

Royaume du Maroc
Haut-Commissariat au Plan

**ENQUETE NATIONALE SUR LES REVENUS
ET LES NIVEAUX DE VIE DES MENAGES
2006/2007**

RAPPORT DE SYNTHESE

DIRECTION DE LA STATISTIQUE

SOMMAIRE

	Page
AVANT PROPOS	15
CARACTERISTIQUES CULTURELLES DE LA POPULATION.....	17
1. Alphabétisation	17
2. Connaissance des langues	18
3. Déperditions scolaires	20
4. Niveau scolaire de la population âgée de 15 ans et plus	23
5. Dépenses d'éducation	23
CONDITIONS D'HABITAT ET EQUIPEMENT DES MENAGES....	25
1. Types de logement.....	25
2. Occupation des logements	26
3. Cohabitation des ménages	27
4. Statut d'occupation	28
5. Mode d'acquisition du logement	29
6. Accès aux services de base	29
7. Equipement en biens durables	32
ETAT DE SANTE.....	37
1. Etat de la morbidité	37
2. Utilisation des soins de santé	38
3. Dépenses en soins médicaux	41
DEPENSES DE CONSOMMATION : NIVEAU, EVOLUTION, CARACTERISTIQUES ET INEGALITES	43
1. Niveau et évolution de la dépense.....	43
2. Dépenses de consommation et caractéristiques des ménages	46
3. Inégalités dans les dépenses de consommation.....	49
STRUCTURE DES DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES.....	51
1. Structure des dépenses des ménages	51
2. Evolution de la structure de la dépense de consommation depuis 1991	54

	Page
PERCEPTION DES CHEFS DE MENAGE DE L'EVOLUTION DE LEUR NIVEAU DE VIE	57
1. Evolution du niveau de vie des ménages selon l'appréciation de leurs chefs	57
2. Postes de dépense posant le plus de problèmes aux ménages.....	60
3. Principales inquiétudes des chefs de ménage concernant l'avenir.....	62
DEUXIEME PARTIE: TABLEAUX STATISTIQUES.....	65
ANNEXES.....	191
ANNEXE I : ASPECTS METHODOLOGIQUES DE L'ENQUETE SUR LES REVENUS ET LES NIVEAUX DE VIE DES MENAGES 2006/2007	193
1. Objectifs de l'enquête.....	194
2. Questionnaires de l'enquête	195
3. Echantillonnage	196
4. Collecte des données sur le terrain.....	198
5. Exécution de l'enquête sur le terrain.....	200
6. Saisie, apurement et exploitation des données.....	200
ANNEXE 2 : CONCEPTS, DEFINITIONS ET METHODES	203
1. Démographie.....	203
2. Habitat.....	206
3. Santé	210
4. Activité, emploi et chômage	213
5. Dépenses des ménages et mesure du niveau de vie	218
SOUS-ANNEXE 1 : Contenu du questionnaire principal.....	227
SOUS-ANNEXE 2 : Contenu du questionnaire sur les dépenses	229
SOUS-ANNEXE 3 : Contenu du questionnaire communautaire	231
1. Questionnaire douar	231
2. Questionnaire quartier.....	232
SOUS ANNEXE 4 : Programme de travail de l'enquêteur	233

LISTE DES GRAPHIQUES

	Page
CARACTERISTIQUES CULTURELLES DE LA POPULATION	
Graphique 1 : Taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus selon le milieu de résidence et la classe de la dépense annuelle par personne (en %)	17
Graphique 2 : Proportion des personnes âgées de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites et la classe de dépense annuelle par personne (en %).....	19
Graphique 3 : Proportion des personnes âgées de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites et le niveau scolaire du chef de ménage (en%).....	20
Graphique 4 : Proportion des enfants âgés de 6 à 14 ans selon le statut scolaire et la classe de dépense annuelle par personne (en%).....	22
CONDITIONS D'HABITAT ET EQUIPEMENTS DES MENAGES	
Graphique 1 : Evolution du statut d'occupation des ménages urbains entre 1982 et 2007.....	28
Graphique 2 : Mode d'évacuation des ordures	31
ETAT DE SANTE	
Graphique 1 : Evolution du taux de morbidité selon le milieu de résidence et la classe de dépenses (en %)	38
Graphique 2 : Nature des maladies déclarées selon l'état matrimonial des malades (en %).....	39
Graphique 3 : Evolution de la dépense annuelle moyenne par personne en soins de santé entre 2001 et 2007 (en DH).....	42
Graphique 4 : Structure des dépenses en soins de santé (en %).....	42
LES DEPENSES DE CONSOMMATION : NIVEAU, EVOLUTION, CARACTERISTIQUES ET INEGALITES	
Graphique 1 : Dépense annuelle moyenne par personne selon le niveau scolaire du chef de ménage et le milieu de résidence	47

STRUCTURE DES DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES

Graphique 1 : Structure de la dépense en 2007 selon le milieu de résidence 51

Graphique 2 : Structure des dépenses de consommation selon les classes
de dépense 53

**PERCEPTION DES CHEFS DE MENAGES DE L'EVOLUTION DE
LEURS NIVEAUX DE VIE**

Graphique 1 : Evolution des perceptions des chefs de ménage de
l'évolution de leurs niveaux de vie (en %).58

Graphique 2 : Postes de dépense posant le plus de problèmes pour
les ménages (en %) 61

Graphique 3 : Principales inquiétudes vis à vis de l'avenir 64

LISTE DES TABLEAUX

	Page
CARACTERISTIQUES CULTURELLES DE LA POPULATION	
Tableau 1 : Proportion de la population de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites, le sexe et le milieu de résidence.....	19
Tableau 2 : Proportion des enfants âgés de 6 à 14 ans selon le statut scolaire, le sexe et le milieu de résidence (en%)	21
CONDITIONS D’HABITAT ET EQUIPEMENTS DES MENAGES	
Tableau 1 : Type de logement selon le niveau scolaire du chef de ménage (en%).....	26
Tableau 2 : Répartition des ménages selon le nombre de pièces occupées et le niveau scolaire du chef de ménage en 2006/2007(en %)	27
Tableau 3 : Evolution du mode d’évacuation des eaux usées par milieu de résidence (en %).....	30
Tableau 4 : Evolution du taux d’équipements des ménages en biens durables par milieu de résidence (en %)	35
DEPENSE DE CONSOMMATION : NIVEAU, EVOLUTION , CARACTERISTIQUES ET INEGALITES	
Tableau 1 : Evolution de la dépense totale des ménages selon le milieu de résidence entre 1985 et 2007 (en millions de DH).....	43
Tableau 2 : Evolution de la dépense annuelle moyenne par ménage selon le milieu de résidence (en dirhams courants).....	44
Tableau 3 : Evolution de la dépense annuelle moyenne par personne selon le milieu de résidence	45
Tableau 4 : Dépense annuelle moyenne par personne (DAMP) selon les déciles et le milieu de résidence	46
Tableau 5 : Indicateurs de concentration des dépenses selon le niveau de vie et le milieu de résidence	50

STRUCTURE DES DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES

Tableau 1 : Coefficients budgétaires chez les ménages marocains, tunisiens
et français 52

Tableau 2 : Evolution de la structure des dépenses des ménages entre
1991 et 2007 selon le milieu de résidence (en%)..... 55

**PERCEPTION DES CHEFS DE MENAGES DE L'EVOLUTION
DE LEURS NIVEAUX DE VIE**

Tableau 1 : Répartition des chefs de ménage selon leurs principales
inquiétudes quant à l'avenir 62

LISTE DES TABLEAUX DE L'ANNEXE STATISTIQUE

	Page
CARACTERISTIQUES CULTURELLES DE LA POPULATION	67
Tableau CC 01 : Principales caractéristiques de la population alphabétisée selon le milieu de résidence et les classes de dépense annuelle par personne.....	69
Tableau CC 02 : Taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus par région, sexe et milieu de résidence (en %)	72
Tableau CC 03 : Principales caractéristiques de la population alphabétisée selon le milieu de résidence et les classes de dépense annuelle par personne	73
Tableau CC 04: Proportion de la population selon la connaissance des langues, la classe de dépense annuelle par personne et les autres principales caractéristiques (en %)	76
Tableau CC 05 : Population âgée de 15 ans et plus selon le niveau scolaire, les classes de dépense annuelle par personne et le milieu de résidence (en %)	79
Tableau CC 06 : Chefs de ménages selon le niveau scolaire, les classes de dépense annuelle par personne et le milieu de résidence (en %).....	82
Tableau CC 07 : Niveau d'instruction de la population âgée de 15 ans et plus par région.....	85
Tableau CC 08 : Dépense d'enseignement annuelle moyenne par personne scolarisée (en DH courants) selon la classe de dépense annuelle moyenne par personne, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence	86
CONDITION D'HABITAT ET EQUIPEMENT DES MENAGES.....	93

	Page
Tableau H01 : Répartition des ménages selon le milieu de résidence et les conditions d'habitation (en %)	95
Tableau H02 : Répartition des ménages selon les classes de dépense annuelle moyenne par personne et les conditions d'habitation (en %).....	100
Tableau EQ 01 : Taux d'équipement des ménages en biens durables selon le milieu de résidence (en %).....	105
Tableau EQ 02 : Taux d'équipement des ménages en biens durables selon les classes de dépense annuelle par personne et le milieu de résidence (en %).....	107
Tableau EQ 03 : Taux d'équipement des ménages en biens durables selon le niveau scolaire du chef de ménage (en %).....	113
Tableau EQ 04 : Taux d'équipement des ménages en biens durables selon l'âge du chef de ménage (en %).....	115
Tableau EQ 05 : Taux d'équipement des ménages en biens durables selon le sexe du chef de ménage (en %).....	117
ETAT DE SANTE	119
Tableau S 01 : Demande de soins de santé selon le milieu de résidence	121
Tableau S 02 : Demande de soins de santé selon les classes de dépense annuelle moyenne par personne.....	125
DEPENSES DE CONSOMMATION : NIVEAU, EVOLUTION, CARACTERISTIQUES ET INEGALITES	139
Tableau D01 : Dépense annuelle moyenne par personne selon la classe de dépense, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence.....	131
Tableau D 02 : Part des différentes classes de dépenses par groupe de biens et services (en %).....	140

Tableau D 03 : Concentration des dépenses selon le décile de la dépense annuelle moyenne par personne et le milieu de résidence	141
--	-----

STRUCTURE DES DEPENSES DE CONSOMMATION

DES MENAGES..... 145

Tableau SD 01 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courant) et coefficients budgétaires (en %) selon le grand groupe de biens et services et le milieu de résidence	147
---	-----

Tableau SD 02 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courant) et coefficients budgétaires (en %) selon le grand groupe de biens et services et le sexe du chef de ménage.....	148
---	-----

Tableau SD 03 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courant) et coefficients budgétaires (en %) selon le milieu de résidence et les classes de dépense annuelle moyenne par personne	149
--	-----

Tableau SD 04 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et coefficients budgétaires (en %) selon le groupe de biens et services et l'état matrimonial du chef de ménage	152
--	-----

Tableau SD 05 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courant) et coefficients budgétaires (en %) selon le groupe de biens et services et le niveau scolaire du chef de ménage	153
---	-----

Tableau SD 06 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et coefficients budgétaires (en %) selon le groupe de biens et services et la strate d'habitat.....	154
--	-----

Tableau SD 07 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et coefficients budgétaires (en %) selon le groupe de biens et services et l'âge du chef de ménage.....	155
--	-----

Tableau SD 08 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et coefficients budgétaires (en %) selon le groupe de biens et services et le nombre d'actifs occupés (AO) dans le ménage	156
---	-----

Tableau SD 09 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et coefficients budgétaires (en %) selon le groupe de biens et services et les classes de taille de ménage.....	157
Tableau SD 10 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et coefficients budgétaires (en %) selon le groupe de biens et services et le statut professionnel du chef de ménage	158
Tableau SD 11 : Structure de la dépense annuelle moyenne par ménage (en DH courants) selon le groupe de biens et services et la branche d'activité économique du chef de ménage.....	159
Tableau SD 12 : Structure de la dépense annuelle moyenne par ménage selon le groupe de biens et services et la catégorie socio- Professionnelle du chef de ménage (en DH courants).....	160
Tableau SD 13 : Dépense annuelle moyenne par ménage selon le groupe de biens et services et le milieu de résidence (en DH courants).....	161
Tableau SD 14 : Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon le milieu de résidence et la nature des biens et services (à deux chiffres).....	162
Tableau SD 15 : Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon les classes de dépense annuelle moyenne par personne et la nature des biens et services (à deux chiffres) et selon le milieu de résidence	163
Tableau SD 16 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon le milieu de résidence et la nature des biens et services (à deux chiffres)	166
Tableau SD 17 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon les classes de dépense annuelle moyenne par personne et la nature des biens et services (à deux chiffres) et par milieu de résidence.....	168

**PERCEPTION DES CHEFS DE MENAGES DE L'EVOLUTION
DE LEURS NIVEAUX DE VIE 175**

Tableau PE 01 : Perception des chefs de ménage de l'évolution des niveaux de vie au cours des 10 années précédant l'année de l'enquête selon les caractéristiques des chefs de ménages (en %).....	177
Tableau PE 02 : Répartition des chefs de ménage concernés par la régression du niveau de vie selon les causes de régression, le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence (en %).....	178
Tableau PE 03 : Répartition des chefs de ménage concernés par la régression du niveau de vie selon les causes de régression, l'âge du chef du ménage et le milieu de résidence (en %).....	179
Tableau PE 04: Répartition des chefs de ménage concernés par la régression du niveau de vie selon les causes de régression, la taille du ménage et le milieu de résidence (en %).....	180
Tableau PE 05 : Répartition des chefs de ménage concernés par la régression du niveau de vie selon les causes de régression, les classes de DAMP et le milieu de résidence (en %).....	181
Tableau PE 06: Avis des chefs de ménage sur les postes de dépenses qui leur posent le plus de problèmes selon le sexe et le milieu de résidence.....	182
Tableau PE 07 : Avis des chefs de ménage sur les postes de dépenses qui leur posent le plus de problèmes selon l'âge du chef du ménage et le milieu de résidence (en %).....	183
Tableau PE 08 : Avis des chefs de ménage sur les postes de dépenses qui leur posent le plus de problèmes selon la taille du ménage et le milieu de résidence (en %).....	184

	Page
Tableau PE 09 : Avis des chefs de ménage sur les postes de dépenses qui leur posent le plus de problèmes selon les classes de DAMP et le milieu de résidence (en %).....	185
Tableau PE 10 : Répartition des chefs de ménage selon leurs principales inquiétudes quant à l'avenir selon le sexe et le milieu de résidence.....	186
Tableau PE 11 : Répartition des chefs de ménage selon leurs principales inquiétudes quant à l'avenir selon la taille du ménage et le milieu de résidence.....	187
Tableau PE 12 : Répartition des chefs de ménage selon leurs principales inquiétudes quant à l'avenir selon les classes de DAMP et le milieu de résidence.....	189

AVANT PROPOS

Pour le suivi des niveaux et des conditions de vie de la population marocaine, le Haut Commissariat au Plan réalise des enquêtes périodiques sur les niveaux de vie des ménages. L'enquête de 2006/2007 est la troisième investigation nationale du genre. Elle vise à collecter des données intégrées qui se rapportent aux dépenses, aux revenus et aux conditions de vie de la population.

L'objet principal de la présente publication est de mettre à la disposition des différents utilisateurs un ensemble de données statistiques de base relatant les niveaux et les évolutions des dépenses des ménages et certains aspects de leurs conditions de vie.

Ce rapport traite dans une première partie les thèmes suivants :

- principales caractéristiques culturelles de la population ;
- conditions d'habitat ;
- équipement des ménages en biens durables ;
- demande de soins de santé ;
- dépenses de consommation : niveau, évolution, caractéristiques et inégalités;
- structure des dépenses de consommation des ménages ;
- opinions des chefs de ménage sur l'évolution de la situation socio-économique de leurs ménages.

La seconde partie de ce rapport présente des tableaux statistiques regroupant par thème l'ensemble des données détaillées sur les dépenses et les autres variables étudiées par l'enquête.

Les annexes présentent la méthodologie suivie pour la collecte et l'exploitation des données de l'enquête ainsi que les principaux concepts et définitions utilisés.

Les résultats relatifs aux niveaux et aux sources des revenus des ménages feront l'objet d'une publication à part.

Ce rapport a été élaboré par une équipe composée de Monsieur Bennani Mekki, Chef de la Division des enquêtes auprès des ménages, Mme Siham Zarrari, Chef du Service des enquêtes socio-économiques auprès des ménages, Mme Sanaa Drissi El Bouzaidi, Mme Naima Bamou, Mme Fatima El Bouayadi, Mme Naima Guettari, Melle Laila Kehel, Melle Maryam Elkarimi et Melle Hanane Ayache.

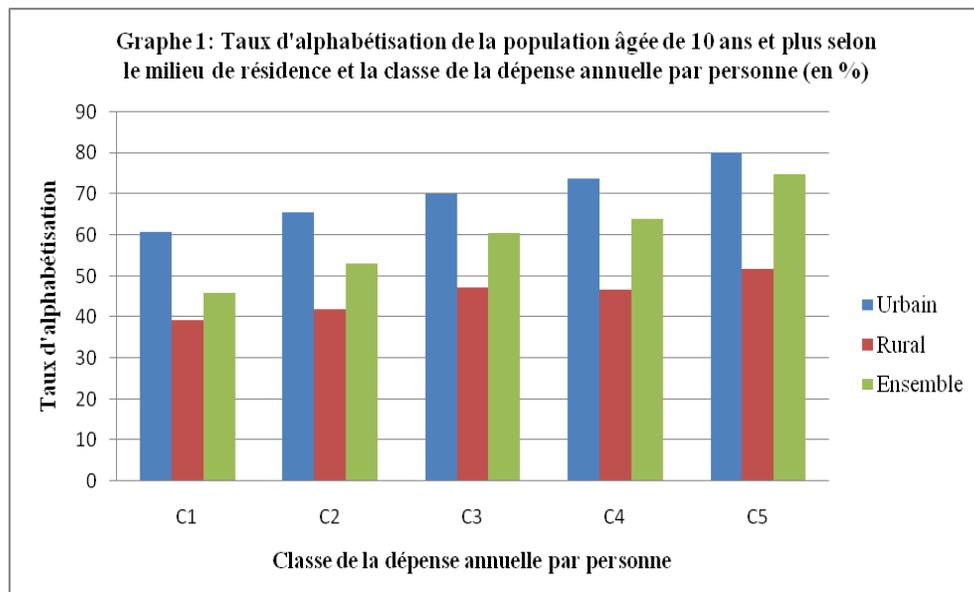
CARACTERISTIQUES CULTURELLES DE LA POPULATION

1. ALPHABETISATION

Les résultats de l'enquête nationale sur les revenus et les niveaux de vie des ménages (ENRNVM) montrent une amélioration de l'alphabétisme entre 1998 et 2007. Le taux d'alphabétisation a progressé de près de 8 points passant de 51,7% en 1998 à 59,9% en 2007 (le volume de la population alphabète âgée de 10 ans et plus est passé de 11 millions de personnes en 1998 à plus de 15 millions en 2007).

Cette évolution de l'alphabétisation cache des disparités importantes selon le sexe et le milieu de résidence. Près de 7 hommes sur 10 contre 5 femmes sur 10 sont alphabétisés. Les citadins sont plus alphabétisés que les ruraux, les taux d'alphabétisation correspondants sont respectivement de 72,3% et 43,9%.

Les résultats de l'ENRNVM 2007 montrent également l'existence de disparités liées au niveau de vie de la population. Ainsi, le taux d'alphabétisation passe de 74,9% pour les 20% les plus aisés à 45,8% pour les 20% les plus défavorisés.



L'écart entre les deux catégories sociales extrêmes est plus accentué en milieu urbain : le taux d'alphabétisation passe de 61% pour les 20% les défavorisés à 80% pour les 20% les plus aisés et de 39% à 52% en milieu rural.

Un autre facteur déterminant du niveau d'alphabétisation est le niveau scolaire du chef de ménage. Le taux d'alphabétisation varie de 44,4% pour les individus dont le chef de ménage est sans niveau scolaire à 91,1% pour ceux dont le chef de ménage a un niveau d'études supérieur.

L'âge, le type d'activité et le statut professionnel influencent également le niveau d'alphabétisation. En général le taux d'alphabétisation diminue avec l'âge, les personnes âgées de 10 à 14 ans présentent un taux d'alphabétisation de 93,2% contre 17% pour celles âgées de 60 ans et plus.

Le taux d'alphabétisation des chômeurs est supérieur à celui des actifs occupés et des inactifs. En ce qui concerne le statut professionnel, ce sont les salariés et les employeurs qui ont les taux d'alphabétisation les plus importants, les indépendants et les aides familiales sont ceux qui enregistrent les taux d'alphabétisation les plus bas.

2. CONNAISSANCE DES LANGUES

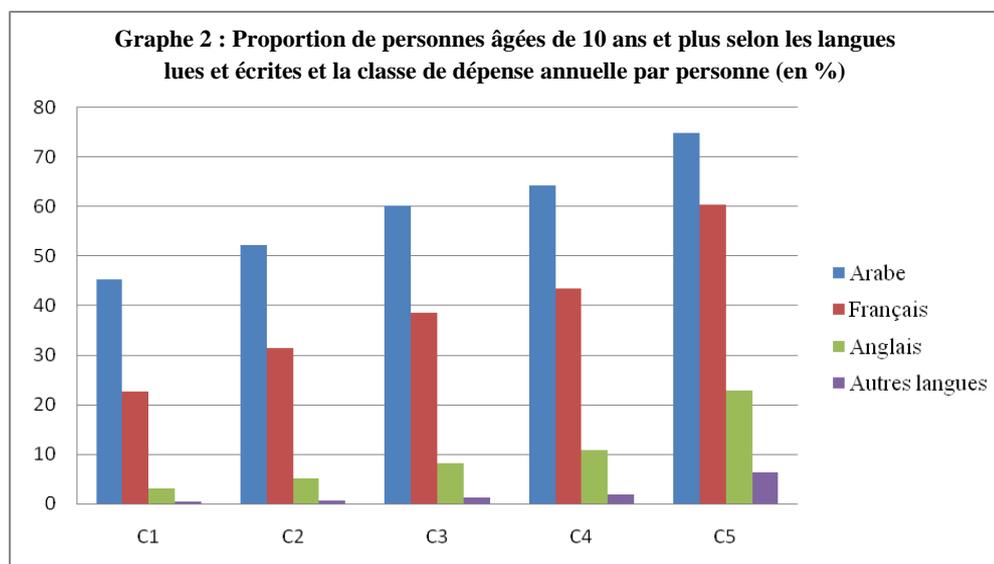
En 2007, parmi les personnes âgées de 10 ans et plus, 59,7% ont déclaré savoir lire et écrire la langue arabe et 39,7% connaissent la langue française. En outre 10,2% lisent et écrivent l'anglais et 2,2% pratiquent une ou plusieurs autres langues (autres que l'arabe, le français et l'anglais).

La connaissance des langues est corrélée avec le milieu de résidence, le sexe, le niveau de vie, le niveau scolaire et le statut professionnel.

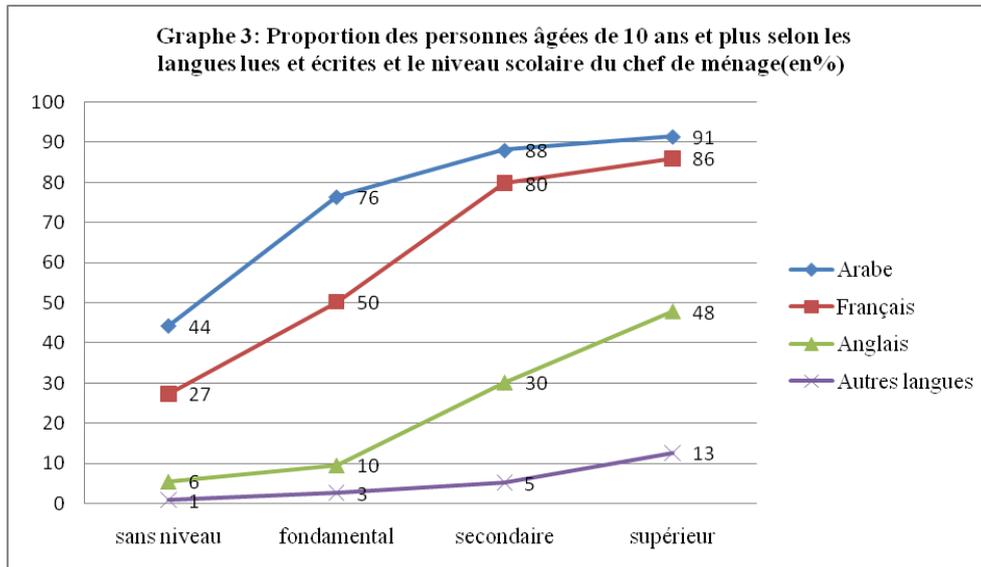
Tableau 1 : Proportion de la population de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites, le sexe et le milieu de résidence

Sexe	Langue	Milieu de résidence		
		Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	Arabe	82,2	60,6	73,2
	Français	60,1	30,8	47,8
	Anglais	17,5	4,7	12,1
	Autres langues	3,8	0,8	2,5
Féminin	Arabe	62,4	28,3	47,2
	Français	46,9	14,0	32,1
	Anglais	14,1	1,5	8,4
	Autres langues	2,9	0,3	1,8
Ensemble	Arabe	72,2	43,4	59,7
	Français	53,4	21,8	39,7
	Anglais	15,8	3,0	10,2
	Autres langues	3,3	0,6	2,1

Les données de ce tableau montrent que les proportions de personnes âgées de 10 ans et plus connaissant l'arabe, le français, l'anglais ou les autres langues sont plus élevées chez les hommes que chez les femmes. Ces proportions sont aussi plus élevées en milieu urbain qu'en milieu rural.



Elles montrent également que le niveau de vie influence le niveau de connaissance des langues. Ainsi, la classe des 20% les plus favorisés connaît les langues dans des proportions plus élevées que celle des 20% les plus modestes.



Le niveau scolaire du chef de ménage agit également sur l'apprentissage des langues. Ainsi, la lecture et écriture des langues sont plus faibles chez les individus dont le chef de ménage a un niveau de scolarité bas que chez ceux dont le chef de ménage a un niveau d'éducation élevé.

La ventilation des données selon le statut professionnel de la population âgée de 15 ans et plus nous permet également de constater que les chômeurs n'ayant jamais travaillé connaissent les langues plus que les autres catégories (les employeurs, les salariés, les indépendants, les aides familiales, les inactifs et les autres statuts professionnels).

3. DEPERDITIONS SCOLAIRES

3.1 Fréquentation scolaire de la population âgée de 6 à 14 ans

L'Enquête Nationale sur le Niveau de Vie des Ménages de 2007 révèle que parmi la population marocaine âgée de 6 à 14 ans, une proportion de 7% n'ont jamais été scolarisés. Cette proportion est de 9,7% chez les filles

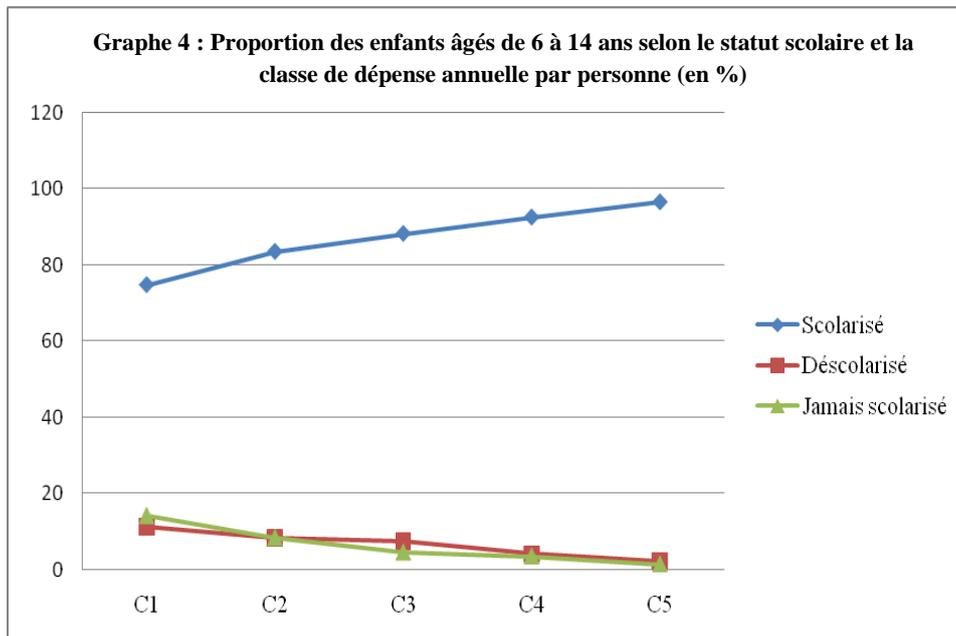
contre 4,4% chez les garçons. Une disparité importante existe également entre le milieu urbain et le milieu rural.

Tableau 2: Proportion des enfants âgés de 6 à 14 ans selon le statut scolaire, le sexe et le milieu de résidence (en%)

Sexe	Statut scolaire	Milieu		
		Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	Scolarisé	95,8	82,5	89,9
	Déscolarisé	2,9	9,2	5,7
	Jamais scolarisé	1,3	8,3	4,4
	Total	100,0	100,0	100,0
Féminin	Scolarisé	94,5	65,4	81,7
	Déscolarisé	2,9	15,7	8,5
	Jamais scolarisé	2,6	18,9	9,7
	Total	100,0	100,0	100,0
Ensemble	Scolarisé	95,1	74,1	85,9
	Déscolarisé	2,9	12,4	7,1
	Jamais scolarisé	2,0	13,5	7,0
	Total	100,0	100,0	100,0

La déscolarisation survient souvent entre 12 et 14 ans. Le taux de déscolarisation pour cette tranche d'âge s'élève à 15,9% contre 2,3% pour les enfants âgés de 6 à 11 ans.

Le niveau d'instruction du chef de ménage est un déterminant important de la scolarisation des enfants. Les résultats de l'ENRNVM 2007 nous indiquent que les chefs de ménage qui n'ont aucun niveau d'instruction sont ceux qui envoient le moins leurs enfants à l'école (86,4% des garçons et 75% des filles entre 6 et 14 ans). Les chefs de ménage de niveau supérieur scolarisent 100% des garçons et 97,5% des filles.



Les données révèlent aussi que le niveau de vie des ménages influence sensiblement la fréquentation scolaire des enfants âgés de 6 à 14 ans. Ainsi, le taux de scolarisation pour les individus du cinquième quintile est particulièrement élevé par rapport à celui des personnes du premier quintile (96,5% contre 74,7%).

3.2 Principales raisons de non fréquentation ou d'abandon scolaire des enfants âgés de 6 à 14 ans

Les principales raisons invoquées pour justifier la non fréquentation ou l'abandon scolaire des enfants âgés de 6 à 14 ans, sont les suivantes :

- ✓ le manque d'intérêt pour l'école est cité dans 29,3% des cas ;
- ✓ le travail des enfants, leur association aux activités professionnelles des parents et la situation économique de ces derniers sont mentionnées dans 26,1% des cas ;
- ✓ les difficultés d'accès à l'école regroupant le manque de places dans les classes, la grande distance entre l'école et le lieu d'habitation et l'absence d'infrastructures scolaires (13,5% des cas) ;

- ✓ la discrimination entre garçons et filles pour la scolarisation des enfants (4,6%) ;
- ✓ d'autres raisons que celles citées ci-dessus (26,5%) .

4. NIVEAU SCOLAIRE DE LA POPULATION AGEE DE 15 ANS ET PLUS

43,4% des personnes âgées de 15 ans et plus n'ont aucun niveau scolaire, 36,6% ont un niveau fondamental et 10,2% ont un niveau secondaire. La population ayant un niveau d'études supérieur est de 6,5%.

Les résultats par milieu de résidence sont fortement contrastés. En particulier, 60,3% de la population de 15 ans et plus en milieu rural n'ont aucun niveau scolaire contre 30,4% en milieu urbain où plus de la moitié des individus de 15 ans et plus ont un niveau d'études fondamental ou secondaire.

57,8% des femmes n'ont aucun niveau contre 27,7% des hommes. Les individus appartenant au cinquième quintile de dépense sont privilégiés, 14,4% d'entre eux n'ont aucun niveau (contre 43,5% pour le premier quintile) et 42,6% d'entre eux possèdent un niveau d'études secondaire ou supérieur (contre 6,5 % pour le premier quintile).

5. DEPENSES D'EDUCATION

Les dépenses annuelles moyennes des ménages pour l'éducation s'élèvent à 1273 dirhams par personne scolarisée au niveau national. Ce poste de dépense représente 3,9% des dépenses annuelles totales des ménages. On note cependant des variations plus ou moins importantes selon le milieu de résidence, le niveau scolaire et le niveau de vie de la population.

En termes de disparités existantes entre les deux milieux de résidence, les dépenses annuelles moyennes par personne scolarisée sont de 1605 DH en milieu urbain contre 532 DH en milieu rural. Le poids des dépenses d'enseignement dans le budget des ménages représente, quant à lui, 4,6% des dépenses totales en milieu urbain contre 2,1% en milieu rural.

Les ménages ayant des membres scolarisés supportent une dépense moyenne d'éducation par élève de 1021 DH par an pour les enfants ayant un

niveau fondamental, 1987 DH par an pour les enfants au secondaire et 3217 DH par an pour les personnes ayant un niveau d'études supérieur.

Par ailleurs, la dépense moyenne d'éducation par personne scolarisée croît avec le niveau de vie des ménages. La dépense annuelle moyenne par personne scolarisée pour les élèves issus de la classe des 20% les plus aisés est de 3491 DH alors que celle des élèves du premier quintile est de 366 DH.

CONDITIONS D'HABITAT ET EQUIPEMENT DES MENAGES

1. TYPES DE LOGEMENT

L'analyse des données sur le logement des ménages montrent une hétérogénéité naturelle selon le milieu de résidence. Les logements de type rural prédominent à la campagne abritant 84,7% des ménages ruraux et ceux de type marocain représentent 72,5% en ville (65,2% des ménages citadins résident dans des maisons marocaines modernes et 7,3% dans des maisons marocaines traditionnelles). L'habitat insalubre en milieu urbain a régressé de 8,5% en 2001 à 6,5% en 2007.

Concernant les autres types d'habitat, la proportion des ménages qui logent dans des villas est passé de 3% en 2001 à 2,7% en 2007. Par contre, la part des ménages urbains qui résident dans des appartements est en augmentation passant de 12,4% en 2001 à 17,5% en 2007.

Le type de logement est largement déterminé par le niveau de vie. Les parts de ménages citadins logeant dans les appartements et les maisons modernes augmentent au fur et à mesure que le niveau de vie s'améliore. Ainsi, de 25,1% pour les ménages formant les 20% de la population les moins aisés, la part de la "maison moderne" s'établit à 49,7% pour les ménages constituant les 20% de la population les plus aisés. Ce taux passe respectivement de 1,4% à 25,0% pour les ménages logeant dans des appartements. Concernant le type de logement "villa", il abrite 5,6% des ménages les plus favorisés.

L'analyse du type de logement selon le niveau scolaire du chef de ménage montre que les villas et les appartements abritent beaucoup plus les ménages dont le chef a un niveau scolaire supérieur avec des taux respectifs de 11,4% et 39,2 % alors que les baraques et logements sommaires sont occupés principalement par les ménages dont le chef est sans instruction ou de niveau « fondamental ».

Tableau 1 : Type de logement selon le niveau scolaire du chef de ménage (en %)

Type de logement	Niveau scolaire du chef de ménage					Total
	Sans niveau	Fonda - mental	Secondaire	Supérieur	Autres niveau x	
Villa ou étage de villa	0,8	1,2	3,5	11,4	0,5	1,8
Appartement dans un immeuble	4,1	4,1	29,8	39,2	5,0	11,0
Maison marocaine traditionnelle	4,9	7,2	4,6	0,4	5,4	5,3
Maison moderne	39,7	49,8	51,5	44,4	43,0	44,2
Chambre dans un établissement ou chambre non destinée à l'habitat	0,2	0,3	-	0,3	0,2	0,2
Baraque ou habitat sommaire	5,7	6,4	1,2	0,3	5,6	5,2
Maison en pisé ou en pierre	31,2	13,7	4,0	2,6	25,9	21,7
Maison en dur	12,7	7,9	4,8	1,4	14,1	10,1
Autre	0,6	0,5	0,6	-	0,4	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

2. OCCUPATION DES LOGEMENTS

Le nombre de pièces occupées constitue un indicateur pertinent des conditions d'habitation des ménages. Au Maroc, les ménages disposaient en moyenne de trois pièces en 2004. Ce constat reste inchangé en 2007, mais des nuances sont à relever selon le milieu de résidence.

En milieu urbain, 74,7% des ménages occupent des logements n'excédant pas trois pièces. Les logements à deux (28,9%) et trois pièces (35,5%) sont les plus dominants. La proportion des ménages résidant dans des logements d'une ou de deux pièces n'a pas cessé de baisser en passant de 51,7% en 1990 à 41,8% en 2001 pour s'établir à 39,2% en 2007.

En milieu rural, les ménages ont des logements plus spacieux qu'en milieu urbain. Ils disposent en moyenne de 3,4 pièces par ménage. Cette proportion est en légère augmentation par rapport à 2001 (3,2 pièces par ménage). 18,3% d'entre eux disposent de plus de 5 pièces contre seulement 10,5% en

milieu urbain. De même, la proportion des ménages ruraux qui occupent moins de trois pièces est inférieure (32,1%) à celle observée en milieu urbain (39,2%).

Le nombre de pièces n'est pertinent que s'il est rapporté à la taille du ménage. Ainsi, en rapportant le nombre de personnes par ménage au nombre de pièces disponibles, on peut apprécier la densité du logement. Le taux d'occupation devient alors un indicateur pour mesurer la concentration de personnes par pièce. En 2007, la densité moyenne était de 1,9 personne par pièce au niveau national. Elle était de 1,89 en milieu urbain et de 1,93 en milieu rural.

Tableau 2 : Répartition des ménages selon le nombre de pièces occupées et le niveau scolaire du chef de ménage en 2006/2007 (en %)

Le nombre de pièces occupées	Niveau scolaire du chef de ménage					Total
	Sans niveau	Fondamental	Secondaire	Supérieur	Autres niveaux	
Une pièce	9,0	11,5	8,6	2,5	5,6	9,1
Deux pièces	27,7	30,9	24,6	12,2	28,2	27,5
Trois pièces	30,6	32,5	39,6	43,7	29,0	32,6
Quatre pièces	18,0	14,6	18,9	21,1	19,6	17,4
Cinq pièces et plus	14,6	10,5	8,3	20,5	17,6	13,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

3. COHABITATION DES MENAGES

La cohabitation désigne le fait que deux ou plusieurs ménages habitent ensemble dans le même logement, partagent l'espace intérieur et utilisent généralement les équipements de manière collective. En 2007, 6,5% des ménages étaient concernés par le phénomène, 8,4% en milieu urbain contre 3,4% en milieu rural.

L'examen du degré de cohabitation montre que la forme la plus répandue est celle de deux ménages par logement. Elle représente 61,8% des ménages en

situation de cohabitation contre 18,5 % pour le cas de trois ménages par logement et 19,7% pour la situation de cohabitation à quatre ménages et plus.

4. STATUT D'OCCUPATION

La proportion des ménages propriétaires (ou en voie de l'être) de leur logement est passée de 66,7% en 1990 à 73% en 2007 accompagnée d'une baisse du phénomène de location (21,1% en 1990 contre 15,5% en 2007).

Cette analyse serait plus pertinente en milieu urbain qu'en milieu rural puisque la quasi-totalité des ménages ruraux (87,5%) sont propriétaires de leurs logements. Le marché de location y demeure insignifiant. Il ne touche que 2,6% des ménages ruraux.

L'accès à la propriété est considéré tout particulièrement par les ménages urbains comme un objectif fondamental pour assurer la stabilité et la pérennité du ménage. Entre le recensement de 1982 et l'Enquête nationale sur les revenus et les niveaux de vie des ménages (2006/07), la proportion des ménages propriétaires n'a pas cessé d'augmenter, passant de 40,9% en 1982 à 64,4% en 2007, faisant reculer la location de 43,3% à 23,3% entre les deux dates.

Graph 1 : Evolution du statut d'occupation des ménages urbains entre 1982 et 2007

	16.8	15.3	12.3
	43.3	28.2	23.3
	40.9	56.5	64.4
	1982	1998	2007
Autres			

5. MODE D'ACQUISITION DU LOGEMENT

Le mode d'acquisition du logement est une caractéristique qui concerne uniquement les propriétaires, copropriétaires et accédants à la propriété. Les options suivies par les ménages sont, en général, la construction, l'achat ou l'héritage.

Les résultats de l'enquête nationale sur les revenus et les niveaux de vie des ménages de 2007 montrent que 46,1% des ménages propriétaires ont opté pour la construction, 19,2 % pour l'achat et 33,3 % des ménages ont hérité leurs logements.

Par milieu de résidence, 47,4 % des ménages en milieu urbain construisent leurs lieux d'habitation contre 44,8% dans le rural, tandis que 30,7 % procèdent par l'achat. En milieu rural 48,0 %, des ménages ont hérité leur maison et 44,8 % l'ont construite.

Pour construire ou acheter son logement, le ménage compte surtout sur ses fonds propres. Le recours au prêt demeure faible. Près de 12% des ménages urbains et seulement 2,7% des ménages ruraux recourent totalement ou partiellement à ce moyen pour accéder à la propriété du logement.

6. ACCES AUX SERVICES DE BASE

6.1. Eau potable du réseau

La proportion des ménages citadins occupant des logements raccordés au réseau d'eau potable est passée de 76% en 1990 à 78,4% en 1998 puis à 85,7% en 2007. Ce service de base, même s'il est en progression, reste encore peu développé en milieu rural, en raison de la dispersion de l'habitat. Ainsi, en 2007, 11,3% des ménages y avaient accès contre 1,6% en 1985.

Les ménages non raccordés ont recours à d'autres modes d'approvisionnement en eau. Les points d'alimentation utilisés sont les oueds, les sources, les seguias et les puits (aménagés ou non). En 2007, 58,9% des ménages ruraux ont recours aux sources naturelles, principalement les puits collectifs ou les sources (ain).

Concernant les ménages ruraux non branchés au réseau, la distance moyenne parcourue, en 2007, pour s'approvisionner en eau potable est de

0,7 Km. Le temps moyen consacré pour s’approvisionner en eau est de 12,8 minutes.

Parmi les ménages non branchés au réseau d’eau potable, 81,4% ne traitent pas l’eau utilisée pour la boisson.

6.2. Assainissement liquide et solide

En 2007, 54 % des ménages au niveau national étaient raccordés au réseau d’égouts, 85% dans les zones urbaines contre seulement 2,5 % dans les zones rurales. L’évacuation des eaux usées par les égouts a progressé dans les villes en passant de 80,4% en 1998 à 85% en 2007. En milieu rural, 38,1% des ménages ruraux jettent leurs eaux usées directement dans la nature tandis que 58,4% utilisent des latrines ou des fosses sceptiques.

Entre 1998 et 2007, on relève une régression de la proportion des ménages ruraux qui procèdent à l’évacuation des eaux usées dans la nature (de 72,2% à 38,1%). Cette régression laisse place aux autres modes d’évacuation.

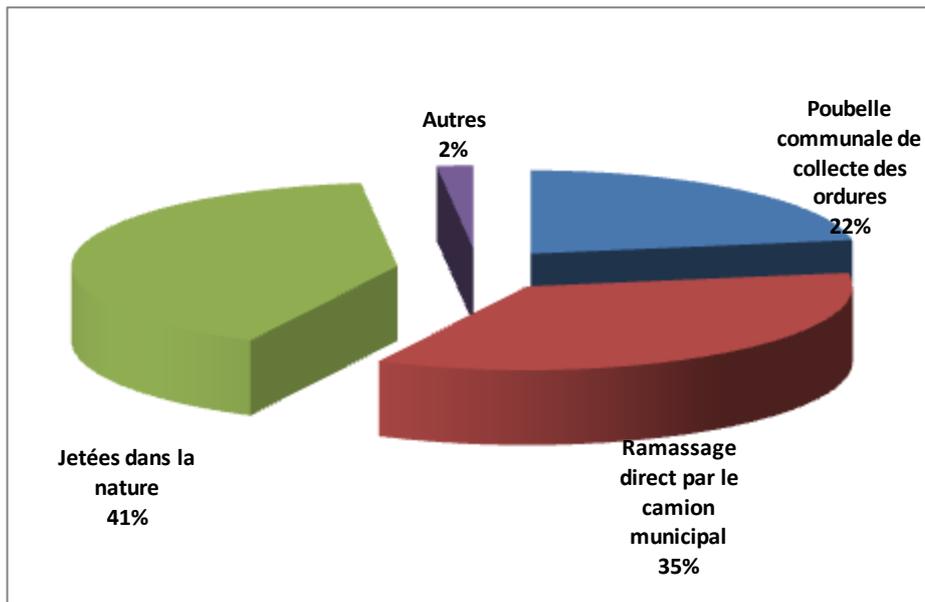
Tableau 3: Evolution du mode d’évacuation des eaux usées par milieu de résidence (en %)

Mode d’évacuation des eaux usées	Milieu de résidence			
	Urbain		Rural	
	1998	2007	1998	2007
Egouts	80,4	85,0	0,8	2,5
Fosse sceptique	3,5	5,3	4,6	14,0
Fosse d’aisance ou latrine	10,9	6,9	22,0	44,4
Jetées dans la nature	5,0	2,8	72,2	38,1
Autres	0,2	-	0,4	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

La situation en matière d’assainissement solide est similaire à celle constatée pour l’évacuation des eaux usées. En 2007, 57,5% des ménages à l’échelle nationale bénéficiaient des services municipaux pour l’évacuation des ordures ménagères (35,1 % des ménages bénéficient du service

municipal pour le ramassage des ordures à l'aide du camion municipal et 22,4% par le recours à des poubelles communales de collecte). Ce chiffre masque de grandes disparités. Ainsi, si 90,4% des ménages citadins disposent d'un tel service, ils ne sont que 2,8% en milieu rural à en bénéficier

Graphe 2 : Mode d'évacuation des ordures



6.3. Cuisine et pièce d'eau

L'état d'équipement des logements marocains en cuisine et pièce d'eau a connu une amélioration modérée entre 1990 et 2007. Ainsi, les proportions des logements dotés d'une cuisine et d'une douche sont passées respectivement de 81,4% à 88,1% et de 12,4% à 30,5%. Cette situation est fortement contrastée selon le milieu de résidence. En effet, une telle amélioration a lieu principalement en milieu urbain. Les taux d'équipement en cuisine et douche sont passés respectivement de 79,9% et 22,2% en 1990 à 90,7% et 44,6% dix sept ans plus tard.

Plus le logement est spacieux, plus il se prête à disposer d'une cuisine. En effet, la proportion des ménages possédant une cuisine dans le logement

passé de 51,9% à 84,7% puis à 96,3 % respectivement pour les logements d'une pièce, deux pièces et de cinq pièces et plus.

Le niveau d'éducation du chef de ménage reste un facteur discriminant de la présence des équipements de base dans le logement. La proportion de ménages disposant de la douche à l'intérieur du logement passe de 18,8% lorsque le chef est sans niveau scolaire à 78,0% pour celui ayant un niveau supérieur.

6.4. Electricité

Dans les villes, 94,3% des ménages disposent de l'électricité contre 69,7% dans les campagnes. Ces taux étaient beaucoup plus faibles dix ans auparavant où ils atteignaient 86,1% en milieu urbain et 15,6% dans le rural.

L'alimentation en électricité pour les ménages branchés provient principalement de l'ONE (l'Office National d'Electricité) pour presque la quasi totalité des ménages (99,4% en milieu urbain et 91,7% en milieu rural). En milieu rural, l'énergie solaire occupe la deuxième place comme source d'énergie à raison de 7,1%.

En milieu urbain, si les logements de type villa, appartement et maison marocaine sont alimentés en électricité, les logements faisant partie de l'habitat sommaire ne sont raccordés que dans 69,0% des cas.

7. EQUIPEMENT EN BIENS DURABLES

Afin de mieux cerner le niveau de confort dans lequel vivent les ménages marocains, l'enquête sur le niveau de vie a appréhendé l'équipement des ménages en biens durables.

7.1. Appareils de cuisine

En 2007, 54,6% des ménages marocains disposaient d'une cuisinière à gaz. Selon le milieu de résidence, ce taux passe de 42,9% dans les campagnes à 61,6% dans les villes. Selon la classe de dépense, ce taux passe de 67,4% pour les ménages les plus favorisés à 37,1% pour les moins nantis.

Quant au four à gaz, le taux d'équipement est de 52,4% au niveau national (53,1% en milieu urbain et 51,2% en milieu rural). Concernant les robots électroménagers, l'enquête révèle que 43,2% des ménages en disposent.

Les autres équipements de cuisine restent faiblement répandus avec des taux de diffusion ne dépassant pas les 6% (5,3% pour les cuisinières électriques, 4,6% pour les fours électriques et 2,9% pour les micro-ondes).

7. 2.Appareils réfrigérants

Tel qu'il ressort des résultats de l'enquête, la possession du réfrigérateur s'est étendue, en 2007, à 64,5% des ménages marocains contre 48,0% en 2001. Cependant, cette moyenne nationale cache des disparités importantes entre les deux milieux de résidence. Ainsi, le taux d'équipement passe de 82,6% chez les ménages citadins à 34,5% chez les ruraux.

Selon la classe de dépense, le taux d'équipement des 20% les plus aisés en réfrigérateur est de 86,8 % contre 27,7% pour les 20 % les moins favorisés.

7.3. Gros appareils électroménagers

L'enquête révèle que le taux de possession d'un lave-linge est passé de 10,1% en 2001 à 23,1% en 2007. Cependant, cet équipement reste peu diffusé en milieu rural (2,5% des ménages ruraux en disposent).

Pour ce qui est des autres équipements, le taux de possession est faible et n'a pas évolué d'une manière significative par rapport à 2001 passant de 2,1% à 4,4% pour l'aspirateur électrique et de 8,7 % à 9,4% pour le ventilateur.

7.4. Appareils de chauffage

Au niveau national, 20% des ménages disposent d'un chauffe-eau à gaz. Ce taux varie de 1,2% pour les 20% les moins aisés à 45,9% pour les 20% les plus riches. En milieu urbain, le taux d'équipement est 10 fois supérieur à celui enregistré en milieu rural (30,3% contre 3,0%).

Quant au chauffe-eau électrique, seulement 1,9% des ménages en disposent. Ce pourcentage se situe à 2,9% chez les ménages citadins et à 0,2% chez leurs homologues ruraux.

7.5. Appareils audio-visuels et de loisirs

En ce qui concerne les appareils audio-visuels, l'enquête fait ressortir que le téléviseur et la radio demeurent parmi les équipements les plus répandus. Ainsi, 9 ménages sur 10 possèdent un téléviseur à leur domicile et 6 ménages sur dix disposent d'un poste de radio.

Selon la catégorie sociale, le taux d'équipement en télévision atteint 95% chez les 20% les plus favorisés et 72% chez les 20% les moins aisés. Le taux de possession d'un poste radio s'établit à 68,6% et 52,2% respectivement.

Par ailleurs, le taux d'équipement en antenne parabolique est passé de 29% en 2001 à 48% en 2007. Le taux est 2 fois plus élevé en milieu urbain (60,6%) qu'en milieu rural (27%).

D'un autre côté, l'équipement en micro-ordinateurs est passé de 1,4% en 2001 à 8,4% en 2007. Quant à l'internet, 4,7% des ménages ont déclaré y avoir accès. Ces taux sont positivement corrélés au niveau scolaire du chef de ménage. En effet, les ménages dirigés par un chef ayant un niveau scolaire supérieur sont mieux équipés en micro-ordinateurs que ceux dirigés par un chef sans niveau scolaire (54% contre 2%).

7.6. Matériels de transport

En matière de transport, l'enquête révèle que seulement 9,9% des ménages marocains possèdent au moins une voiture, 9,6% disposent d'un vélomoteur et 19,3% d'une bicyclette.

Le taux de possession est influencé par plusieurs variables dont le milieu de résidence, le niveau de vie, le niveau scolaire du chef de ménage, son sexe et son âge. Pour la voiture, ce taux passe de 13% en milieu urbain à 4,7% en milieu rural. Les ménages dont le chef a un niveau scolaire supérieur sont mieux équipés (48%) que ceux dont le chef n'a pas de niveau scolaire (4,2%). Ce taux augmente au fur et à mesure qu'on avance dans l'échelle sociale (29,3% des ménages appartenant à la classe des 20% les plus aisés possèdent au moins une voiture contre 0,2% des ménages de la classe des moins aisés).

7.7. Appareils de communication

Selon les résultats de l'enquête, le taux d'équipement des ménages marocains en téléphonie s'élève à 12,9% pour les téléphones fixes et à 76,9% pour les téléphones mobiles. Au niveau national, le taux d'équipement en téléphone fixe a atteint 33% pour les 20% les plus aisés et 0,8% pour les 20% les moins aisés ; ces taux sont respectivement de 88,5% et 55,1% pour le téléphone mobile.

Tableau 4 : Evolution du taux d'équipement des ménages en biens durables par milieu de résidence (en %)

Biens durables		Milieu de résidence					
		2001			2007		
		U	R	E	U	R	E
Matériel de transport	Voiture	10,4	2,5	7,4	13,0	4,7	9,9
	Vélomoteur	9,9	7,7	9,1	8,8	10,9	9,6
Electroménager	Cuisine à gaz	65,9	40,9	56,3	61,6	42,9	54,6
	Réfrigérateur	71,4	10,6	48,0	82,6	34,5	64,5
	Lave linge	16,3	0,2	10,1	35,4	2,5	23,1
	Chauffe-eau à gaz	17,8	0,7	11,2	30,3	3,0	20,0
Audiovisuel et loisir	Télévision	91,8	53,8	77,2	95,5	76,2	88,3
	Antenne parabolique	41,3	8,9	29,0	60,6	27,2	48,0
	Micro-ordinateur	2,3	0,1	1,4	12,8	1,2	8,4

ETAT DE SANTE

1. ETAT DE LA MORBIDITE

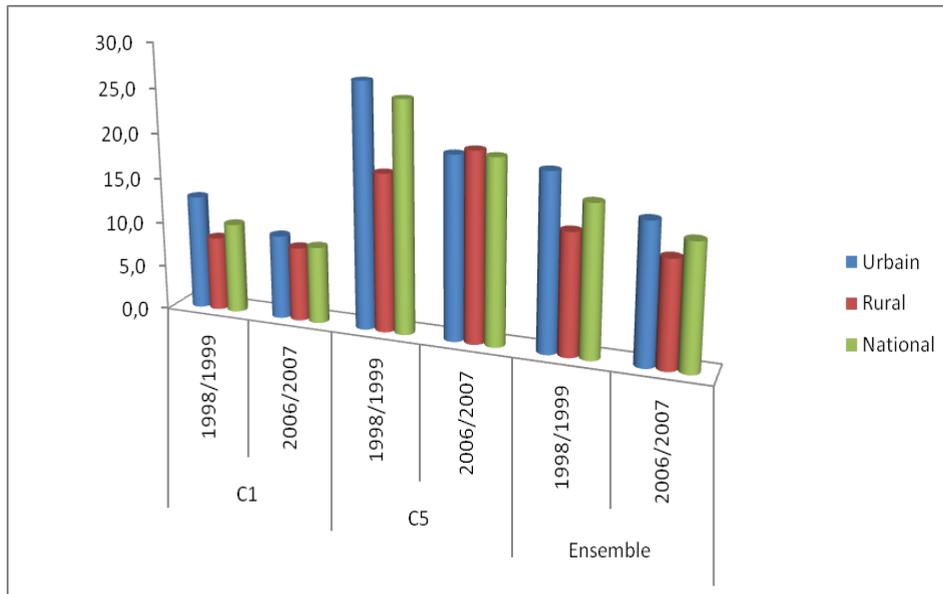
Dans cette section, on présente les données sur la prévalence de la morbidité de la population. Il est à signaler que ces indicateurs restent sensibles à la perception des individus quant à la maladie. Cette perception peut changer selon le sexe, le milieu ou la catégorie socioéconomique à laquelle appartient le ménage.

Les données de l'enquête nationale sur les revenus et les niveaux de vie des Ménages 2007 indiquent que 13,7% des marocains déclarent être tombés malades ou blessés au cours du mois précédant la date de l'enquête. Par milieu de résidence, ce taux varie de 11,7% dans les campagnes à 15,3% dans les villes. Selon le niveau social, ce taux passe de 8,5% chez la classe la plus défavorisée à plus de 20% chez la classe la plus aisée.

Par rapport à 1998/99, on note une légère régression de la propension des personnes qui se déclarent malades ou blessées puisque ce taux était évalué à 16,5% au niveau national (19,3% en milieu urbain et 13,3% en milieu rural).

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du taux de morbidité entre 1998 et 2007 selon le milieu de résidence et la classe de dépense des ménages.

Graphique 1 : Evolution du taux de morbidité selon le milieu de résidence et la classe de dépenses (en %)



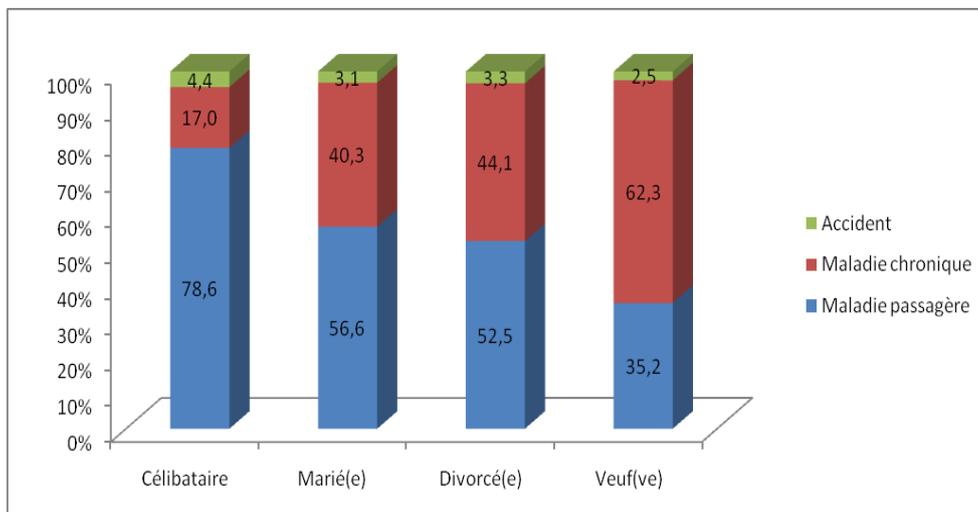
Selon le sexe, ce sont les femmes qui prédominent en terme de déclaration de maladies : 16,1% contre 11,2% chez les hommes. Par tranche d'âge, le taux varie de 8,8% pour les personnes âgées de 15 à 34 ans à 27,2% pour les 60 ans et plus.

2. UTILISATION DES SOINS DE SANTE

Au niveau national 63% des maladies sont déclarées passagères et 33% chroniques. La proportion des maladies déclarées passagères passe de 68,5% pour la classe la moins favorisée à 60,7% pour la classe la plus aisée tandis que celles déclarées chroniques passent de 28,6% à 35,1%. L'exposition aux maladies chroniques s'accroît au fur et à mesure qu'on avance dans l'âge. Ainsi le taux des maladies chroniques atteint son plus haut niveau chez les malades ayant 60 ans et plus (63,0%) contre 9,8% pour les moins de 15 ans.

L'analyse selon l'état matrimonial des malades montre que ce sont les veufs malades qui souffrent le plus des maladies chroniques avec un taux qui atteint 62% (voir graphique 2).

Graphique 2: Nature des maladies déclarées selon l'état matrimonial des malades (en %)



Par ailleurs, concernant le recours des malades aux prestations sanitaires, le taux de consultation médicale à l'échelle nationale a connu une évolution significative allant de 53,5% en 1991 à 65,5% en 1998 pour se fixer à 76,9 % en 2007. Par milieu de résidence, le taux de consultation est de 81,7% dans les villes contre 68,6% dans les campagnes.

Selon le niveau de vie, les ménages les moins favorisés s'adressent moins au personnel médico-sanitaire quand ils sont malades ou blessés, soit 62,0% contre 85,0% pour les plus aisés. Comparé aux données de 1998, le recours aux personnels médico-sanitaires a connu une hausse importante chez la population la moins aisée puisque durant cette période cet indicateur a gagné près de 17 points.

Abstraction faite du milieu de résidence ou du niveau de vie de l'individu, le personnel médico-sanitaire le plus sollicité par les malades reste le médecin qui s'accapare 92,2% des consultations. Le choix du personnel médical ou paramédical consulté change selon les caractéristiques démographiques ou socioéconomiques des malades. Ainsi, selon le niveau de vie, le recours à des médecins spécialistes est deux fois plus élevé chez la classe la plus aisée que chez celle la moins aisée (60,4% contre 30,3% respectivement). Par contre, le personnel paramédical est consulté par 3,3% des malades défavorisés contre 1,0% des aisés.

Le niveau de vie des malades détermine le choix du lieu de consultation. En effet, 31,3% des malades les moins favorisés ont fréquenté un dispensaire, 12,2% un centre de santé, 5,7% une clinique privée et 24,7% un cabinet privé pour se faire soigner. Ces proportions atteignent respectivement 7,8%, 5,1%, 13,8% et 52,5% pour les malades les plus favorisés.

D'autres indicateurs peuvent être utilisés pour essayer d'expliquer la fréquence du recours de la population aux services de santé, notamment la distance moyenne parcourue et le temps moyen mis pour arriver au lieu de consultation. Ainsi, au niveau national, la distance moyenne parcourue pour rejoindre le lieu de consultation est de 21,9 km, mais des disparités importantes sont observées entre les deux milieux de résidence. En effet, la distance moyenne est de 13,8 km en milieu urbain et de 38,5 km en milieu rural.

La distance parcourue a automatiquement des conséquences sur le temps moyen nécessaire pour arriver au lieu de consultation. Ce dernier est évalué en 2007 à 49 mn au niveau national, soit 35 mn en milieu urbain et 77 mn en milieu rural. Une proportion de 11,1 % des malades citadins contre une proportion de 41,4% de leurs homologues ruraux est obligée de consacrer plus d'une heure pour se rendre au lieu de consultation.

56,4% des malades utilisent le véhicule pour se rendre au lieu de consultation, suivi par le déplacement à pieds qui concerne 34,8% des malades. Selon le milieu de résidence, le véhicule et le déplacement à pieds représentent respectivement 49,9% et 44,3% en milieu urbain contre 69,5% et 15,6% en milieu rural.

Pour les malades n'ayant pas consulté un personnel médical ou paramédical, le manque de moyens matériels est la principale raison pour 50,8%, et la nature même de la maladie qui ne nécessite pas une consultation selon le malade pour 28,5%. La ventilation de la première cause selon les catégories socio-économiques révèle que ce manque touche 24,7% des moins favorisés contre 9,6% des plus aisés.

3. DEPENSES EN SOINS MEDICAUX

A l'échelle nationale, l'hygiène et les soins de santé représentent le quatrième poste de dépense en 2007 avec une dépense annuelle moyenne par personne de 809,2 DH. En 2001, cette dépense était de 627 DH.

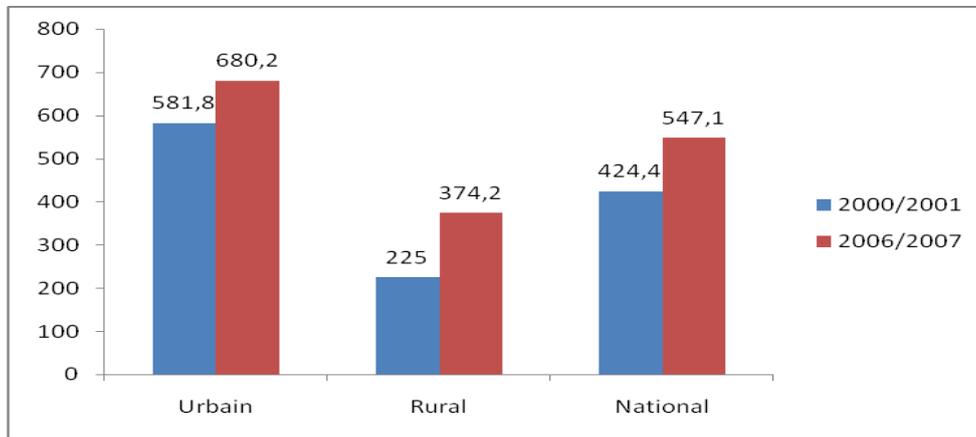
Des disparités importantes sont enregistrées selon le milieu de résidence et le niveau de vie. Ainsi, la dépense annuelle moyenne par personne pour l'hygiène et soins de santé est de 1055 DH en milieu urbain contre 488,9 DH en milieu rural. Pour la classe la moins aisée, cette dépense n'est que de 199,63 DH contre 1993,5 DH chez la classe la plus aisée.

Concernant les soins médicaux qui englobent les honoraires des médecins, les analyses et radiologie, les soins dans les hôpitaux, les soins dentaires et l'achat des médicaments, la dépense annuelle moyenne a été évaluée à 547,1 DH par personne représentant ainsi 67,6% du total du poste « hygiène et soins médicaux » et 4,9% du budget total des ménages.

L'examen de cette dépense par milieu de résidence montre que le citadin dépense presque le double du résident en milieu rural en soins de santé (680,2 DH contre 374,2 DH par personne et par an). Selon la classe de dépense, une personne appartenant à la classe des 20% les plus aisés a une dépense annuelle presque 12 fois supérieure à celle d'une personne appartenant aux 20% les plus défavorisés (au lieu de 16 fois en 2001) soit 1417,4 DH contre 121,5 DH respectivement.

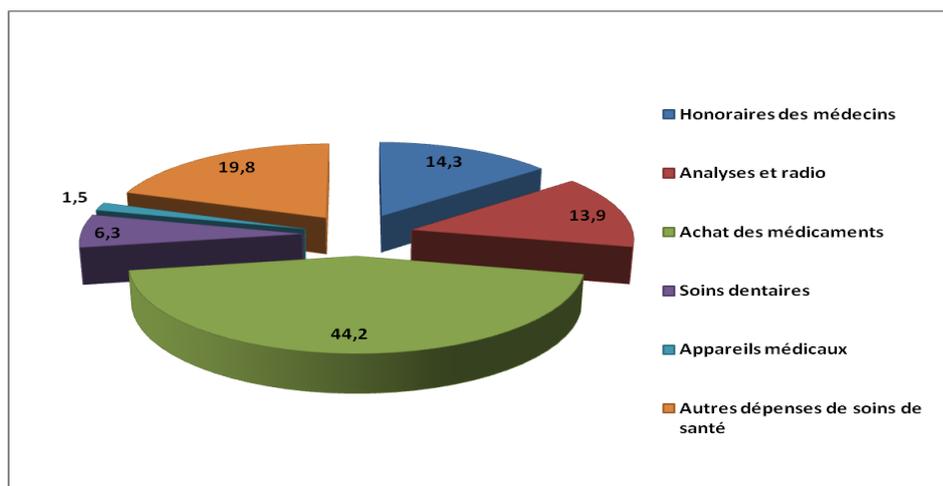
Entre 2001 et 2007, la dépense en soins de santé a connu une nette évolution et ce, aussi bien dans les villes que dans la campagnes.

Graphique 3 : Evolution de la dépense annuelle moyenne par personne en soins de santé entre 2001 et 2007 (en DH)



La structure des dépenses en soins de santé montre que l'achat des médicaments s'adjuge la première place dans le budget ménager alloué à ce poste avec un coefficient budgétaire de 44,2 % (voir graphique 4). La dépense annuelle par personne consacrée à l'achat des médicaments atteint 241,7DH (contre 229,5 DH en 2001) avec une forte disparité selon le milieu de résidence et la classe de dépense. En effet, cette dépense s'établit à 306,8 DH par personne en milieu urbain contre 157,2DH en milieu rural et passe de 62,6 DH (51 DH en 2001) à 571,6 DH (574,9 DH en 2001) entre le premier et le dernier quintile de dépense.

Graphique 4 : Structure des dépenses en soins de santé (en %)



**DEPENSES DE CONSOMMATION
NIVEAU, EVOLUTION, CARACTERISTIQUES
ET INEGALITES**

Tout comme le revenu, la consommation des ménages en biens et services constitue un indicateur clé du niveau de vie. En effet, la consommation mesure la dépense effectuée par les ménages pour satisfaire leurs besoins de consommation essentiels. L'analyse de ces dépenses en terme de niveau, de distribution et d'évolution revêt un grand intérêt et constitue l'essence même des enquêtes sur les niveaux de vie des ménages. Cette analyse permet d'évaluer le niveau de vie de la population et d'identifier les facteurs socio-économiques conduisant à son amélioration.

1. NIVEAU ET EVOLUTION DE LA DEPENSE

1.1. Dépense totale des ménages

Le niveau de vie global de la population peut être approché en premier lieu par l'évolution de la dépense totale des ménages. Cet indicateur a connu un accroissement de 64% entre 1998 et 2007.

Tableau 1 : Evolution de la dépense totale des ménages selon le milieu de résidence entre 1985 et 2007 (en millions de DH)

Année	Urbain	Rural	Ensemble
ENCDM 1984/1985	46 305	32 573	78 878
ENRNVM 1998/1999	150 876	64 308	215 184
ENCDM 2000/2001	186 174	67 012	253 186
ENRNVM 2006/2007	253 912	99 442	353 354

1.2. Dépense annuelle moyenne par ménage (DAMM)

Les résultats présentés dans le tableau ci-dessous montrent qu'en 2007, les ménages marocains ont dépensé en moyenne 57 925 DH par an pour satisfaire leurs besoins de consommation, soit près de 4827 DH par mois.

Ce montant global couvre l'ensemble des biens et services acquis (achetés, autoconsommés,...) y compris la valeur locative du logement que paieraient les ménages propriétaires ou logés gratuitement s'ils étaient en situation de location.

La DAMM a enregistré une augmentation de 25% au niveau national sur une période de 9 ans (entre 1998 et 2007), soit un accroissement annuel moyen de 2,7%. Cette évolution est plus importante en milieu rural (près de 34%) qu'en milieu urbain (17,5%), ce qui s'est traduit par la réduction de l'écart urbain/rural qui a atteint 1,54 fois en 2007 contre 1,75 fois en 1998. Le niveau de la DAMM est de 66 724 DH en milieu urbain contre 43 334 DH en milieu rural, soit 5560 DH et 3611 DH par mois respectivement.

Tableau 2 : Evolution de la dépense annuelle moyenne par ménage selon le milieu de résidence (en dirhams courants)

Enquête	Période	Milieu de résidence			Ecart Urbain/Rural
		Urbain	Rural	Ensemble	
ENCDM	1984 /1985	26 667	16 824	21 475	1,59
ENRNVM	1990 /1991	48 192	28 584	38 600	1,69
ENRNVM	1998 /1999	56 781	32 372	46 339	1,75
ENCDM	2000/2001	58 900	33 994	49 333	1,73
ENRNVM	2006/2007	66 724	43 334	57 925	1,54

Cependant, l'approche du niveau de vie par la DAMM donne une vue incomplète du fait qu'elle ne tient pas compte de la taille du ménage. Il est donc plus commode d'approcher le niveau de vie des ménages par la dépense annuelle moyenne par personne en prenant l'indicateur "taille du ménage" comme déflateur de la dépense totale.

1.3. Dépense annuelle moyenne par personne (DAMP)

Le niveau de la dépense annuelle moyenne par personne a atteint 11 233 DH en 2007, soit une moyenne de 936 DH par mois et par personne. Comparé au niveau enregistré en 2001 qui était de 8280 DH par personne, cet indicateur s'est accru annuellement de 5,2% en dirhams courants et de 3,2% en termes réels si l'on tient compte l'évolution de l'indice du coût de la vie

entre ces deux périodes. Ces résultats témoignent d'une nette amélioration du niveau de vie de la population marocaine durant cette période en comparaison avec l'accroissement annuel de la DAMP enregistré entre 1998 et 2001 (2,1% en dirhams courants et 1% en termes réels).

Ces évolutions ont profité aussi bien aux villes qu'aux campagnes. Le montant annuel moyen de la dépense par personne est passé respectivement de 10624 DH et 5288 DH en 2001 à 13 894 DH et 7777 DH en 2007, soit des taux d'accroissement annuels respectifs de 4,5% et 6,6%.

Il est à noter que près de 62,7% des ménages marocains vivent avec une dépense annuelle moyenne par tête inférieure à la moyenne nationale. Par milieu de résidence, cette proportion est de 63,5% pour les citadins et 56,6% pour les ruraux.

L'analyse de l'évolution de la dépense annuelle moyenne par personne selon le milieu de résidence laisse donc apparaître des disparités spatiales comme le montre le tableau ci-après. Toutefois, l'écart entre les deux milieux, urbain et rural, s'est relativement réduit à 1,8 fois en 2007 après une stabilité à 2 fois de 1990 à 2001.

Tableau 3 : Evolution de la dépense annuelle moyenne par personne selon le milieu de résidence

(En DH courants)

Source	Période	Milieu de résidence			Ecart U / R
		Urbain	Rural	Ensemble	
ENCMDM	1984 / 1085	4 915	2 637	3 623	1,9
ENRNVM	1990 / 1991	9 224	4 623	6 780	2,0
ENRNVM	1998 / 1999	10 152	5 085	7 823	2,0
ENCMDM	2000 / 2001	10 642	5 288	8 280	2,0
ENRNVM	2006 / 2007	13 894	7 777	11 233	1,8

Par ailleurs, l'analyse de la répartition des dépenses par personne selon les classes de déciles montre des inégalités importantes aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural (tableau 4 ci-contre). En effet, l'écart entre les

10% les plus aisés (classe de décile 10) et les 10% les moins aisés (classe de décile 1) est de 12,6 fois au niveau national, il est plus accentué dans les villes (12,1 fois) que dans les campagnes (10,3 fois).

Tableau 4 : Dépense annuelle moyenne par personne (DAMP) selon les déciles et le milieu de résidence

Classe de déciles de la DAMP	Valeur ¹ du décile	Milieu de résidence			Rapport Urbain/Rural		
		Ensemble	Urbain	Rural	1998/99	2000/01	2006/07
1	3801	2960	3151	2895	1,75	1,61	1,53
2	4945	4382	4392	4375	1,71	1,61	1,51
3	5902	5399	5411	5389	1,74	1,68	1,50
4	6873	6391	6423	6358	1,75	1,73	1,52
5	8095	7480	7474	7488	1,78	1,79	1,54
6	9498	8745	8763	8717	1,81	1,85	1,54
7	11 357	10331	10341	10312	1,85	1,89	1,58
8	14 291	12656	12665	12640	1,92	1,99	1,65
9	20 388	16783	16800	16728	2,02	2,10	1,76
10	-	37175	38262	29878	2,42	2,40	2,31

1 : la valeur du décile est la limite supérieure des déciles en tant que classes de dépenses

2. DEPENSES DE CONSOMMATION ET CARACTERISTIQUES DES MENAGES

La dépense des ménages varie en fonction de plusieurs déterminants démographiques et socio-économiques de la population, notamment la composition du ménage, le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, l'emploi et le revenu.

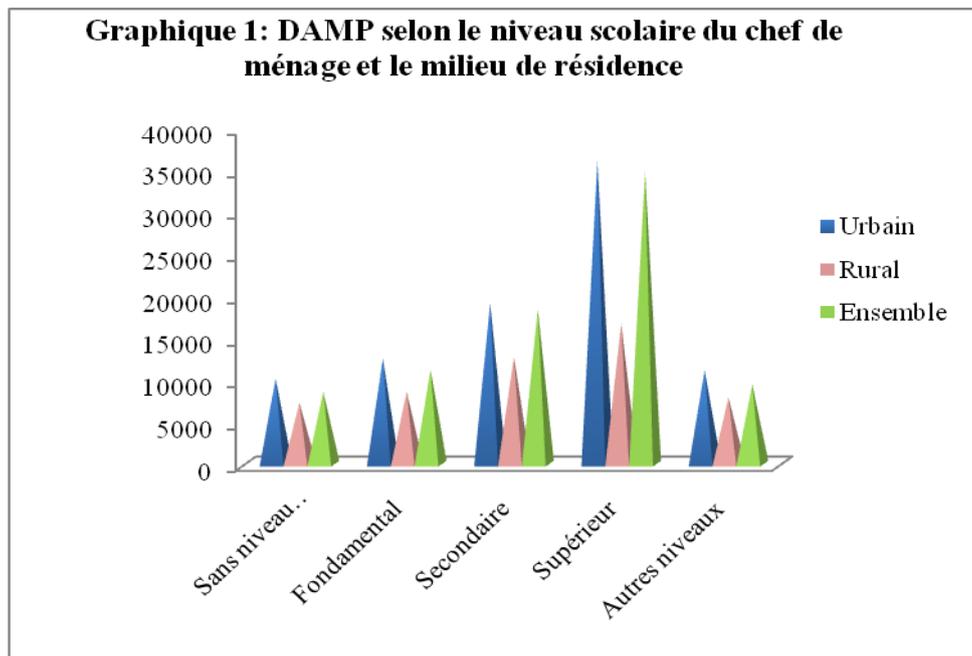
2.1. Dépenses des ménages en fonction des caractéristiques démographiques et socio-culturelles

La dépense annuelle moyenne par personne est inversement corrélée à la taille du ménage. Une grande disparité existe entre les ménages individuels qui dépensent annuellement, par tête, 30 166DH et les ménages ayant une

taille de 8 personnes et plus dont le montant de dépense annuelle par personne s'établit à 7608 DH, soit un écart de près de 4 fois.

Selon le sexe du chef de ménage, la dépense annuelle moyenne par tête chez les ménages dirigés par une femme (17,5 % de l'ensemble des ménages) est légèrement supérieure à celle des ménages dont le chef est un homme (près de 1,1 fois).

L'état matrimonial du chef de ménage affecte fortement la dépense par tête réalisée par les ménages. En effet, la DAMP la plus élevée est enregistrée chez les ménages dont le chef est célibataire (15 568 DH) suivis par les divorcés (13 512 DH). Les ménages dont le chef est marié réalisent la dépense par personne la plus faible (11 074 DH).



Les disparités du niveau de vie des ménages peuvent être aussi expliquées par d'autres facteurs culturels tels que le niveau d'instruction et d'alphabétisation du chef de ménage. En effet, plus le niveau scolaire du chef de ménage est élevé, plus le niveau de vie du ménage s'améliore et ceci quel que soit le milieu de résidence. Ainsi, la dépense annuelle moyenne par

personne passe de 8591 DH pour les ménages dont le chef est sans niveau d'instruction à 34 828 DH pour ceux ayant à leur tête un chef avec un niveau d'instruction supérieur. L'écart entre les deux catégories de ménages s'élève à 4 fois.

L'alphabetisation du chef de ménage détermine l'amélioration des conditions de vie de son ménage. Ainsi, les ménages dirigés par des chefs qui savent lire et écrire dépensent annuellement 14 219 DH par personne contre 8 547 DH pour ceux dirigés par des personnes analphabètes (soit 1,7 fois).

2.2. Dépenses des ménages selon les caractéristiques socio-économiques

Selon le statut dans l'emploi, les ménages dirigés par un employeur ont une dépense annuelle moyenne par tête plus importante que celle des ménages dont le chef est salarié (1,88 fois) ou indépendant (2,42 fois).

L'analyse différentielle de la dépense par personne selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage permet de relever des écarts assez importants entre les différentes catégories. Les ménages dont le chef est un responsable hiérarchique, cadre supérieur, directeur d'entreprise ou membre des professions libérales se trouvent en première position avec une dépense annuelle moyenne de 43 463 DH dépassant la moyenne nationale de près de 4 fois. Par contre, les ménages dont le chef appartient à la catégorie des exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux ou manœuvres non agricoles réalisent une dépense annuelle moyenne par tête largement inférieure à la moyenne nationale. Les ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche ont le niveau de dépense le plus faible, 6,6 fois inférieur à celui des cadres supérieurs.

Selon la branche d'activité dans laquelle exerce le chef de ménage, la dépense annuelle moyenne par personne la plus élevée est observée chez les ménages dont le chef exerce dans les activités financières, immobilières ou informatiques, soit 32 725 DH. Par contre, le niveau des dépenses de consommation le plus faible est réalisé par les ménages dont le chef appartient à la branche « agriculture, forêt et pêche » avec 7628 DH par personne.

3. INEGALITES DANS LES DEPENSES DE CONSOMMATION

L'analyse des disparités des dépenses de consommation est examinée à travers les indicateurs de la concentration des dépenses de consommation. L'élaboration de ces indicateurs se base sur un regroupement des ménages en classes de même fréquence suivant les valeurs croissantes des dépenses par personne ou par ménage. Il s'agit essentiellement des déciles (10%) et des quintiles (20%).

L'examen de la concentration des dépenses en 2007 selon les différentes catégories socio-économiques permet de faire les constatations suivantes :

- la moitié la plus aisée de la population marocaine réalise 76,3% de la masse totale des dépenses de consommation alors que l'autre moitié ne réalise que 23,7%.
- le cinquième de la population le plus aisé réalise presque la moitié (48,1%) des dépenses de consommation alors que les 20% les moins favorisés de la population n'en effectuent que 6,5%.
- les ménages appartenant aux 10% les plus favorisés :
 - ✓ dépensent annuellement 20 388 DH par personne en moyenne, soit 25 531DH en milieu urbain et 13 516 DH en milieu rural ;
 - ✓ réalisent 33,1% de la masse globale des dépenses au niveau national (33,7% dans les villes et 26,0% dans la campagne) ;
- les personnes relevant des 10% les moins favorisés :
 - ✓ vivent avec une dépense de 3 801DH par personne et par an (4 829 DH en milieu urbain et 3 157 DH en milieu rural) ;
 - ✓ ne réalisent que 2,63% de la masse globale des dépenses à l'échelle nationale (2,73% en milieu urbain et 3,17% en milieu rural).

Tableau 5 : Indicateurs de concentration des dépenses selon le niveau de vie et le milieu de résidence

Année et milieu de résidence	% des dépenses faites par les x% des ménages les moins favorisés			% des dépenses faites par x% des ménages les plus favorisés			Ecart entre les x% les plus favorisés et les x% les moins favorisés	
	x = 10	x = 20	x = 50	x = 10	x = 20	x = 50	x = 10	x = 20
2001								
Urbain	2,8	6,7	24,2	31,0	46,4	75,7	11,1	6,9
Rural	3,4	8,4	28,7	25,9	40,6	71,3	7,6	4,8
Ensemble	2,6	6,5	23,4	32,1	47,8	76,6	12,3	7,4
2007								
Urbain	2,7	6,7	23,6	33,7	48,7	76,4	12,5	7,3
Rural	3,2	7,8	27,6	26,0	41,3	72,4	8,1	5,3
Ensemble	2,6	6,5	23,7	33,1	48,1	76,3	12,7	7,4

Mesuré par le rapport des parts dans le total des dépenses, l'écart entre le décile le plus aisé et le décile le moins aisé révèle des disparités importantes dans les dépenses notamment en milieu urbain. Cet écart s'élève à 12,7 fois au niveau national (12,5 fois dans les villes et 8,1 fois dans la campagne).

Le coefficient de Gini, une autre mesure du degré de concentration, s'établit à 40,7% en 2007 contre 40,8% en 2001. Il est passé de 39,3% à 41,1% en zones urbaines et de 32,0% à 33,1% en zones rurales.

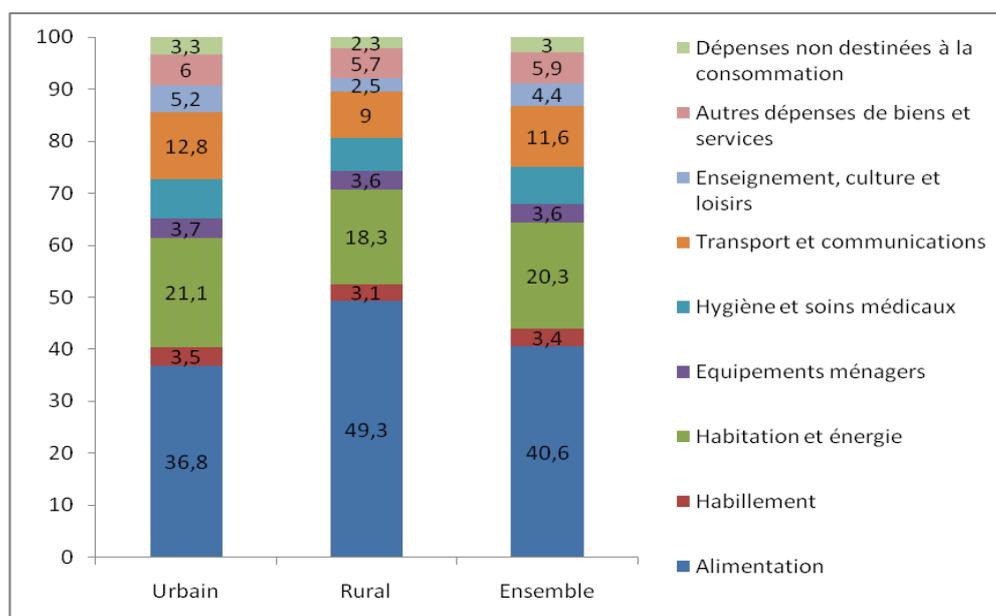
STRUCTURE DES DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES

1. STRUCTURE DES DEPENSES DES MENAGES

Au vu des résultats de l'enquête, on constate que les dépenses d'alimentation (non compris l'achat du tabac) continuent d'occuper la première place dans le budget ménager avec un poids de 40,6% en 2007 contre 41,3% en 2001 et 43,1% en 1998 soit des diminutions de 0,7 et 2,5 points respectivement.

Selon le milieu de résidence, le poids de l'alimentaire varie de 49,3% dans le milieu rural (contre 49,9% en 2001) à 36,8% en milieu urbain (contre 37,9% en 2001).

Graphique 1 : Structure de la dépense en 2007 selon le milieu de résidence



Par ailleurs, cette structure montre que les dépenses allouées à l'habitation et énergie (loyer et entretien du logement, dépenses d'eau et d'électricité) occupent la deuxième place du budget des ménages même si leur poids a reculé (20,3% en 2007 contre 22,1% en 2001, soit une baisse de 1,8 points).

Pour ce poste de biens et services, le ménage urbain dépense 1,2 fois plus que le ménage rural.

Avec un poids de 11,6%, le groupe « transport et communication » vient en troisième position avec une dépense annuelle moyenne de 1308 DH par an en hausse de 112% par rapport à 2001. La dépense d'un ménage urbain concernant ce poste est supérieure à celle d'un ménage rural (12,8% contre 9% en 2007).

Concernant le groupe « enseignement, culture et loisir », il s'accapare 4,4% du budget des ménages en 2007 contre 3,6% en 2001.

Les parts des autres groupes de dépenses relatifs aux « équipements ménagers », « hygiène et soins médicaux », « autres dépenses de biens et services » et « dépenses non destinées à la consommation » n'ont pas subi de grands changements entre 2001 et 2007.

A titre de comparaison, les structures des dépenses de la Tunisie (2005) et de la France (2006) sont données dans le tableau suivant.

Tableau 1 : Coefficients budgétaires chez les ménages marocains, tunisiens et français

(en %)

Grands groupes de biens et services	Maroc (2007)	Tunisie (2005)	France (2006)
Alimentation	40,6	34,8	15,5
Logement	20,3	22,8	16,2
Vêtement	3,4	8,8	7,8
Santé	7,2	10,3	3,6
Transport	8,8	10,7	15,7
Communications	2,8	3,7	3,6
Enseignement	2,7	2,8	0,7
Culture et loisirs	1,7	5,6	9,0
Autre dépense	12,5	0,5	27,9
Total	100,0	100,0	100,0

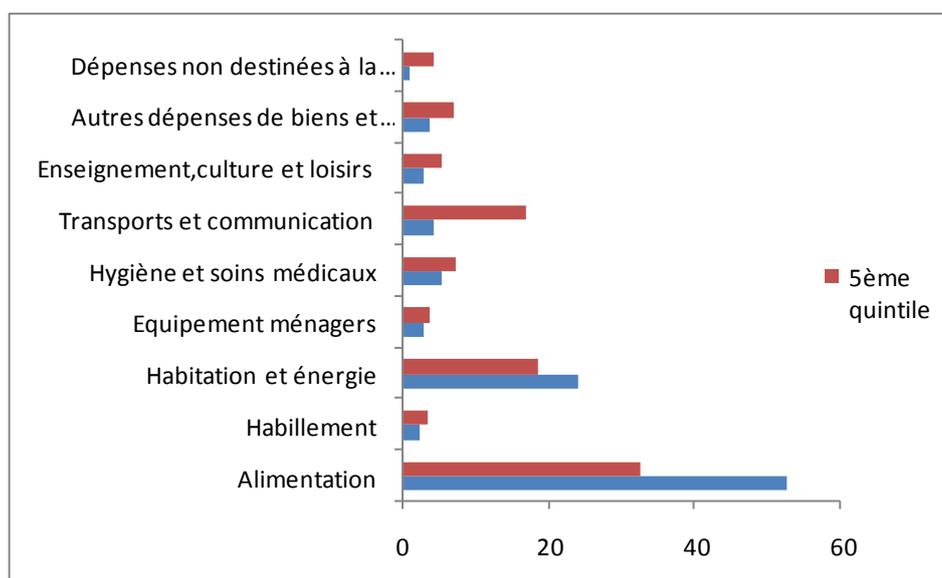
Sources : INSEE France, Enquête budget de famille 2006.

Institut National de la Statistique Tunisie, enquête sur la consommation et le niveau de vie des ménages 2005.

En Tunisie, comme c'est le cas au Maroc, l'alimentation constitue encore le premier poste budgétaire suivie par le logement, tandis que l'ordre de ces deux postes s'inverse en France.

Par ailleurs, les poids des grands groupes de biens et services diffèrent en fonction des caractéristiques socio-économiques du ménage : le niveau de vie, la taille du ménage, le milieu de résidence, le type d'habitat, le type d'activité, les prix et l'offre des biens et services, etc.

Graphique 2 : Structure des dépenses de consommation selon les classes de dépense



Les résultats de l'enquête montrent que le poids de l'alimentation dans le budget total est d'autant plus élevé que le niveau de vie des ménages est faible. En 2007, il est de 52,6% pour les 20% des ménages les plus défavorisés contre 32,5% pour les 20% des ménages les plus aisés, soit un écart de 20,1 points.

Par ailleurs, la part du budget consacrée à l'alimentation augmente avec la taille du ménage. Ce coefficient passe de 38,2% pour les ménages réduits (1 à 2 personnes) à 44,3% pour des ménages élargis (9 personnes et plus).

La part des dépenses d'alimentation est également corrélée avec la strate d'habitat. Les ménages qui habitent dans la strate d'habitat précaire ou clandestin consacrent une plus grande part de leur budget à l'alimentaire que ceux qui résident dans la strate d'habitat de luxe, soit 43,7% contre 25,5%.

Pour les dépenses de transport et communication, leur poids augmente au fur et à mesure que les niveaux de vie s'élèvent. Il est plus que trois fois plus élevé pour les 20% les plus aisés comparé aux 20% les plus défavorisés (17% contre 4,5%).

Le poids des dépenses d'habitation et énergie diminue avec la classe de dépense passant de 24% pour les 20% les plus défavorisés à 18,7% pour les plus aisés, soit un écart de 5,3 points.

2. EVOLUTION DE LA STRUCTURE DE LA DEPENSE DE CONSOMMATION DEPUIS 1991

Grâce aux données disponibles à travers les différentes enquêtes réalisées sur les niveaux de vie et les dépenses de consommation, il est possible de suivre la tendance en matière d'habitude de consommation des ménages marocains.

Ainsi, depuis 1990, les postes de dépenses qui ont connu une hausse de leur poids dans le budget des ménages sont ceux du transport et communications (de 5,9% à 11,6%) et de l'habitation et l'énergie (de 17,4% à 20,3%). A l'inverse, le poids de l'alimentation a baissé de 45,5% à 40,6% et celui de l'habillement de 6,1% à 3,4%.

Tableau 2 : Evolution de la structure des dépenses des ménages entre 1991 et 2007 selon le milieu de résidence (en%)

Grands groupes de biens et services	1991			1998			2001			2007		
	urbain	rural	total									
Alimentation	40,3	54,7	45,5	38,4	54,2	43,1	37,9	49,9	41,3	36,8	49,3	40,6
Habillement	6,3	5,9	6,1	5,7	5,1	5,5	5	4,3	4,8	3,5	3,1	3,4
Habitation et énergie	18,5	15,4	17,4	23,4	16,7	21,4	22,6	21	22,1	21,1	18,3	20,3
Equipements ménagers	4,6	3,9	4,3	3,9	3,9	3,9	3,8	4	3,8	3,7	3,6	3,6
Hygiène et soins médicaux	7,8	4,6	6,7	7,6	5	6,9	8,3	5,6	7,6	7,6	6,3	7,2
Transport et communications	6,6	4,7	5,9	7	5,2	6,5	8,2	5,6	7,5	12,8	9	11,6
Enseignement, culture et loisirs	7,4	3	5,8	5,6	2,1	4,5	4,3	1,8	3,6	5,2	2,5	4,4
Autres dépenses de biens et services	5,2	5,6	5,5	6,3	6	6,2	5,9	5,1	5,7	6	5,7	5,9
Dépenses non destinées à la consommation	3,3	2,2	2,8	2,1	1,8	2	4	2,7	3,6	3,3	2,3	3
Total	100,0											

PERCEPTION DES CHEFS DE MENAGE DE L'EVOLUTION DE LEUR NIVEAU DE VIE

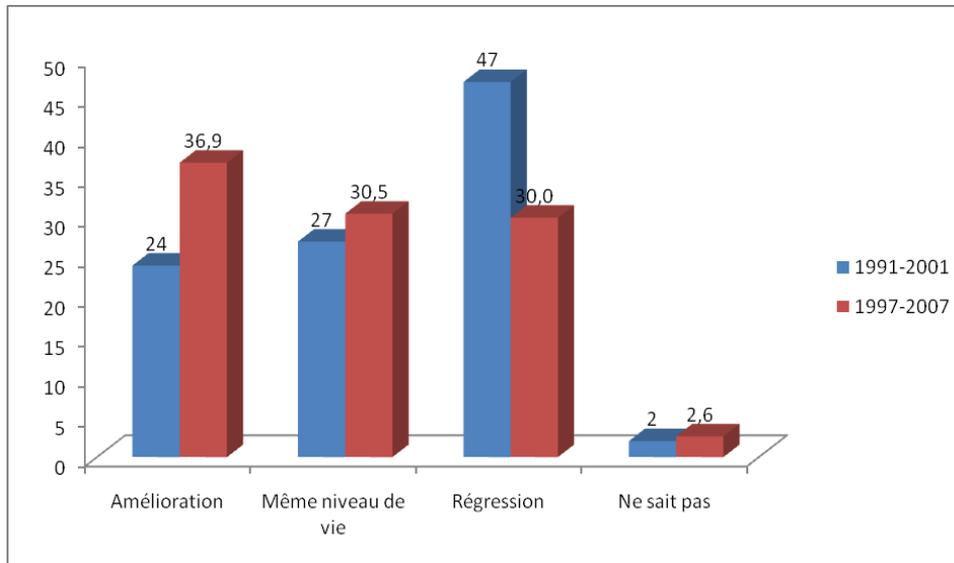
L'enquête nationale sur les revenus et les niveaux de vie des ménages 2006/2007 a également saisi l'appréciation des chefs de ménages enquêtés de l'évolution du niveau de vie de leurs ménages au cours des dix années précédant l'enquête. Pour ce faire, un module a été élaboré et inséré dans le questionnaire de l'enquête. Il porte sur la perception de l'évolution du niveau de vie des ménages, les raisons à l'origine d'une telle évolution, sur les postes de dépenses qui posent le plus de problèmes aux ménages et, enfin sur les principales inquiétudes vis à vis de l'avenir.

1. EVOLUTION DU NIVEAU DE VIE DES MENAGES SELON L'APPRECIATION DE LEURS CHEFS

La période de référence choisie pour évaluer l'évolution du niveau de vie des ménages correspond aux dix années précédant l'enquête. Une telle période est jugée suffisamment longue pour permettre aux chefs de ménages de repérer les changements d'ordre structurel.

Les données de l'enquête à ce sujet révèlent qu'en 2007, une proportion de 36,9% des chefs de ménage déclarent une amélioration de leur niveau de vie, 30,5% déclarent une stagnation de leurs niveaux de vie et 30% jugent que les conditions de vie ont plutôt régressé.

Graphique 1 : Evolution des perceptions des chefs de ménage de l'évolution de leur niveau de vie (en %)



Comparés aux opinions avancées sur l'évolution de leur niveau de vie entre 1991 et 2001, on constate une augmentation notable de la proportion des chefs de ménage qui déclarent une amélioration de leurs conditions de vie (de 24% à 36,9%). La proportion des chefs qui ont constaté une régression de leur niveau de vie dans les dix années précédant les deux points d'enquête 2001 et 2007 a connu une baisse de 17 points (voir graphique 1).

Analysée par sexe, la proportion des chefs de ménage qui déclarent une dégradation est plus élevée chez les femmes que chez les hommes, soit 40,8% contre 27,8%. Parallèlement, 30,4% des cheftaines de ménage déclarent une amélioration des conditions de vie et 25,9% seulement évoquent une stagnation. Ces derniers jugements sont déclarés par les chefs de ménages hommes dans des proportions plus élevées, soit respectivement 38,2% et 31,4%.

De telles disparités peuvent être expliquées par plusieurs facteurs, notamment le fait que l'accès à la responsabilité du ménage ne revient généralement aux femmes que dans certaines conditions d'absence du mari (divorce, veuvage, immigration,...).

Selon l'âge du chef de ménage, si 25,4% des âgés de 15 à 24 ans déclarent une dégradation des conditions de vie, ceux âgés de 60 ans et plus le déclarent avec une proportion nettement plus élevée (33%). A l'opposé, l'amélioration du niveau de vie durant les dix dernières années est déclarée par 44,2% des chefs de ménage âgés de 15 à 24 ans contre seulement 33,4% pour ceux ayant 60 ans et plus.

La taille du ménage est également un des déterminants de la perception des chefs de ménage de l'évolution de leurs niveaux de vie. A cet égard, les résultats de l'enquête indiquent que 33,3% des chefs de ménages réduits à 1 ou 2 personnes déclarent une amélioration de leur niveau de vie contre 41,9% pour ceux s'occupant des ménages de 9 personnes et plus.

Par ailleurs, l'analyse des perceptions des chefs de ménage de l'évolution du niveau de vie selon les classes de la dépense par personne met en exergue de grandes disparités. Ainsi, 34,2% des chefs de ménage appartenant à la classe des 20% les plus défavorisés (moins de 4 945 DH par an et par personne) déclarent une régression du niveau de vie alors que cette proportion s'établit à 24,3% pour les 20% les plus aisés (DAMP estimée à 14 291 DH et plus).

Les chefs de ménage ayant déclaré une dégradation de leurs niveaux de vie ont été amenés à s'exprimer sur les raisons à l'origine de telles dégradations. Eventuellement, chaque enquêté pouvait avancer une ou plusieurs raisons.

Une lecture des résultats obtenus révèle que la cherté de la vie est évoquée par la proportion la plus importante des chefs de ménage (25,8%). L'augmentation des besoins suit avec une part de 22,1% et la diminution des sources d'activité est la cause avancée par 16,1% des enquêtés. Les autres raisons avancées sont la sécheresse pour 12,7%, l'augmentation des membres à charge pour 11,6%, et "décès, maladie ou absence du soutien principal" pour 8% des chefs de ménage.

L'examen de ces déclarations selon les caractéristiques socio-démographiques met en évidence des disparités liées essentiellement au sexe et au milieu de résidence. Si la cherté de la vie est évoquée dans la même proportion dans les deux milieux urbain et rural, l'impact de la

sécheresse est beaucoup plus ressentie en milieu rural, soit 19,5% contre 8,8% en milieu urbain. Par contre, l'augmentation des besoins est avancée avec une proportion plus importante dans les villes (23,6%) que dans les campagnes (19,6%).

Par sexe, les différences s'observent essentiellement pour le facteur "décès, maladie ou absence du soutien principal" qui est nettement plus déclaré par les femmes cheftaines de ménage (18,4%) que par leur homologue de sexe masculin (4,8%). Une telle différence serait due au fait que les femmes n'accèdent généralement à la responsabilité de chef de ménage qu'en cas d'absence du soutien principal (souvent le mari).

Par ailleurs, la cherté de la vie demeure la principale cause avancée de régression du niveau de vie quels que soient les caractéristiques des chefs de ménages enquêtés. Cependant, l'ampleur avec laquelle elle est avancée diffère d'une catégorie à l'autre. En effet, cette cause est citée plus par les ménages aisés (27,2% contre 23,8% pour les plus pauvres), jeunes (27,2%) ou chez les ménages réduits composés d'une à deux personnes (28%).

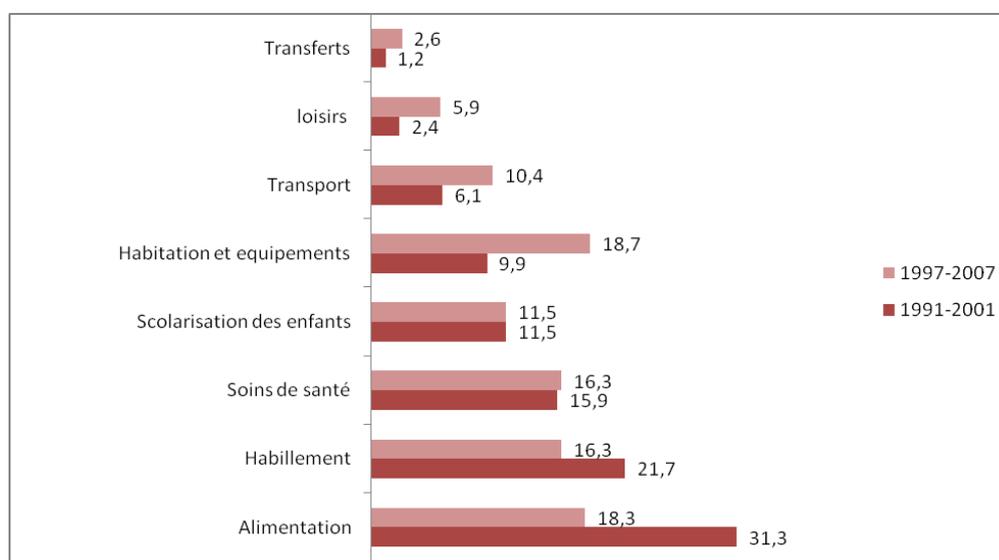
2. POSTES DE DEPENSE POSANT LE PLUS DE PROBLEMES AUX MENAGES

L'examen de la nature des dépenses dont se soucient le plus les enquêtés au cours des dix années précédant l'enquête met en évidence l'importance que revêtent l'habitation et les équipements durables, l'alimentation, l'habillement et les soins de santé dans les dépenses des ménages. En effet, les chefs de ménages déclarant ces postes comme ceux qui posent le plus de problèmes dans des proportions respectives de 18,7%, 18,3%, 16,3% et 16,3%. Les problèmes relatifs à la scolarisation des enfants et au transport ne sont pas négligeables non plus. Ces deux postes sont respectivement évoqués par 11,5% et 10,4% des chefs de ménage enquêtés.

En comparant la structure des postes de dépense posant le plus de problèmes pour les ménages au cours de la période 1997- 2007 avec celle dégagée pour 1991-2001, plusieurs constatations peuvent être soulignées :

- les dépenses liées à l'habitation et aux équipements durables passent du 5^{ème} rang au cours de 1991-2001 au premier rang au cours de 1997-2007 ;
- les dépenses liées à l'alimentation et à l'habillement restent parmi les postes de dépenses inquiétant les ménages mais dans une moindre mesure qu'auparavant ;
- les dépenses liées au transport, loisirs et transferts gardent le même rang dans le classement des postes de dépenses qui posent des problèmes aux ménages.

Graphique 2 : Postes de dépense posant le plus de problèmes pour les ménages (en %)



L'analyse de telles déclarations selon les caractéristiques socio-démographiques révèle que certains postes de dépenses posent relativement plus de problèmes que d'autres. Ainsi, pour les chefs de ménages femmes, l'"habitation et équipements durables" leurs posent plus de soucis qu'aux hommes (29,1% contre 18,6% pour les hommes). Par contre la "scolarisation des enfants" est plus ressentie comme difficulté par les hommes chefs de ménage que par leurs homologues femmes (11,9% contre 9,1% respectivement).

Si l'habitation et équipements durables et l'alimentation sont des soucis évoqués avec ampleur à tout âge, les soucis relatifs aux soins de santé sont ressentis davantage chez les chefs de ménages plus âgés. En effet, près de

19,1% des âgés de 60 ans et plus le déclarent contre 13,6% seulement des jeunes de 15 à 24 ans.

3. PRINCIPALES INQUIETUDES DES CHEFS DE MENAGE CONCERNANT L'AVENIR

Interrogés sur leurs inquiétudes vis à vis de l'avenir, les réactions des chefs de ménage tournent essentiellement autour de la cherté de la vie (13,3%), la maladie et invalidité (12%), la sécheresse (11,1%) et le chômage des jeunes (11%).

Le poids de chacun de ces soucis évoqués diffère selon le milieu de résidence. En effet, la sécheresse est un souci majeur pour les ruraux qui le soulèvent avec une fréquence de 13,8% contre 9,6 % pour les citadins tandis que le manque de sécurité préoccupe davantage les résidents des villes (7,3% contre 4,5% des ruraux).

Tableau 1: Répartition des chefs de ménage selon leurs principales inquiétudes quant à l'avenir

(en %)

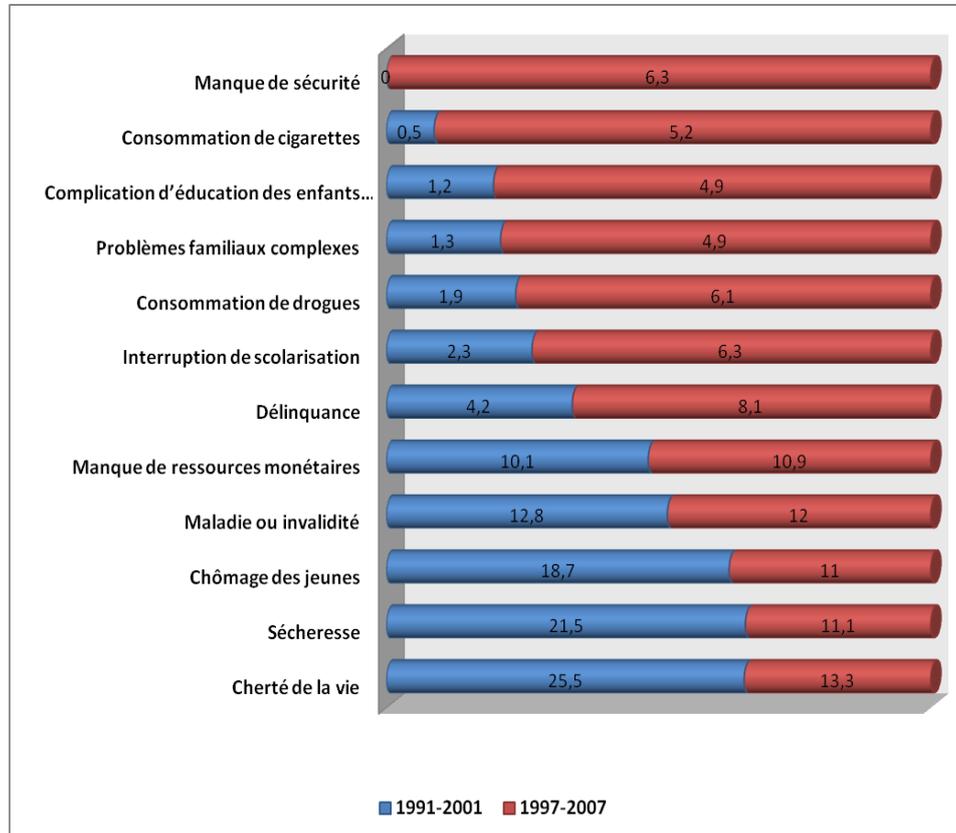
Principales inquiétudes	Urbain	Rural	Ensemble
Sécheresse	9,6	13,8	11,1
Chômage des jeunes	11,0	10,9	11,0
Cherté de la vie	12,9	14,0	13,3
Interruption de scolarisation	6,5	5,8	6,3
Délinquance	8,4	7,4	8,1
Maladie ou invalidité	11,7	12,4	12,0
Manque de ressources monétaires	10,6	11,5	10,9
Complication d'éducation des enfants suite au décès d'un parent	5,1	4,7	4,9
Consommation de cigarettes	5,4	4,9	5,2
Consommation de drogues	6,3	5,7	6,1
Problèmes familiaux complexes	5,1	4,5	4,9
Manque de sécurité	7,3	4,5	6,3
Total	100,0	100,0	100,0

L'examen de ces déclarations selon le sexe fait ressortir une inquiétude relativement élevée des cheftaines de ménage vis-à-vis des "maladies et invalidité" (12,9% contre 11,8% pour les hommes) ou encore le "manque de ressources monétaires" (11,4% contre 10,8% respectivement). Parallèlement, les hommes se soucient davantage "des problèmes liés à l'interruption de la scolarisation des enfants" (6,4% chez les chefs hommes contre 5,5% chez leurs homologues femmes), ainsi que des risques que courent les jeunes comme "la délinquance" (8,2% contre 7,4%), "la consommation des cigarettes" (5,4% contre 4,6%) ou " la consommation des drogues " (6,2% contre 5,4%).

Selon la classe de dépense, l'examen de ces déclarations révèle également que les chefs de ménage appartenant aux classes de dépenses les plus défavorisées insistent davantage sur "la sécheresse" (12,2% contre 10,7% pour les ménages favorisés), sur "le manque de ressources monétaires" (11,2% contre 10,5%) ainsi que sur "l'interruption de scolarisation" (7% contre 5,7%). A l'opposé, les déclarations de leurs homologues aisés portent plus sur les "maladies ou invalidités" (12,4% pour les 20% de la population les plus aisés contre 11,6% pour les 20% de la population les plus défavorisés) et "la consommation des drogues" (6,3% contre 5,7% respectivement).

Graphique 3 : Principales inquiétudes vis-à-vis de l'avenir

(en %)



Comparée aux données de 2001, la structure des chefs de ménage selon les principales inquiétudes vis à vis à l'avenir présente des changements importants. Les chefs de ménage sont de plus en plus inquiets vis-à-vis des problèmes d'ordre social et sociétal plutôt que des problèmes d'ordre économique.

DEUXIEME PARTIE
TABLEAUX STATISTIQUES

***CARACTERISTIQUES CULTURELLES
DE LA POPULATION***

Tableau CC 01 : Principales caractéristiques de la population alphabétisée selon le milieu de résidence et les classes de dépense annuelle par personne

Ensemble

Indicateurs d'alphabétisation	Classes de la dépense annuelle par personne ¹					
	C1	C2	C3	C4	C5	Total
Population alphabétisée âgée de 10 ans et plus (en milliers)	2225	2667	3119	3328	3988	15326
Population alphabétisée (en %) selon l'âge						
10 – 14 ans	27,2	20,4	17,4	14,9	11,4	17,2
15 – 24 ans	35,5	36	33	29,8	23,4	30,7
25 – 44 ans	29,5	33,4	37,9	41,2	42	37,7
45 – 59 ans	6,4	7,9	9,6	11,7	17,8	11,4
60 ans et plus	1,4	2,3	2,2	2,4	5,5	3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux (en %) d'alphabétisation (10 ans et plus)						
Hommes	60,0	68,1	75,6	77,6	86,4	73,9
Femmes	33,2	38,9	45,9	51,1	64,2	46,9
Ensemble	45,8	53,0	60,4	64,1	74,9	59,9
Taux (en %) d'alphabétisation (15 ans et plus)						
Hommes	54,1	64,0	72,9	75,2	85,1	71,0
Femmes	26,1	33,1	40,1	46,4	61,1	41,8
Ensemble	38,9	47,9	56,1	60,4	72,7	55,8
Taux (en %) d'alphabétisation selon l'âge						
10 – 14 ans	86,3	91,7	94,9	97,9	98,2	93,2
15 – 24 ans	69,3	79,3	86,2	88,1	91,7	82,7
25 – 44 ans	35,2	46,1	58,5	66,8	82,3	58,3
45 – 59 ans	19,4	27,2	33,2	41,2	64,6	39,3
60 ans et plus	7,5	11,8	14,1	14,2	30,8	17,0
Total	45,8	53,0	60,4	64,1	74,9	59,9
Taux (en %) d'alphabétisation selon le niveau scolaire du chef de ménage						
Sans niveau	38,3	43,2	48,1	47,8	47,6	44,4
Primaire et collège	63,8	72,5	75,4	80,0	85,3	76,7
Secondaire	76,9	76,6	84,7	88,1	91,4	88,2
Supérieur	54,5	81,8	80,7	82,0	93,6	91,1
Autres niveaux	59,3	62,4	69,0	70,7	71,8	66,7
Total	45,8	53,0	60,4	64,1	74,9	59,9

¹ Il s'agit des classes de la dépense annuelle moyenne par personne au niveau national

Tableau CC 01 : Principales caractéristiques de la population alphabétisée selon le milieu de résidence et les classes de dépense annuelle par personne

Urbain

Indicateurs d'alphabétisation	Classes de la dépense annuelle par personne ¹					
	C1	C2	C3	C4	C5	Total
Population alphabétisée âgée de 10 ans et plus (en milliers)	895	1549	2084	2460	3468	10456
Population alphabétisée (en %) selon l'âge						
10 – 14 ans	22,7	18	16,1	14	11,4	14,9
15 – 24 ans	34,9	37,2	32,6	29,1	22,8	29,4
25 – 44 ans	34,1	32,6	38,7	41,5	41,6	39
45 – 59 ans	7,1	10,1	10,4	13,1	18,7	13,5
60 ans et plus	1,2	2,1	2,2	2,4	5,4	3,2
Total	100	100	100	100	100	100
Taux (en %) d'alphabétisation (10 ans et plus)						
Hommes	71,3	76,7	81,5	83,9	89,7	82,6
Femmes	50,9	54,0	58,7	63,5	71,4	62,1
Ensemble	60,9	65,5	70,1	73,7	80,3	72,3
Taux (en %) d'alphabétisation (15 ans et plus)						
Hommes	66,5	73,5	79,2	82,1	88,7	80,6
Femmes	44,1	48,6	53,6	59,3	68,6	57,8
Ensemble	55,0	61,0	66,4	70,7	78,4	69,1
Taux (en %) d'alphabétisation selon l'âge						
10 – 14 ans	96,2	98,0	98,8	99,3	99,2	98,5
15 – 24 ans	82,1	92,6	93,2	93,9	94,9	92,4
25 – 44 ans	55,3	58,4	70,9	77,6	87,9	74,0
45 – 59 ans	29,0	39,3	43,1	52,1	70,7	53,0
60 ans et plus	10,3	16,7	17,3	19,6	35,8	24,1
Total	60,9	65,5	70,1	73,7	80,3	72,3
Taux (en %) d'alphabétisation selon le niveau scolaire du chef de ménage						
Sans niveau	52,1	54,1	59,1	57,5	53,6	55,6
Primaire et collège	78,9	79,7	80,7	85,6	88,3	83,8
Secondaire	84,9	84,3	88,8	90,5	92,5	90,9
Supérieur	51,0	81,8	80,0	81,9	93,6	91,3
Autres niveaux	66,1	75,8	76,1	79,4	76,7	76,5
Total	60,9	65,5	70,1	73,7	80,3	72,3

¹ Il s'agit des classes de la dépense annuelle moyenne par personne au niveau national

Tableau CC 01 : Principales caractéristiques de la population alphabétisée selon le milieu de résidence et les classes de dépense annuelle par personne

Rural

Indicateurs d'alphabétisation	Classes de la dépense annuelle par personne ¹					
	C1	C2	C3	C4	C5	Total
Population alphabétisée âgée de 10 ans et plus (en milliers)	1330	1118	1034	868	520	4870
Population alphabétisée (en %) selon l'âge						
10 – 14 ans	30,2	23,7	20,1	17,4	11,1	22,3
15 – 24 ans	35,8	34,3	33,7	32	27,1	33,4
25 – 44 ans	26,5	34,6	36,2	40,2	44,6	34,8
45 – 59 ans	5,9	4,9	7,9	7,8	11,3	7
60 ans et plus	1,5	2,4	2,2	2,6	5,9	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux (en %) d'alphabétisation selon le sexe (10 ans et plus)						
Hommes	54,8	59,8	67,0	65,6	71,2	61,8
Femmes	26,0	26,4	29,3	30,0	34,8	28,2
Ensemble	39,2	42,0	47,2	46,8	51,8	43,9
Taux (en %) d'alphabétisation selon le sexe (15 ans et plus)						
Hommes	48,2	54,9	63,9	62,0	69,5	57,5
Femmes	18,7	20,3	22,8	25,3	31,2	22,2
Ensemble	32,0	36,2	42,2	42,2	49,1	38,4
Taux (en %) d'alphabétisation selon l'âge						
10 – 14 ans	82,1	85,9	89,1	94,8	92,1	86,5
15 – 24 ans	62,8	65,2	75,2	76,1	76,8	69,0
25 – 44 ans	26,7	36,2	42,5	47,5	58,9	38,5
45 – 59 ans	15,3	14,5	20,6	20,6	32,9	19,0
60 ans et plus	6,5	8,7	10,3	8,3	16,5	9,5
Total	39,2	42,0	47,2	46,8	51,8	43,9
Taux (en %) d'alphabétisation selon le niveau scolaire du chef de ménage						
Sans niveau	32,9	35,7	35,9	35,7	34,5	34,7
Primaire et collège	53,9	60,8	65,8	65,8	70,9	62,5
Secondaire	58,2	52,7	65,4	68,3	74,8	66,1
Supérieur	58,0	.	86,7	82,8	95,5	88,2
Autres niveaux	57,6	52,4	61,2	56,4	62,9	57,5
Total	39,2	42,0	47,2	46,8	51,8	43,9

¹ Il s'agit des classes de la dépense annuelle moyenne par personne au niveau national

Tableau CC 02 : Taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus par région, sexe et milieu de résidence (en %)

Région	Milieu de résidence		Sexe		Groupe d'âges				Total
	Urbain	Rural	Mas.	Fém.	10-14	15-24	25-34	35 et +	
Oued Ed-Dahab-Lagouira									
Laayoune-Boujdour									
Guelmim-Es-Semara ¹	69,5	47,1	77,3	48,7	98,2	87,8	67,9	34,9	62,8
Souss-Massa-Draâ	71,5	42,0	73,5	38,9	96,9	81,3	53,9	30,9	54,7
El Gharb-Chrarda-Béni Hsen	72,0	42,2	69,2	41,5	86,5	74,3	54,5	36,0	54,9
Chaouia-Ouardigha	70,4	42,9	69,2	42,4	95,7	84,8	58,6	30,8	55,3
Marrakech-Tensift									
AlHaouz	71,0	36,2	64,0	37,9	87,6	77,6	50,6	27,6	50,3
Oriental	71,6	50,1	78,0	49,7	96,4	90,6	70,9	41,4	63,3
Grand Casablanca	78,0	64,5	85,7	68,0	99,3	93,4	87,4	59,9	76,8
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	75,7	52,8	81,6	62,0	98,2	93,5	79,7	52,5	71,8
Doukkala-Abda	68,9	39,3	66,7	32,7	86,1	70,4	48,1	29,8	50,0
Tadla-Azilal	60,8	39,3	63,2	34,7	91,3	74,8	48,0	20,9	47,1
Meknès-Tafilalet	66,7	47,3	72,0	46,6	96,9	82,8	60,0	36,0	58,7
Fès-Boulemane	68,6	48,8	75,8	52,2	95,5	85,1	66,8	40,9	63,4
Taza-Al Houceima-Taounate	67,5	45,8	70,7	34,5	84,5	73,4	55,5	30,3	51,6
Tanger-Tétouan	74,0	49,9	76,5	52,1	91,4	82,5	66,8	44,6	64,4
Ensemble	72,3	43,9	73,9	46,9	93,2	82,7	63,3	38,7	59,9

¹ Les trois régions ont été regroupées pour assurer la représentativité de l'échantillon.

Tableau CC 03 : **Principales caractéristiques de la population alphabétisée selon le milieu de résidence et les classes de dépense annuelle par personne**

Ensemble

Indicateurs d'alphabétisation	Classes de la dépense annuelle par personne					
	C1	C2	C3	C4	C5	Total
Taux (en %) d'alphabétisation des CM⁽¹⁾ selon le sexe						
Hommes	34,4	42,9	53,4	61,4	78,8	56,8
Femmes	6,1	16,1	17,1	15,6	36,8	21,6
Ensemble	30,5	38,9	48,0	53,6	70,4	51,0
Taux (en %) d'alphabétisation des CM selon l'âge						
15 – 34 ans	45,1	62,0	67,0	73,5	92,0	72,4
35 – 59 ans	33,2	41,7	52,8	60,9	78,1	55,7
60 ans et plus	14,0	21,9	24,0	24,4	42,1	27,8
Total	30,5	38,9	48,0	53,6	70,4	51,0
Taux (en %) d'alphabétisation des CM selon le niveau scolaire						
Sans niveau	1,5	2,3	2,2	3,2	2,4	2,3
Primaire et collège	93,3	95,8	95,5	97,5	98,2	96,5
Secondaire	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Supérieur	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Autres niveaux	86,5	89,7	91,7	87,2	93,0	89,6
Total	30,5	38,9	48,0	53,6	70,4	51,0
Taux (en %) d'alphabétisation de la population selon le type d'activité (15 ans et plus)						
Actif occupé	38,6	46,5	58,1	63,1	79,8	56,9
Chômeur	72,5	83,9	89,0	92,2	93,6	87,1
Inactif	33,8	43,4	47,0	52,1	62,7	49,0
Total	38,9	47,9	56,1	60,4	72,7	55,8
Taux (en %) d'alphabétisation de la population active occupée âgée de 15 ans et plus selon le statut professionnel						
Salarié	54,2	63,2	76,2	78,7	90,2	74,1
Indépendant	29,3	38,1	46,2	52,8	67,5	46,1
Employeur	35,9	64,1	62,8	70,1	81,3	75,2
Aides familiales et apprentis	26,6	32,8	39,9	42,1	52,4	36,0
Autres actifs occupés	34,2	49,2	40,4	62,0	80,8	56,9
Total	38,9	47,9	56,1	60,4	72,7	55,8

⁽¹⁾ CM : Chef de ménage

Tableau CC 03 : Principales caractéristiques de la population alphabétisée selon le milieu de résidence et les classes de dépense annuelle par personne

Urbain

Indicateurs d'alphabétisation	Classes de la dépense annuelle par personne ¹					
	C1	C2	C3	C4	C5	Total
Taux (en %) d'alphabétisation des CM selon le sexe						
Hommes	46,0	52,4	60,7	70,0	83,6	68,5
Femmes	4,4	22,9	23,0	18,8	41,9	27,9
Ensemble	38,8	47,2	54,1	60,5	75,2	60,9
Taux (en %) d'alphabétisation des CM selon l'âge						
15 – 34 ans	59,6	77,2	77,5	78,7	94,8	83,9
35 – 59 ans	42,7	49,4	59,8	68,4	82,1	66,2
60 ans et plus	13,8	27,4	26,7	28,4	46,8	34,0
Total	38,8	47,2	54,1	60,5	75,2	60,9
Taux (en %) d'alphabétisation des CM selon le niveau scolaire						
Sans niveau	2,2	2,7	3,1	4,3	2,2	3,0
Primaire et collège	98,2	96,3	96,0	97,9	98,4	97,5
Secondaire	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Supérieur	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Autres niveaux	94,1	92,7	91,0	89,0	95,8	92,0
Total	38,8	47,2	54,1	60,5	75,2	60,9
Taux (en %) d'alphabétisation selon le type d'activité (15 ans et plus)						
Actif occupé	61,0	64,1	74,6	79,2	88,5	77,0
Chômeur	79,3	85,7	90,7	92,3	96,0	90,2
Inactif	44,1	52,6	53,6	59,4	67,0	58,0
Total	55,0	61,0	66,4	70,7	78,4	69,1
Taux (en %) d'alphabétisation de la population active occupée selon le statut professionnel (15 ans et plus)						
Salarié	62,3	68,3	79,3	83,0	91,0	80,4
Indépendant	54,9	57,8	61,7	69,4	82,4	68,2
Employeur	100,0	29,8	59,5	70,9	80,8	75,8
Aides familiales et apprentis	76,2	63,8	77,0	77,9	93,7	79,2
Autre	40,3	53,2	65,5	80,6	83,9	73,7
Total	55,0	61,0	66,4	70,7	78,4	69,1

¹ Il s'agit des classes de la dépense annuelle moyenne par personne au niveau national
CM : Chef de ménage

Tableau CC 03 : **Principales caractéristiques de la population alphabétisée
Selon le milieu de résidence et les classes de dépense
annuelle par personne**

Rural

Indicateurs d'alphabétisation	Classes de la dépense annuelle par personne ¹					
	C1	C2	C3	C4	C5	Total
Taux (en %) d'alphabétisation des CM selon le sexe						
Hommes	28,8	33,4	43,1	45,1	55,0	38,7
Femmes	7,4	5,1	3,0	7,0	9,8	6,5
Ensemble	26,2	30,1	38,7	39,8	46,2	34,5
Taux (en %) d'alphabétisation des CM selon l'âge						
15 – 34 ans	38,0	51,5	56,8	65,8	79,6	56,6
35 – 59 ans	28,1	31,6	41,2	43,2	50,5	36,4
60 ans et plus	14,0	17,7	20,0	17,8	26,8	18,8
Total	26,2	30,1	38,7	39,8	46,2	34,5
Taux (en %) d'alphabétisation des CM selon le niveau scolaire						
Sans niveau	1,2	1,9	1,3	1,6	3,0	1,6
Primaire et collège	89,4	94,8	94,4	96,3	97,2	94,2
Secondaire	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Supérieur	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Autres niveaux	84,5	87,3	92,4	84,3	86,7	87,1
Total	26,2	30,1	38,7	39,8	46,2	34,5
Taux (en %) d'alphabétisation selon le type d'activité (15 ans et plus)						
Actif occupé	32,2	36,8	44,5	44,7	54,1	39,9
Chômeur inactif	64,6	77,4	80,5	91,9	73,6	75,0
Total	27,4	31,4	34,1	33,9	38,5	31,9
Total	32,0	36,2	42,2	42,2	49,1	38,4
Taux (en %) d'alphabétisation de la population active occupée âgée de 15 ans et plus selon le statut professionnel						
Salarié	48,2	55,2	68,4	62,8	83,5	59,1
Indépendant	24,1	28,9	37,6	40,0	42,3	32,9
Employeur	0,0	77,7	67,6	67,2	83,1	73,6
Aides familiales et apprentis	25,6	30,8	35,7	38,7	40,3	32,4
Autre	32,8	45,6	10,6	48,9	72,0	39,5
Total	32,0	36,2	42,2	42,2	49,1	38,4

¹ Il s'agit des classes de la dépense annuelle moyenne par personne au niveau national
CM : Chef de ménage

Tableau CC 04: Proportion de la population selon la connaissance des langues, la classe de dépense annuelle par personne et les autres principales caractéristiques (en %)

Caractéristiques de la population		Langue	Classe de la dépense annuelle moyenne					Total
			C1	C2	C3	C4	C5	
Milieu de résidence de la population âgée de 10 ans et plus	Urbain	Arabe	60,6	64,9	70,2	74,1	80,2	72,2
		Français	35,3	44,6	48,9	53,9	67,2	53,4
		Anglais	5,8	8,3	11,6	14,8	27,0	15,8
		Autres langues	0,5	1,1	1,7	2,4	7,4	3,3
	Rural	Arabe	38,8	41,1	46,6	46,7	51,8	43,4
		Français	17,2	19,7	24,6	25,0	30,9	21,8
		Anglais	1,8	2,3	3,5	3,9	5,6	3,0
		Autres langues	0,3	0,3	0,6	0,8	1,8	0,6
Sexe de la population âgée de 10 ans et plus	Masculin	Arabe	59,0	67,1	74,5	77,3	86,0	73,2
		Français	28,1	39,2	47,0	52,0	70,0	47,8
		Anglais	4,0	6,3	9,2	13,3	26,5	12,1
		Autres langues	0,4	0,8	1,5	2,0	7,5	2,5
	Féminin	Arabe	33,4	38,3	46,5	51,9	64,5	47,2
		Français	17,9	24,1	30,6	35,5	51,3	32,1
		Anglais	2,2	4,0	7,2	8,6	19,6	8,4
		Autres langues	0,3	0,6	0,9	1,6	5,3	1,8
Age de la population âgée de 10 ans et plus	10 – 14 ans	Arabe	84,6	90,7	94,0	97,0	97,4	92,1
		Français	44,4	53,1	62,0	69,5	81,4	60,3
		Anglais	0,1	0,3	0,6	0,9	12,6	2,4
		Autres langues	0,1	0,0	0,3	0,0	2,2	0,4
	15 – 24 ans	Arabe	68,8	77,2	85,8	87,5	91,0	81,8
		Français	41,5	54,4	64,4	65,5	79,8	60,7
		Anglais	8,4	12,7	17,9	23,1	40,0	19,9
		Autres langues	0,7	1,4	1,8	2,5	8,2	2,8
	25 – 44 ans	Arabe	35,0	45,5	58,4	67,7	82,1	58,3
		Français	14,5	25,3	36,0	46,1	65,6	38,0
		Anglais	2,5	4,8	9,2	13,1	26,8	11,5
		Autres langues	0,4	0,6	1,5	2,7	7,7	2,6
	45 – 59 ans	Arabe	19,4	27,5	33,4	41,4	65,4	39,7
		Français	6,1	12,5	13,7	21,2	50,5	22,9
		Anglais	0,5	1,2	1,6	3,1	18,0	5,7
		Autres langues	0,2	0,5	0,6	0,6	5,4	1,7
	60 ans et plus	Arabe	8,0	12,0	14,4	14,6	30,8	17,3
		Français	1,1	3,6	4,6	4,6	18,9	7,7
		Anglais	0,0	0,1	0,6	0,4	1,9	0,7
		Autres langues	0,0	0,3	0,9	0,7	4,3	1,5

Tableau CC 04 : Proportion de la population selon la connaissance des langues, la classe de dépense annuelle par personne et les autres principales caractéristiques (en %) (fin)

Caractéristique de la population		Langue	Classe de la dépense annuelle par personne					Total
			C1	C2	C3	C4	C5	
Niveau scolaire du chef de ménage	Sans niveau	Arabe	38,1	42,1	48,1	48,4	48,4	44,3
		Français	20,1	25,1	30,1	31,9	35,1	27,4
		Anglais	2,8	3,9	6,1	7,0	11,1	5,5
		Autres langues	0,4	0,3	0,6	1,3	2,2	0,8
	Fondamental	Arabe	63,3	71,9	75,7	80,0	84,6	76,4
		Français	29,9	45,8	49,8	53,4	62,9	50,3
		Anglais	2,8	6,5	9,4	10,2	15,4	9,6
		Autres langues	0,2	1,2	2,2	2,1	5,8	2,6
	Secondaire	Arabe	73,0	78,2	85,7	88,2	91,1	88,0
		Français	58,3	65,9	73,4	77,6	85,9	79,7
		Anglais	12,2	16,4	18,2	26,9	37,8	30,1
		Autres langues	0,0	2,8	1,1	4,4	7,3	5,2
	Supérieur	Arabe	54,5	81,8	81,5	83,9	93,7	91,4
		Français	54,5	51,1	74,2	73,9	89,4	85,9
		Anglais	26,1	20,0	41,8	40,9	50,0	47,8
		Autres langues	0,0	0,0	1,5	2,6	15,1	12,6
	Autres	Arabe	58,8	62,7	66,0	69,8	70,7	65,6
		Français	20,6	28,8	33,5	38,2	33,9	31,4
		Anglais	2,9	6,6	8,2	12,3	10,1	8,2
		Autres langues	0,4	1,7	1,5	1,3	5,2	1,8
Activité de la population âgée de 15 ans et plus	Actif occupé	Arabe	38,3	46,0	57,9	62,9	79,4	56,6
		Français	14,6	23,4	31,5	38,3	62,9	33,8
		Anglais	1,7	3,3	5,9	9,2	26,9	9,2
		Autres langues	0,2	0,7	0,7	1,8	7,7	2,2
	Chômeur	Arabe	72,2	82,5	86,6	92,1	94,7	86,4
		Français	43,3	60,1	66,0	72,0	83,3	66,2
		Anglais	8,9	14,4	20,5	29,2	33,6	22,1
		Autres langues	1,1	1,7	3,3	5,3	8,6	4,2
	Inactif	Arabe	33,8	42,5	47,5	53,1	63,0	49,2
		Français	21,5	29,8	34,5	38,0	50,2	36,0
		Anglais	5,4	7,6	10,6	12,0	19,6	11,6
		Autres langues	0,6	0,7	1,7	1,7	5,6	2,3

Tableau CC 04 : **Proportion de la population selon la connaissance des langues, la classe de dépense annuelle par personne et les autres principales caractéristiques**

Caractéristiques de la population		Langue	Classe de la dépense annuelle par personne					Total
			C1	C2	C3	C4	C5	
Statut professionnel de la population âgée de 15 ans et plus	Salariés	Arabe	53,4	62,9	75,1	78,2	89,7	73,5
		Français	22,2	35,5	46,7	54,1	77,6	49,7
		Anglais	3,3	5,7	10,9	15,9	36,7	16,1
		Autres langues	0,4	1,3	1,3	2,9	10,2	3,7
	Indépendants	Arabe	29,9	37,5	45,7	52,8	67,0	45,9
		Français	8,8	17,2	19,6	25,2	43,5	22,1
		Anglais	1,1	2,6	1,7	4,0	12,9	4,2
		Autres langues	0,2	0,6	0,5	1,1	5,1	1,4
	employeurs	Arabe	35,9	64,1	58,8	75,7	82,6	76,6
		Français	0,0	41,7	41,1	47,9	54,1	49,8
		Anglais	0,0	0,0	0,0	6,4	13,0	9,2
		Autres langues	0,0	0,0	0,0	2,7	5,5	3,9
	Aides familiales et apprentis	Arabe	26,5	32,3	40,2	41,9	51,4	35,8
		Français	11,0	14,9	18,5	19,8	32,9	17,1
		Anglais	0,5	1,5	2,2	2,3	7,9	2,1
		Autres langues	0,0	0,0	0,2	0,6	1,2	0,3
	Autres situations	Arabe	34,2	49,2	40,9	65,1	80,8	57,9
		Français	8,9	19,0	24,4	43,7	59,8	36,6
		Anglais	0,0	5,7	6,9	4,6	7,7	5,6
		Autres langues	0,0	0,0	0,0	3,8	1,7	1,5
		Arabe	45,4	52,3	60,2	64,3	74,9	59,7
		Français	22,7	31,4	38,6	43,5	60,4	39,7
		Anglais	3,0	5,1	8,1	10,9	22,9	10,2
		Autres langues	0,4	0,7	1,2	1,8	6,4	2,1

Tableau CC 05 : **Population âgée de 15 ans et plus selon le niveau scolaire, les classes de dépense annuelle par personne et le milieu de résidence (en %)**

Ensemble

Sexe et niveau scolaire	Classes de la dépense annuelle par personne					
	C1	C2	C3	C4	C5	Total
Masculin						
Sans niveau	43,5	34	26,1	23,6	14,4	27,7
Primaire et collègue	42,4	48,8	51,8	47,3	38,7	45,8
Secondaire	4,6	7,8	11	15,6	22	12,6
Supérieur	1,9	3,2	4,2	7	20,6	7,7
Autres niveaux	7,6	6,1	6,9	6,4	4,3	6,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Féminin						
Sans niveau	73,5	66	59,3	53,7	38,9	57,8
Primaire et collègue	22,2	26	29,5	31,5	30,6	28,1
Secondaire	2,9	4,9	7	8,9	15,6	8
Supérieur	0,8	2	3,7	5,2	14,2	5,4
Autres niveaux	0,6	1,1	0,4	0,8	0,7	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Les deux sexes						
Sans niveau	59,7	50,7	43,1	39,1	27,1	43,4
Primaire et collègue	31,5	36,9	40,4	39,1	34,5	36,6
Secondaire	3,7	6,3	9	12,1	18,7	10,2
Supérieur	1,3	2,6	4	6,1	17,3	6,5
Autres niveaux	3,8	3,5	3,6	3,5	2,4	3,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau CC 05 : **Population âgée de 15 ans et plus selon le niveau scolaire, les classes de dépense annuelle par personne et le milieu de résidence (en %)**

Urbain

Sexe et niveau scolaire	Classes de la dépense annuelle par personne ¹					
	C1	C2	C3	C4	C5	Total
Masculin						
Sans niveau	32	25,3	20,3	17,2	10,9	18,7
Primaire et collègue	52,3	54,3	54,2	47,8	36,7	47,3
Secondaire	8,4	11,2	14,7	20,4	25	18,0
Supérieur	3,3	5	5,5	9	23,8	11,5
Autres niveaux	4,1	4,2	5,3	5,5	3,6	4,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Féminin						
Sans niveau	55	50	45,6	41,1	31,7	41,9
Primaire et collègue	34,5	35,5	36,5	37,3	32	34,9
Secondaire	7,8	9,3	11,2	13	18,3	13,2
Supérieur	1,9	4,4	6,1	7,9	17,3	9,3
Autres niveaux	0,8	0,9	0,5	0,7	0,7	0,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Les deux sexes						
Sans niveau	43,8	37,6	33	29,2	21,6	30,4
Primaire et collègue	43,1	44,9	45,4	42,6	34,3	41
Secondaire	8,1	10,2	13	16,7	21,6	15,6
Supérieur	2,6	4,7	5,8	8,5	20,5	10,4
Autres niveaux	2,4	2,5	2,9	3,1	2,1	2,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Il s'agit des classes de la dépense annuelle moyenne par personne au niveau national

Tableau CC 05 : **Population âgée de 15 ans et plus selon le niveau scolaire, les classes de dépense annuelle par personne et le milieu de résidence (en %)**

Rural

Sexe et niveau scolaire	Classes de la dépense annuelle par personne ¹					
	C1	C2	C3	C4	C5	Total
Masculin						
Sans niveau	48,9	42,4	34,2	35,9	29,7	40,3
Primaire et collège	37,7	43,5	48,2	46,1	47,5	43,7
Secondaire	2,8	4,6	5,8	6,5	9,1	5,0
Supérieur	1,3	1,3	2,5	3,2	6,4	2,4
Autres niveaux	9,2	8,1	9,3	8,2	7,3	8,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Féminin						
Sans niveau	81	79,1	76,9	74,3	68,2	77,3
Primaire et collège	17,2	18,3	20,5	22	25,1	19,7
Secondaire	0,8	1,2	1,6	2	4,8	1,6
Supérieur	0,4	0,1	0,8	0,7	1,6	0,6
Autres niveaux	0,6	1,4	0,3	1	0,4	0,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Les deux sexes						
Sans niveau	66,6	62,2	56,7	56,6	50,2	60,3
Primaire et collège	26,4	29,9	33,6	33,1	35,5	30,7
Secondaire	1,7	2,8	3,6	4,1	6,8	3,2
Supérieur	0,8	0,7	1,6	1,9	3,8	1,4
Autres niveaux	4,4	4,5	4,6	4,3	3,6	4,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Il s'agit des classes de la dépense annuelle moyenne par personne au niveau national

Tableau CC 06 : **Chefs de ménages selon le niveau scolaire, les classes de dépense annuelle par personne et le milieu de résidence (en %)**

Ensemble

Sexe et niveau scolaire	Classes de la dépense annuelle par personne					
	C1	C2	C3	C4	C5	Total
Masculin						
Sans niveau	64,1	56,4	45,5	37,7	20,8	42,3
Primaire et collège	23,9	30,3	35,8	36,7	32,8	32,3
Secondaire	2,4	3,3	5,6	10,4	18,7	9,1
Supérieur	0,3	0,4	1,8	3,7	21,1	6,7
Autres niveaux	9,3	9,7	11,3	11,6	6,5	9,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Féminin						
Sans niveau	92,2	83,3	81,1	85,2	63,5	78,1
Primaire et collège	6,2	13,8	15,9	10	21,5	14,8
Secondaire et supérieur	0,9	0,6	2,2	4,1	14	6
Autres niveaux	0,7	2,3	0,8	0,6	1	1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Les deux sexes						
Sans niveau	68	60,4	50,8	45,8	29,4	48,3
Primaire et collège	21,4	27,8	32,8	32,1	30,5	29,4
Secondaire	2,2	2,9	5,1	9,2	16,7	8,3
Supérieur	0,2	0,4	1,6	3,2	18,1	5,9
Autres niveaux	8,1	8,6	9,7	9,7	5,4	8,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau CC 06 : **Chefs de ménages selon le niveau scolaire, les classes de dépense annuelle par personne et le milieu de résidence (en %)**

Urbain

Sexe et niveau scolaire	Classes de la dépense annuelle par personne ¹					
	C1	C2	C3	C4	C5	Total
Masculin						
Sans niveau	55,2	47,4	38,7	29,8	16,1	31,3
Primaire et collège	33,4	38,7	40,6	40,5	33,2	37,1
Secondaire	5,3	4,8	7,9	14,2	21	13,3
Supérieur	0,3	0,9	2,8	4,8	24,2	10,4
Autres niveaux	5,8	8,2	10	10,8	5,4	7,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Féminin						
Sans niveau	93	75,6	75	81,8	58,4	71,6
Primaire et collège	3,3	19,7	21,3	13,7	24,5	19,2
Secondaire et supérieur	2	1	3,1	3,6	16,3	8
Autres niveaux	1,7	3,7	0,7	0,9	0,8	1,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Les deux sexes						
Sans niveau	61,7	52,4	45	39,5	24,6	38,9
Primaire et collège	28,2	35,3	37,2	35,5	31,4	33,7
Secondaire	4,7	4,2	7,1	12	18,7	11,8
Supérieur	0,3	0,7	2,3	4,1	20,7	9
Autres niveaux	5,1	7,4	8,4	8,9	4,5	6,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Il s'agit des classes de la dépense annuelle moyenne par personne au niveau national

Tableau CC 06 : **Chefs de ménages selon le niveau scolaire, les classes de dépense annuelle par personne et le milieu de résidence (en %)**

Rural

Sexe et niveau scolaire	Classes de la dépense annuelle par personne ¹					
	C1	C2	C3	C4	C5	Total
Masculin						
Sans niveau	68,4	65,3	55,2	52,6	44,4	59,4
Primaire et collège	19,3	21,9	29	29,4	30,6	25
Secondaire	1,1	1,7	2,2	3,1	7,5	2,5
Supérieur	0,3	0	0,5	1,7	5,6	1,1
Autres niveaux	11	11,1	13,1	13,1	11,9	12
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Féminin						
Sans niveau	91,7	95,8	95,8	94,3	90,2	93,5
Primaire et collège	8,3	4,2	3	0	5,9	4,5
Secondaire et supérieur	0	0	0	5,7	2,1	1,5
Autres niveaux	0	0	1,2	0	1,8	0,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Les deux sexes						
Sans niveau	71,2	68,9	59,7	58,5	53,3	63,9
Primaire et collège	18	19,8	26,1	25,3	25,8	22,3
Secondaire	0,9	1,5	2	3,5	6,4	2,4
Supérieur	0,2	0	0,4	1,4	4,5	1
Autres niveaux	9,7	9,8	11,8	11,3	10	10,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Il s'agit des classes de la dépense annuelle moyenne par personne au niveau national

Tableau CC 07 : Niveau d'instruction de la population âgée de 15 ans et plus par région

Région	Niveau d'instruction					Total
	Sans niveau	Primaire et collège	Secondaire	Supérieur	Autres niveaux	
Oued Ed-Dahab-Lagouira						
Laayoune-Boujdour						
Guelmim-Es-Semara ¹	45,5	34	14	5,4	1,1	100,0
Souss-Massa-Draâ	51,6	32,4	8,1	3,9	3,9	100,0
El Gharb-Chrarda-Béni Hsen	47,7	36	7,6	4,8	3,9	100,0
Chaouia-Ouardigha	47,7	37,5	8,8	3,4	2,6	100,0
Marrakech-Tensift						
AlHaouz	53,5	30,8	6,7	5,7	3,2	100,0
Oriental	39,6	40,1	10,1	6,4	3,8	100,0
Grand Casablanca	25	45,2	18,1	10	1,8	100,0
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	31,6	35,9	15,5	14,9	2	100,0
Doukkala-Abda	52,9	32,8	6,7	3,4	4,3	100,0
Tadla-Azilal	56,2	31,1	6,3	3,7	2,8	100,0
Meknès-Tafilalet	43,4	39,1	9,1	6,2	2,2	100,0
Fès-Boulemane	41,1	37,1	13	6,7	2,1	100,0
Taza-Al Houceïma-Taounate	52,8	34,5	6,7	2	4	100,0
Tanger-Tétouan	36,5	39,2	8,2	8	8,1	100,0
Ensemble	43,4	36,6	10,2	6,5	3,4	100,0

¹ Les trois régions ont été regroupées pour assurer la représentativité de l'échantillon.

Tableau CC 08 : **Dépense d'enseignement annuelle moyenne par personne scolarisée (en DH courants) selon la classe de dépense annuelle moyenne par personne, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence**

Ensemble

Principales caractéristiques du chef de ménage	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	C1	C2	C3	C4	C5	Ensemble
Taille du ménage						
1 à 3 personnes	275	415	730	835	2846	1762
4 personnes	338	415	709	976	3881	1954
5 personnes	330	445	638	886	4367	1710
6 personnes	383	531	753	1017	2525	953
7 personnes	349	540	703	935	2107	775
8 personnes et plus	386	531	755	1214	2890	897
Sexe						
Masculin	364	503	698	998	3574	1288
Féminin	380	496	840	914	2912	1163
Age						
15 - 24 ans	400	228	1021	459	1051	699
25 - 44 ans	303	395	613	838	2701	967
45 - 59 ans	393	554	722	1070	3978	1484
60 ans et plus	421	532	899	1077	3309	1247
Etat matrimonial						
Célibataire	937	422	740	757	3771	1763
Marié	360	501	701	987	3523	1274
Divorcé	461	371	530	1065	3655	1612
Veuf	409	539	938	1031	2869	1136
Niveau scolaire						
Sans niveau	345	443	705	865	1842	677
Fondamental	409	563	704	1055	2533	1115
Secondaire	432	632	981	1138	4002	2503
Supérieur	408	562	630	1355	5912	4879
Autre niveau	387	624	648	879	1653	758
Niveau du diplôme						
Sans diplôme	362	485	692	931	1960	764
Niveau moyen	393	622	807	1068	2823	1487
Niveau supérieur	511	559	716	1281	5886	4796
Alphabétisation						
Sait lire et écrire	410	593	741	1071	3899	1744
Ne sait pas lire et écrire	344	432	679	848	1781	660
Type d'activité du chef de ménage						
Actif occupé	355	486	678	940	3429	1219
Chômeur	428	406	514	1249	9394	1819
Inactif	413	600	869	1131	3390	1438

Tableau CC 08: **Dépense d'enseignement annuelle moyenne par personne scolarisée (en DH courants) selon la classe de dépense annuelle moyenne par personne, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)**

Ensemble

Principales caractéristiques du chef de ménage	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne					
	C1	C2	C3	C4	C5	Ensemble
Statut professionnel du chef de ménage						
Salarié	362	503	703	1044	4030	1483
Indépendant	356	462	616	758	2145	737
Employeur	387	356	801	979	3393	2279
Aides familiales et apprentis	249	630	1078	380	3036	1025
Autre situation	197	663	694	988	1473	850
Strate d'Habitat						
Rural	346	417	583	693	1385	532
Luxe	457	1065	1035	979	11664	5934
Moderne	453	612	808	1291	6030	3095
Ancienne Medina	468	612	601	996	1953	939
Nouvelle Medina	392	570	809	1093	2858	1445
Précaire/Clandestin	383	467	692	847	1674	717
Région						
Oued Ed-Dahab-Lagouira ; Laâyoune-Boujdour- Sakia El Hamra ;						
Guelmim-Es-Semara	411	555	996	1011	2433	1144
Souss-Massa-Draâ	278	407	510	598	1926	752
El Gharb-Chrarda-Beni- Hssen	354	527	595	1069	3997	1089
Chaouia-Ouardigha	271	359	515	1053	1374	703
Marrakech-Tensift-Al Haouz	263	397	500	822	5410	1408
Oriental	657	599	513	767	1277	755
Grand Casablanca	446	605	868	1389	4542	2091
Rabat-Salé-Zemmour- Zaër	456	673	915	1170	5220	2230
Doukkala-Abda	348	505	801	753	2360	804
Tadla-Azilal	410	471	604	881	1268	662
Meknès-Tafilalet	411	446	782	844	2372	888
Fès-Boulemane	378	583	805	688	2851	1151
Taza-Al-Hoceima- Taounate	335	465	546	825	1276	608
Tanger-Tétouan	347	518	830	1029	3664	1658
Ensemble	366	502	714	989	3491	1273

Tableau CC 08 : **Dépense d'enseignement annuelle moyenne par personne scolarisée (en DH courants) selon la classe de dépense annuelle moyenne par personne, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence**

Urbain

Principales caractéristiques du chef de ménage	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne ¹					Ensemble
	C1	C2	C3	C4	C5	
Taille du ménage						
1 à 3 personnes	333	515	806	913	2897	2024
4 personnes	340	435	787	1050	4066	2292
5 personnes	313	489	702	956	4596	2033
6 personnes	409	553	736	1059	2658	1114
7 personnes	391	605	769	981	2201	963
8 personnes et plus	470	628	858	1515	3477	1213
Sexe						
Masculin	389	556	750	1094	3823	1635
Féminin	446	545	874	958	3024	1404
Age						
15 - 24 ans	-	-	1021	459	1143	820
25 - 44 ans	342	402	667	947	2873	1228
45 - 59 ans	405	603	749	1146	4192	1827
60 ans et plus	505	669	1034	1179	3651	1652
Etat matrimonial						
Célibataire	937	407	606	765	4167	2079
Marié	386	557	756	1083	3755	1617
Divorcé	429	415	530	1065	3704	1700
Veuf	486	558	976	1055	3070	1363
Niveau scolaire						
Sans niveau	389	495	791	945	1991	843
Fondamental	413	585	713	1154	2643	1252
Secondaire	455	684	999	1178	4088	2624
Supérieur	213	562	628	1415	6024	5074
Autre niveau	345	711	756	892	1885	909
Niveau du diplôme						
Sans diplôme	392	539	756	1024	2090	925
Niveau moyen	418	634	809	1128	2900	1594
Niveau supérieur	500	559	723	1327	5977	4951
Alphabétisation						
Sait lire et écrire	408	624	774	1153	4082	2017
Ne sait pas lire et écrire	388	482	756	912	1910	819
Type d'activité du chef de ménage						
Actif occupé	369	544	724	1042	3653	1576
Chômeur	699	426	537	1566	10463	2392
Inactif	465	614	910	1146	3592	1632

Tableau CC 08 : **Dépense d'enseignement annuelle moyenne par personne scolarisée (en DH courants) selon la classe de dépense annuelle moyenne par personne, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)**

Urbain

Principales caractéristiques du chef de ménage	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne ¹					
	C1	C2	C3	C4	C5	Ensemble
Statut professionnel du chef de ménage						
Salarié	374	535	723	1122	4178	1734
Indépendant	395	562	676	852	2435	1058
Employeur	.	411	868	1001	3526	2538
Aides familiales et apprentis	.	383	1260	.	1973	1259
Autre situation	267	511	853	1370	1753	1130
Strate d'Habitat						
Luxe	457	1065	1035	979	11664	5934
Moderne	453	612	808	1291	6030	3095
Ancienne Medina	468	612	601	996	1953	939
Nouvelle Medina	392	570	809	1093	2858	1445
Précaire/Clandestin	383	467	692	847	1674	717
Région						
Oued Ed-Dahab-Lagouira ; Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra ; Guelmim-Es-Semara	469	554	678	1117	2641	1194
Souss-Massa-Draâ	276	495	552	685	2006	1024
El Gharb-Chrarda-Beni- Hssen	359	612	633	1225	4050	1544
Chaouia-Ouardigha	362	415	596	1456	1487	959
Marrakech-Tensift-Al Haouz	259	527	564	871	5655	2241
Oriental	528	548	516	584	1314	731
Grand Casablanca	487	602	895	1439	4569	2185
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	439	689	963	1175	5406	2434
Doukkala-Abda	389	622	952	773	2606	1197
Tadla-Azilal	399	514	543	930	1430	764
Meknès-Tafilalet	375	483	881	888	2372	969
Fès-Boulemane	394	606	880	673	3019	1269
Taza-Al-Hoceima-Taounate	372	451	524	830	1016	622
Tanger-Tétouan	419	521	909	1120	3996	2103
Ensemble	396	555	767	1077	3719	1605

¹ Il s'agit des classes de la dépense annuelle moyenne par personne au niveau national

Tableau CC 08 : **Dépense d'enseignement annuelle moyenne par personne scolarisée (en DH courants) selon la classe de dépense annuelle moyenne par personne, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence**

Rural

Principales caractéristiques du chef de ménage	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne ¹					
	C1	C2	C3	C4	C5	Ensemble
Taille du ménage						
1 à 3 personnes	245	277	583	497	1805	590
4 personnes	335	377	440	725	1173	572
5 personnes	352	328	437	624	957	485
6 personnes	364	492	792	843	1209	597
7 personnes	325	461	513	739	734	444
8 personnes et plus	350	409	571	656	1756	543
Sexe						
Masculin	347	417	580	692	1406	539
Féminin	337	413	624	706	1119	476
Age						
15 - 24 ans	400	228	-	-	390	300
25 - 44 ans	276	385	484	454	978	409
45 - 59 ans	385	453	649	757	1257	563
60 ans et plus	381	394	609	894	1924	660
Etat matrimonial						
Célibataire	-	456	831	500	355	711
Marié	344	411	570	684	1423	530
Divorcé	689	248	-	-	1125	453
Veuf	364	507	752	894	1011	553
Niveau scolaire						
Sans niveau	322	383	539	708	1307	469
Fondamental	405	503	676	587	1614	649
Secondaire	332	311	838	608	1645	860
Supérieur	527	-	644	909	1021	856
Autre niveau	400	477	476	846	904	541
Niveau du diplôme						
Sans diplôme	345	410	559	699	1447	517
Niveau moyen	338	553	794	619	1212	681
Niveau supérieur	527	-	644	880	935	823
Alphabétisation						
Sait lire et écrire	411	510	630	654	1438	641
Ne sait pas lire et écrire	322	376	542	725	1313	470
Type d'activité du chef de ménage						
Actif occupé	346	406	586	619	1491	522
Chômeur	250	302	379	509	274	339
Inactif	362	542	566	1061	963	630

Tableau CC 08 : Dépense d'enseignement annuelle moyenne par personne scolarisée (en DH courants) selon la classe de dépense annuelle moyenne par personne, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)

Rural

Principales caractéristiques du chef de ménage	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne ¹					
	C1	C2	C3	C4	C5	Ensemble
Statut professionnel du chef de ménage						
Salarié	349	406	617	561	1334	502
Indépendant	345	400	568	637	1112	485
Employeur	387	319	618	905	2728	1446
Aides familiales et apprentis	249	957	310	380	8250	867
Autre situation	165	837	541	552	869	545
Région						
Oued Ed-Dahab-Lagouira ; Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra ; Guelmim-Es-Semara	253	558	2412	723	693	947
Souss-Massa-Draâ	278	325	430	418	1438	407
El Gharb-Chrarda-Beni-Hssen	351	432	544	596	390	437
Chaouia-Ouardigha	227	305	374	476	500	352
Marrakech-Tensift-Al Haouz	264	313	416	686	1696	391
Oriental	790	726	505	1241	1033	817
Grand Casablanca	310	627	586	537	3600	900
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	498	611	557	1077	1189	672
Doukkala-Abda	333	408	609	724	515	432
Tadla-Azilal	415	424	642	801	834	562
Meknès-Tafilalet	460	373	476	595	2372	697
Fès-Boulemane	339	449	489	768	778	531
Taza-Al-Hoceima-Taounate	323	478	564	819	1538	597
Tanger-Tétouan	319	513	652	784	666	555
Ensemble	346	417	583	693	1385	532

¹ Il s'agit des classes de la dépense annuelle moyenne par personne au niveau national

***CONDITIONS D'HABITAT
ET EQUIPEMENTS DES MENAGES***

**Tableau H 01 : Répartition des ménages selon le milieu de résidence
et les conditions d'habitation (en %)**

Indicateurs	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
1- Ménages (en %) selon le type d'habitat			
Villa ou étage de villa	2,7	0,1	1,8
Appartement dans un immeuble	17,5	0,1	11,0
Maison marocaine traditionnelle	7,3	2,0	5,3
Maison moderne	65,2	9,6	44,2
Chambre dans un établissement ou chambre non destinée à l'habitat	0,3	0,1	0,2
Baraque ou habitat sommaire	6,5	3,1	5,2
Maison rurale en pisé ou pierre	0,0	57,6	21,7
Maison rurale en dur	0,0	26,9	10,1
Autres	0,5	0,5	0,5
Total	100,0	100,0	100,0
2- Cohabitation entre ménages (en %)			
Ménage habite seul	91,6	96,6	93,5
Ménage cohabite avec un autre ménage	5,2	2,5	4,2
Ménage cohabite avec deux autres ménages	1,6	0,4	1,1
Ménage cohabite avec plus de deux ménages	1,7	0,5	1,2
Total	100,0	100,0	100,0
3- Ménages (en %) selon le nombre de pièces occupées			
Une pièce	10,3	6,9	9,1
Deux pièces	28,9	25,2	27,5
Trois pièces	35,5	27,7	32,6
Quatre pièces	14,8	21,7	17,4
Cinq pièces et plus	10,5	18,3	13,5
Total	100,0	100,0	100,0
4- Nombre moyen de pièces occupées par ménage	3,0	3,4	3,1
5- Peuplement dans le logement			
Moins d'une personne par pièce	12,5	13,2	12,8
Une à deux personnes par pièce	43,7	40,9	42,6
Deux à trois personnes par pièce	27,2	29,7	28,1
Trois à quatre personnes par pièce	9,5	10,1	9,7
Quatre personnes par pièce et plus	7,1	6,1	6,7
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau H 01 : Répartition des ménages selon le milieu de résidence et les conditions d'habitation (en %) (suite)

Indicateurs	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
6- Ménages (en %) selon la durée de résidence dans le logement			
Moins de 5 ans	30,5	13,7	24,2
De 5 à 9 ans	19,5	12,9	17,1
De 10 à 19 ans	21,9	19,3	20,9
De 20 à 29 ans	13,8	14,2	13,9
30 ans et plus	14,3	39,9	23,9
Total	100,0	100,0	100,0
7- Ménages (en %) selon le statut d'occupation			
Propriétaire ou copropriétaire	58,5	87,4	69,3
Accédant à la propriété	5,9	0,1	3,7
Locataire	22,2	2,6	14,8
Locataire avec pas de porte	1,1	0,0	0,7
Hypothèque avec ou sans location	2,0	0,0	1,3
Logement de fonction	1,3	1,1	1,2
Logement gratuit	8,6	7,4	8,2
Autres	0,4	1,4	0,8
Total	100,0	100,0	100,0
8- Ménages propriétaires et copropriétaires(en %) selon le mode d'acquisition du logement			
Hérité	21,1	48,0	33,9
Construit par fonds propres seulement	40,2	42,6	41,3
Construit par fonds propres et crédit	7,2	2,2	4,8
Acheté par fonds propres	25,9	5,8	16,4
Acheté par fonds propres et crédit	4,8	0,5	2,8
Autres	0,8	0,9	0,8
Total	100,0	100,0	100,0
9- Ménages (en %) selon la disposition des éléments de confort			
Bain traditionnel	1,9	11,8	5,6
Baignoire	11,2	0,3	7,1
Douche	44,6	7,1	30,5
Lavabo	58,6	8,9	39,9
Cuisine	90,7	83,8	88,1
Toilette	97,8	69,6	87,2

Tableau H 01 : Répartition des ménages selon le milieu de résidence et les conditions d'habitation (en %) (suite)

Indicateurs	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
10- Ménages (en %) selon le mode d'évacuation des eaux usées			
Egouts	85,0	2,5	54,0
Fosse septique	5,3	14,0	8,6
Fosse d'aisance ou latrines	6,9	44,4	21,0
Jetées dans la nature	2,8	38,1	16,0
Autre moyen	0,0	1,0	0,4
Total	100,0	100,0	100,0
11- Ménages (en %) selon le mode de débarrasement des ordures			
Poubelle communale de collecte des ordures	35,6	0,4	22,4
Ramassage direct par le camion municipal	54,8	2,4	35,1
Jetées dans la nature	8,0	95,2	40,8
Autres	1,6	2,0	1,8
Total	100,0	100,0	100,0
12- Ménages (en %) bénéficiant des services domestiques suivants			
Bonne, domestique	3,6	0,1	2,3
Gardien, concierge ou jardinier	5,0	0,0	3,1
Garage	1,5	0,2	1,0
Autres services domestiques	2,9	0,1	1,8
13- Ménages (en %) qui payent la taxe d'édilité	34,9	0,8	22,0
14- Ménage (en %) possédant un logement secondaire	2,1	1,9	2,0

Tableau H 01 : Répartition des ménages selon le milieu de résidence et les conditions d'habitation (en %) (suite)

Indicateurs	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
15- Ménages (en %) selon la source d'eau utilisée			
Ménages branchés au réseau	85,7	11,3	57,7
Fontaine payante	1,3	7,5	3,6
Fontaine gratuite	7,0	5,0	6,2
Source d'eau collective aménagée	0,1	14,2	5,4
Matfia collective	0,0	0,7	0,3
Puits collectif non aménagé	0,8	13,0	5,4
Sources (ain)	0,2	16,7	6,4
Oued	0,0	1,5	0,5
Seguia	0,1	1,3	0,5
Puits privé	0,8	12,2	5,1
Matfia privé	0,1	6,1	2,4
Vendeur d'eau	1,0	2,2	1,5
Camion d'eau citerne	1,0	1,4	1,2
Autres	1,9	6,9	3,8
Total	100,0	100,0	100,0
16- Ménages non branchés (en %) selon la distance parcourue pour s'approvisionner en eau potable			
Moins de 200 m	73,7	53,1	57,5
200 m à 499m	17,5	14,2	14,9
500 m à 999 m	4,9	11,1	9,8
1000 m à 2999 m	3,2	15,0	12,5
3000 m à 9999 m	0,5	6,3	5,0
10000 m et plus	0,2	0,3	0,3
Total	100,0	100,0	100,0
17- Distance moyenne (en mètres) parcourue par les ménages non branchés au réseau pour s'approvisionner en eau potable	188,5	698,3	590,6

Tableau H 01 : Répartition des ménages selon le milieu de résidence et les conditions d'habitation (en %) (suite)

Indicateurs	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
18- Ménages non branchés (en %) selon le temps consacré pour s'approvisionner en eau			
Moins de 15 mn	91,4	71,3	75,5
15 mn à 29 mn	5,2	12,5	11,0
30 mn à 59 mn	2,5	9,4	7,9
60 mn et plus	0,9	6,8	5,6
Total	100,0	100,0	100,0
19- Temps moyen (en mn) consacré par les ménages non branchés au réseau pour s'approvisionner en eau	5,3	12,8	11,3
20- Ménages non branchés au réseau (en %) selon le mode de traitement de l'eau utilisée pour la boisson			
Eau de javel	9,4	13,7	12,8
Ébullition	1,5	0,5	0,7
Avec comprimé	2,9	4,5	4,2
Eau de chaux	0,6	0,2	0,3
Un autre moyen	1,5	0,3	0,6
Aucun traitement	84,1	80,8	81,4
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau H 02 : Répartition des ménages selon les classes de dépense annuelle moyenne par personne et les conditions d'habitation (en %)

Indicateurs	Classe de dépense annuelle par personne					Ensemble
	C1	C2	C3	C4	C5	
1- Ménages (en %) selon le type d'habitat						
Villa ou étage de villa	0,0	0,1	0,3	0,9	5,6	1,8
Appartement dans un immeuble	1,4	3,1	6,2	10,8	25,0	11,0
Maison marocaine traditionnelle	4,6	5,7	5,5	5,8	5,0	5,3
Maison moderne	25,1	40,8	48,0	50,4	49,7	44,2
Chambre dans un établissement ou chambre non destinée à l'habitat	0,1	0,1	0,2	0,1	0,5	0,2
Baraque ou habitat sommaire	8,4	7,7	6,5	4,4	1,5	5,2
Maison rurale en pisé ou pierre	46,0	29,5	21,6	17,2	6,1	21,7
Maison rurale en dur	13,9	12,3	11,2	10,1	5,8	10,1
Autres	0,5	0,7	0,5	0,3	0,8	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2- Cohabitation entre ménages (en %)						
Ménage habite seul	94,2	91,0	92,4	93,6	95,3	93,5
Ménage cohabite avec un autre ménage	3,9	5,6	5,1	4,0	2,9	4,2
Ménage cohabite avec deux autres ménages	0,6	1,7	1,3	1,3	0,8	1,1
Ménage cohabite avec plus de deux ménages	1,3	1,7	1,2	1,1	1,0	1,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
3- Ménages (en %) selon le nombre de pièces occupées						
Une pièce	13,3	11,4	8,6	8,4	6,0	9,1
Deux pièces	32,2	31,8	30,4	28,4	19,4	27,5
Trois pièces	27,2	28,9	32,7	35,0	36,0	32,6
Quatre pièces	16,9	17,5	15,5	16,3	19,8	17,4
Cinq pièces et plus	10,5	10,4	12,8	11,9	18,8	13,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
4- Nombre moyen de pièces occupées par ménage	2,9	2,9	3,0	3,1	3,5	3,1
5- Peuplement dans le logement						
Moins d'une personne par pièce	2,6	4,2	5,9	11,2	30,2	12,8
Une à deux personnes par pièce	25,7	32,6	43,5	49,4	52,8	42,6
Deux à trois personnes par pièce	35,6	36,7	34,1	28,4	13,9	28,1
Trois à quatre personnes par pièce	19,0	14,7	10,1	8,0	2,3	9,7
Quatre personnes par pièce et plus	17,1	11,8	6,4	3,0	0,8	6,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau H 02 : Répartition des ménages selon les classes de dépense annuelle moyenne par personne et les conditions d'habitation (en %) (suite)

Indicateurs	Classe de dépense annuelle par personne					Ensemble
	C1	C2	C3	C4	C5	
6- Ménages (en %) selon la durée de résidence dans le logement						
Moins de 5 ans	17,1	20,0	20,2	25,9	32,4	24,2
De 5 à 9 ans	14,4	16,2	17,9	16,7	18,7	17,1
De 10 à 19 ans	23,2	21,0	21,6	20,7	19,3	20,9
De 20 à 29 ans	14,6	14,8	14,4	13,4	13,1	13,9
30 ans et plus	30,7	28,0	25,9	23,3	16,5	23,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
7- Ménages (en %) selon le statut d'occupation						
Propriétaire ou copropriétaire	81,3	74,5	71,1	66,2	60,4	69,3
Accédant à la propriété	0,1	0,7	2,2	5,3	7,4	3,7
Locataire	6,9	12,4	14,7	16,7	19,6	14,8
Locataire avec pas de porte	0,2	0,4	0,9	0,4	1,2	0,7
Hypothèque avec ou sans location	0,7	0,7	1,4	2,1	1,2	1,3
Logement de fonction	0,8	1,0	0,6	1,6	1,8	1,2
Logement gratuit	8,5	9,4	8,4	7,2	7,7	8,2
Autres	1,5	0,9	0,7	0,5	0,7	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
8- Ménages propriétaires et copropriétaires (en %) selon le mode d'acquisition du logement						
Hérité	42,5	37,2	33,1	33,0	25,9	33,9
Construit par fonds propres seulement	41,8	43,9	45,1	39,2	37,7	41,3
Construit par fonds propres et crédit	2,7	3,8	3,5	5,8	7,4	4,8
Acheté par fonds propres	11,6	13,4	15,3	19,0	21,0	16,4
Acheté par fonds propres et crédit	0,5	1,2	2,3	2,4	6,5	2,8
Autres	0,9	0,5	0,7	0,6	1,5	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
9- Ménages (en %) selon la disposition des éléments de confort						
Bain traditionnel	6,3	6,5	6,0	4,6	5,3	5,6
Baignoire	0,0	0,7	1,2	3,7	22,1	7,1
Douche	4,3	10,9	20,6	34,2	62,1	30,5
Lavabo	7,4	18,7	32,6	44,9	73,3	39,9
Cuisine	77,2	85,3	86,6	90,8	95,0	88,1
Toilette	68,7	81,7	88,0	91,4	97,5	87,2

Tableau H 02 : Répartition des ménages selon les classes de dépense annuelle moyenne par personne et les conditions d'habitation (en %) (suite)

Indicateurs	Classe de dépense annuelle par personne					Ensemble
	C1	C2	C3	C4	C5	
10- Ménages (en %) selon le mode d'évacuation des eaux usées						
Egouts	23,0	40,5	50,8	60,2	77,6	54,0
Fosse septique	9,4	10,0	10,3	9,0	5,8	8,6
Fosse d'aisance ou latrines	29,5	25,8	22,9	19,9	12,6	21,0
Jetées dans la nature	37,2	23,2	15,7	10,5	4,0	16,0
Autre moyen	0,9	0,5	0,3	0,4	-	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
11- Ménages (en %) selon le mode de débarrassement des ordures						
Poubelle communale de collecte des ordures	10,3	16,7	20,7	22,8	33,7	22,4
Ramassage direct par le camion municipal	16,6	26,6	34,3	40,2	47,6	35,1
Jetées dans la nature	71,0	55,0	42,8	35,1	17,3	40,8
Autres	2,1	1,7	2,2	1,9	1,4	1,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
12- Ménages (en %) bénéficiant des services domestiques suivants						
Bonne, domestique	0,0	0,1	0,1	0,7	7,8	2,3
Gardien, concierge ou jardinier	0,0	0,2	0,6	1,4	9,9	3,1
Garage	0,0	0,2	0,5	0,7	2,8	1,0
Autres services domestiques	0,0	0,3	0,7	2,7	4,0	1,8
13- Ménages (en %) qui payent la taxe d'édilité	7,2	15,0	20,1	24,1	34,8	22,0
14- Ménage (en %) possédant un logement secondaire	0,9	0,9	0,8	1,2	4,8	2,0

Tableau H02 : Répartition des ménages selon les classes de dépense annuelle moyenne par personne et les conditions d'habitation (en %) (suite)

Indicateurs	Classe de dépense annuelle par personne					Ensemble
	C1	C2	C3	C4	C5	
15- Ménages (en %) selon la source d'eau utilisée						
Ménages branchés au réseau	24,9	42,5	54,0	64,5	83,5	57,7
Fontaine payante	5,3	4,8	4,9	3,5	1,1	3,6
Fontaine gratuite	10,7	8,9	7,6	4,7	2,2	6,2
Source d'eau collective aménagée	9,3	7,7	6,0	4,5	1,9	5,4
Matfia collective	0,2	0,2	0,6	0,3	0,1	0,3
Puits collectif non aménagé	11,4	8,1	4,8	4,4	1,4	5,4
Sources (ain)	13,4	8,1	6,2	5,3	2,3	6,4
Oued	1,2	0,5	0,8	0,3	0,2	0,5
Seguia	1,1	1,0	0,4	0,4	0,1	0,5
Puits privé	7,5	6,7	4,7	4,6	3,4	5,1
Matfia privé	6,2	3,1	1,8	1,4	0,9	2,4
Vendeur d'eau	1,3	2,3	1,9	1,5	0,7	1,5
Camion d'eau citerne	0,7	1,0	1,8	1,6	0,9	1,2
Autres	6,8	5,1	4,5	3,0	1,3	3,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
16- Ménages non branchés (en %) selon la distance parcourue pour s'approvisionner en eau potable						
Moins de 200 m	51,7	57,0	58,1	60,6	67,4	57,5
200 m à 499m	16,5	15,2	15,6	12,7	12,3	14,9
500 m à 999 m	7,6	11,2	10,2	12,2	7,4	9,8
1000 m à 2999 m	16,2	12,0	11,7	9,9	9,7	12,5
3000 m à 9999 m	7,7	4,6	4,2	3,8	3,0	5,0
10000 m et plus	0,3	0,0	0,2	0,8	0,2	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
17- Distance moyenne (en mètres) parcourue par les ménages non branchés au réseau pour s'approvisionner en eau potable	831,6	498,7	512,4	527,0	420,3	590,6

Tableau H 02 : Répartition des ménages selon les classes de dépense annuelle moyenne par personne et les conditions d'habitation (en %) (suite)

Indicateurs	Classe de dépense annuelle par personne					Ensemble
	C1	C2	C3	C4	C5	
18- Ménages non branchés (en %) selon le temps consacré pour s'approvisionner en eau						
Moins de 15 mn	69,1	75,7	76,8	78,8	83,7	75,5
15 mn à 29 mn	10,7	11,4	11,3	12,0	8,3	11,0
30 mn à 59 mn	10,5	7,9	7,5	5,9	5,5	7,9
60 mn et plus	9,7	5,0	4,4	3,3	2,5	5,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
19- Temps moyen (en mn) consacré par les ménages non branchés au réseau pour s'approvisionner en eau	15,4	10,6	9,8	9,9	6,6	11,3
20- Ménages non branchés au réseau (en %) selon le mode de traitement de l'eau utilisée pour la boisson						
Eau de javel	11,7	11,0	14,2	13,7	15,1	12,8
Ébullition	0,7	0,3	0,5	0,6	2,1	0,7
Avec comprimé	3,4	3,9	3,3	4,7	7,9	4,2
Eau de chaux	0,1	0,2	0,0	0,5	1,1	0,3
Un autre moyen	0,8	0,4	0,2	0,2	1,8	0,6
Aucun traitement	83,3	84,2	81,8	80,3	72,0	81,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau EQ 01 : Taux d'équipement des ménages en biens durables selon le milieu de résidence (en %)

Biens durables	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Cuisinières, fours et petits appareils de cuisine			
Cuisinière à gaz	61,6	42,9	54,6
Cuisinière à gaz avec four	17,2	3,6	12,1
Cuisinière à gaz sans four	47,0	40,2	44,4
Cuisinière électrique	7,9	0,9	5,3
Cuisinière électrique avec four	2,3	0,4	1,6
Cuisinière électrique sans four	6,1	0,6	4,0
Four à gaz	53,1	51,2	52,4
Four électrique	6,2	1,9	4,6
Micro-onde	4,5	0,3	2,9
Hotte aspirante	1,9	0,0	1,2
Robot électroménager	55,0	23,7	43,2
Appareils réfrigérants			
Réfrigérateur	82,6	34,5	64,5
Congélateur	5,4	0,5	3,6
Gros appareils électroménagers			
Lave-vaisselle	1,3	0,2	0,9
Lave-linge	35,4	2,5	23,1
Sèche-linge électrique	1,7	0,1	1,1
Aspirateur électrique	6,7	0,5	4,4
Ventilateur	11,4	6,1	9,4
Autres appareils ménagers			
Machine à coudre électrique	4,2	1,2	3,1
Machine à coudre mécanique	5,2	2,5	4,2
Machine à tricot électrique	0,6	0,0	0,4
Appareils de chauffage			
Chauffe-eau à gaz	30,3	3,0	20,0
Chauffe-eau électrique	2,9	0,2	1,9
Chauffe-eau à énergie solaire	0,2	0,0	0,2
Appareil de chauffage à gaz ou à gasoil	1,5	0,4	1,1
Appareil de chauffage électrique	3,2	0,5	2,2
Appareil audio-visuels et de loisirs			
Radio	57,9	63,6	60,0
Radio seul	17,7	26,3	20,9
Radio-cassette	50,1	47,3	49,1
Téléviseur	95,5	76,2	88,3
Téléviseur en couleur	89,8	52,9	75,9
Téléviseur en noir et blanc	7,7	28,8	15,7
Vidéo magnétoscope	14,6	6,7	11,6
Parabole	60,6	27,2	48,0
Chaîne hi-fi	2,3	0,6	1,6
Tourne disque	4,7	1,7	3,6
Lecteur CD	29,2	23,7	27,1
Micro-ordinateur	12,8	1,2	8,4
Caméras vidéo	3,6	0,6	2,4
Internet	7,5	0,1	4,7
Imprimante	4,2	0,5	2,8
Carte d'adhésion	0,2	0,0	0,1

Tableau EQ 01 : Taux d'équipement des ménages en biens durables selon le milieu de résidence (en %) (suite)

Biens durables	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Matériels de transports			
Voiture	13,0	4,7	9,9
Vélomoteur	8,8	10,9	9,6
Bicyclette	17,3	22,5	19,3
Appareils de communication			
Téléphone fixe	19,9	1,2	12,9
Téléphone mobile	84,4	64,5	76,9
Répondeur	2,3	0,2	1,5
Fax	0,5	0,3	0,4

Tableau EQ 02 : Taux d'équipement des ménages en biens durables selon les classes de dépense annuelle par personne et le milieu de résidence (en %)

Ensemble

Biens durables	Classe de dépense annuelle par personne					
	C1	C2	C3	C4	C5	Total
Cuisinières, fours et petits appareils de cuisine						
Cuisinière à gaz	37,1	44,6	54,6	59,0	67,4	54,6
Cuisinière à gaz avec four	2,3	5,9	9,9	12,8	22,5	12,1
Cuisinière à gaz sans four	35,6	39,8	45,7	48,1	48,7	44,4
Cuisinière électrique	0,4	1,1	1,8	3,6	14,6	5,3
Cuisinière électrique avec four	0,4	0,3	0,4	0,7	4,6	1,6
Cuisinière électrique sans four	0,0	1,0	1,4	2,9	10,9	4,0
Four à gaz	42,9	48,5	54,0	58,1	54,6	52,4
Four électrique	0,9	1,5	2,5	3,8	10,8	4,6
Micro-onde	0,2	0,3	0,4	1,4	9,1	2,9
Hotte aspirante	0,0	0,2	0,1	0,2	4,0	1,2
Robot électroménager	13,8	31,9	40,6	48,9	64,7	43,2
Appareils réfrigérants						
Réfrigérateur	27,7	50,5	66,3	72,8	86,8	64,5
Congélateur	0,2	0,3	1,1	1,0	11,4	3,6
Gros appareils électroménagers						
Lave-vaisselle	0,1	0,3	0,5	0,7	2,2	0,9
Lave-linge	1,1	5,5	14,5	23,3	52,8	23,1
Sèche-linge électrique	0,1	0,5	0,8	0,5	2,8	1,1
Aspirateur électrique	0,1	0,2	0,8	2,5	13,4	4,4
Ventilateur	1,7	4,6	7,0	9,9	18,2	9,4
Autres appareils ménagers						
Machine à coudre électrique	0,5	1,3	2,4	2,8	6,3	3,1
Machine à coudre mécanique	1,1	3,5	3,3	5,4	6,1	4,2
Machine à tricot électrique	0,0	0,3	0,2	0,4	0,7	0,4
Appareils de chauffage						
Chauffe-eau à gaz	1,2	5,4	10,8	21,0	45,9	20,0
Chauffe-eau électrique	0,0	0,4	0,1	1,4	5,6	1,9
Chauffe-eau à énergie solaire	0,0	0,2	0,0	0,0	0,4	0,2
Appareil de chauffage à gaz ou à gasoil	0,0	0,6	0,4	0,9	2,7	1,1
Appareil de chauffage électrique	0,0	0,4	0,3	0,8	6,9	2,2
Appareil audio-visuels et de loisirs						
Radio	52,2	53,8	58,6	61,2	68,6	60,0
Radio seul	21,6	20,1	18,8	19,8	23,4	20,9
Radio-cassette	35,0	42,3	48,4	51,6	60,1	49,1
Téléviseur	71,8	84,8	90,1	92,4	95,4	88,3
Téléviseur en couleur	45,1	68,0	78,1	82,1	92,3	75,9
Téléviseur en noir et blanc	28,1	20,4	16,3	14,0	6,3	15,7
Vidéo magnétoscope	2,0	5,3	8,5	11,2	23,7	11,6
Parabole	16,9	30,2	42,0	54,4	76,5	48,0
Chaîne hi-fi	0,3	0,6	0,8	1,4	3,9	1,6
Tourne disque	1,1	3,0	2,8	3,3	6,3	3,6
Lecteur CD	15,1	24,5	26,1	29,7	34,4	27,1
Micro-ordinateur	0,1	1,7	3,0	4,6	24,3	8,4
Caméras vidéo	0,1	0,4	0,3	1,1	7,7	2,4
Internet	0,0	0,4	0,7	1,8	15,4	4,7
Imprimante	0,1	0,8	0,3	0,7	8,9	2,8
Carte d'adhésion	0,0	0,0	0,1	0,0	0,4	0,1

Tableau EQ 02 : Taux d'équipement des ménages en biens durables selon les classes de dépense annuelle par personne et le milieu de résidence (en %) (suite)

Ensemble

Biens durables	Classe de dépense annuelle par personne					
	C1	C2	C3	C4	C5	Total
Matériels de transports						
Voiture	0,2	1,3	2,0	6,5	29,3	9,9
Vélomoteur	4,0	7,7	9,7	12,3	11,8	9,6
Bicyclette	20,8	21,6	21,3	17,6	16,8	19,3
Appareils de communication						
Téléphone fixe	0,8	3,0	5,2	11,0	33,0	12,9
Téléphone mobile	55,1	73,2	77,3	80,8	88,5	76,9
Répondeur	0,1	0,4	0,3	0,6	4,6	1,5
Fax	0,3	0,8	0,0	0,0	0,9	0,4

Tableau EQ 02 : Taux d'équipement des ménages en biens durables selon les classes de dépense annuelle par personne et le milieu de résidence (en %)

Urbain

Biens durables	Classe de dépense annuelle par personne ¹					
	C1	C2	C3	C4	C5	Total
Cuisinières, fours et petits appareils de cuisine						
Cuisinière à gaz	41,9	49,0	61,0	65,2	69,3	61,6
Cuisinière à gaz avec four	4,5	9,3	14,2	17,5	24,6	17,2
Cuisinière à gaz sans four	39,6	41,1	47,7	50,0	48,8	47,0
Cuisinière électrique	0,0	2,0	2,7	5,0	16,7	7,9
Cuisinière électrique avec four	0,0	0,3	0,7	1,1	5,3	2,3
Cuisinière électrique sans four	0,0	1,7	2,0	4,0	12,6	6,1
Four à gaz	54,2	48,6	52,1	57,3	52,4	53,1
Four électrique	1,1	1,4	3,0	4,6	12,1	6,2
Micro-onde	0,0	0,4	0,6	1,8	10,8	4,5
Hotte aspirante	0,0	0,3	0,1	0,3	4,8	1,9
Robot électroménager	22,9	41,9	50,2	56,8	69,0	55,0
Appareils réfrigérants						
Réfrigérateur	51,2	70,1	84,0	86,1	91,9	82,6
Congélateur	0,5	0,5	1,7	1,2	13,1	5,4
Gros appareils électroménagers						
Lave-vaisselle	0,0	0,4	0,5	1,0	2,6	1,3
Lave-linge	3,0	10,5	22,6	33,0	60,9	35,4
Sèche-linge électrique	0,3	0,8	1,3	0,7	3,3	1,7
Aspirateur électrique	0,0	0,3	1,4	3,5	15,5	6,7
Ventilateur	2,8	5,3	7,2	10,6	18,3	11,4
Autres appareils ménagers						
Machine à coudre électrique	0,7	1,7	2,7	3,6	7,1	4,2
Machine à coudre mécanique	1,6	2,8	4,4	6,5	6,6	5,2
Machine à tricot électrique	0,0	0,4	0,3	0,5	0,9	0,6
Appareils de chauffage						
Chauffe-eau à gaz	2,7	9,4	17,1	30,2	51,7	30,3
Chauffe-eau électrique	0,0	0,5	0,1	2,1	6,5	2,9
Chauffe-eau à énergie solaire	0,0	0,3	0,0	0,0	0,5	0,2
Appareil de chauffage à gaz ou à gasoil	0,0	0,8	0,6	1,2	2,8	1,5
Appareil de chauffage électrique	0,0	0,6	0,5	0,9	7,7	3,2
Appareil audio-visuels et de loisirs						
Radio	42,4	47,0	55,3	56,7	67,9	57,9
Radio seul	13,3	15,6	15,6	14,9	22,3	17,7
Radio-cassette	31,3	38,3	47,5	50,7	60,2	50,1
Téléviseur	87,0	93,7	97,0	96,2	97,1	95,5
Téléviseur en couleur	65,0	85,2	91,0	91,8	95,6	89,8
Téléviseur en noir et blanc	23,9	10,4	8,3	6,5	3,4	7,7
Vidéo magnétoscope	1,5	5,8	9,7	12,1	25,3	14,6
Parabole	24,2	38,6	51,8	62,8	80,9	60,6
Chaîne hi-fi	0,0	0,4	1,0	2,0	4,3	2,3
Tourne disque	1,9	4,5	3,5	3,7	6,8	4,7
Lecteur CD	17,9	22,3	26,7	31,6	34,4	29,2
Micro-ordinateur	0,0	2,1	4,0	6,2	28,5	12,8
Caméras vidéo	0,0	0,6	0,4	1,3	8,6	3,6
Internet	0,0	0,7	1,0	2,6	18,4	7,5
Imprimante	0,0	0,5	0,4	1,0	10,6	4,2
Carte d'adhésion	0,0	0,0	0,1	0,0	0,4	0,2

Tableau EQ 02 : Taux d'équipement des ménages en biens durables selon les classes de dépense annuelle par personne et le milieu de résidence (en %) (suite)

Urbain

Biens durables	Classe de dépense annuelle par personne ¹					
	C1	C2	C3	C4	C5	Total
Matériels de transports						
Voiture	0,3	0,9	1,4	5,9	31,2	13,0
Vélomoteur	3,9	6,0	7,4	10,9	10,3	8,8
Bicyclette	23,4	18,7	18,8	14,7	16,2	17,3
Appareils de communication						
Téléphone fixe	2,1	5,1	8,0	15,7	38,6	19,9
Téléphone mobile	66,3	80,2	83,9	85,5	89,8	84,4
Répondeur	0,0	0,4	0,3	0,9	5,5	2,3
Fax	0,3	0,4	0,0	0,0	1,1	0,5

¹ Il s'agit des classes de dépense annuelle moyenne par personne au niveau national

Tableau EQ 02 : Taux d'équipement des ménages en biens durables selon les classes de dépense annuelle par personne et le milieu de résidence (en %)

Rural

Biens durables	Classe de dépense annuelle par personne ¹					
	C1	C2	C3	C4	C5	Total
Cuisinières, fours et petits appareils de cuisine						
Cuisinière à gaz	34,7	39,9	44,9	46,5	57,9	42,9
Cuisinière à gaz avec four	1,2	2,2	3,4	3,5	12,2	3,6
Cuisinière à gaz sans four	33,5	38,3	42,6	44,2	48,3	40,2
Cuisinière électrique	0,6	0,3	0,5	0,7	3,8	0,9
Cuisinière électrique avec four	0,6	0,3	0,0	0,1	1,1	0,4
Cuisinière électrique sans four	0,0	0,2	0,5	0,6	2,6	0,6
Four à gaz	37,1	48,3	56,8	59,7	66,0	51,2
Four électrique	0,9	1,7	1,8	2,1	4,6	1,9
Micro-onde	0,3	0,2	0,0	0,6	0,7	0,3
Hotte aspirante	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Robot électroménager	9,1	21,1	26,0	33,1	42,9	23,7
Appareils réfrigérants						
Réfrigérateur	15,6	29,5	39,3	46,1	60,9	34,5
Congélateur	0,0	0,2	0,0	0,6	3,2	0,5
Gros appareils électroménagers						
Lave-vaisselle	0,1	0,3	0,4	0,0	0,0	0,2
Lave-linge	0,1	0,2	2,0	3,7	11,5	2,5
Sèche-linge électrique	0,0	0,2	0,0	0,2	0,7	0,1
Aspirateur électrique	0,1	0,2	0,0	0,5	2,9	0,5
Ventilateur	1,1	3,8	6,6	8,3	17,8	6,1
Autres appareils ménagers						
Machine à coudre électrique	0,3	0,8	2,0	1,4	2,2	1,2
Machine à coudre mécanique	0,9	4,1	1,5	3,3	3,8	2,5
Machine à tricot électrique	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Appareils de chauffage						
Chauffe-eau à gaz	0,4	1,0	1,2	2,5	16,3	3,0
Chauffe-eau électrique	0,0	0,3	0,0	0,1	0,9	0,2
Chauffe-eau à énergie solaire	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Appareil de chauffage à gaz ou à gasoil	0,0	0,3	0,0	0,5	2,3	0,4
Appareil de chauffage électrique	0,0	0,2	0,0	0,6	3,1	0,5
Appareil audio-visuels et de loisirs						
Radio	57,3	61,2	63,7	70,2	72,0	63,6
Radio seul	25,8	24,9	23,9	29,8	28,9	26,3
Radio-cassette	36,9	46,5	49,7	53,3	59,8	47,3
Téléviseur	64,1	57,2	79,6	84,8	86,8	76,2
Téléviseur en couleur	34,9	49,6	58,4	62,5	75,8	52,9
Téléviseur en noir et blanc	30,3	31,2	28,5	29,1	21,0	28,8
Vidéo magnétoscope	2,3	4,8	6,6	9,5	15,8	6,7
Parabole	13,2	21,2	26,9	37,6	54,6	27,2
Chaîne hi-fi	0,4	0,7	0,4	0,4	1,4	0,6
Tourne disque	0,6	1,5	1,6	2,5	3,7	1,7
Lecteur CD	13,7	26,8	25,3	26,0	34,4	23,7
Micro-ordinateur	0,2	1,2	1,4	1,3	2,6	1,2
Caméras vidéo	0,2	0,2	0,0	0,9	2,8	0,6
Internet	0,0	0,0	0,2	0,0	0,5	0,1
Imprimante	0,2	1,1	0,3	0,3	0,5	0,5
Carte d'adhésion	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Tableau EQ 02 : Taux d'équipement des ménages en biens durables selon les classes de dépense annuelle par personne et le milieu de résidence (en %) (suite)

Rural

Biens durables	Classe de dépense annuelle par personne ¹					
	C1	C2	C3	C4	C5	Total
Matériels de transports						
Voiture	0,1	1,7	2,9	7,7	19,7	4,7
Vélomoteur	4,0	9,5	13,1	15,2	19,0	10,9
Bicyclette	19,5	24,7	25,3	23,3	19,7	22,5
Appareils de communication						
Téléphone fixe	0,1	0,7	1,1	1,5	4,6	1,2
Téléphone mobile	49,4	65,7	67,3	71,4	81,7	64,5
Répondeur	0,2	0,4	0,2	0,0	0,0	0,2
Fax	0,3	1,1	0,1	0,0	0,0	0,3

¹ Il s'agit des classes de dépense annuelle moyenne par personne au niveau national

Tableau EQ 03 : Taux d'équipement des ménages en biens durables selon le niveau scolaire du chef de ménage (en %)

Biens durables	Niveau scolaire du chef de ménage					Total
	Sans niveau	Fondamental	Secondaire	Supérieur	Autre niveau	
Cuisinières, fours et petits appareils de cuisine						
Cuisinière à gaz	48,4	58,4	67,8	76,3	47,8	54,6
Cuisinière à gaz avec four	7,3	14,3	21,0	33,7	7,3	12,1
Cuisinière à gaz sans four	42,2	46,6	49,6	48,7	41,5	44,4
Cuisinière électrique	2,1	5,7	12,6	21,6	3,1	5,3
Cuisinière électrique avec four	0,5	1,9	3,8	6,6	1,0	1,6
Cuisinière électrique sans four	1,7	4,0	9,3	17,3	2,3	4,0
Four à gaz	50,6	54,2	54,0	53,9	53,2	52,4
Four électrique	2,5	4,3	9,3	18,4	3,4	4,6
Micro-onde	1,0	2,0	8,0	18,4	0,8	2,9
Hotte aspirante	0,4	0,4	3,3	9,9	0,4	1,2
Robot électroménager	32,4	49,8	63,8	76,6	38,4	43,2
Appareils réfrigérants						
Réfrigérateur	52,5	72,6	88,1	94,1	61,0	64,5
Congélateur	1,4	2,9	8,6	20,7	1,2	3,6
Gros appareils électroménagers						
Lave-vaisselle	0,5	0,7	1,2	5,3	0,4	0,9
Lave-linge	11,8	26,5	51,3	72,2	13,0	23,1
Sèche-linge électrique	0,4	1,2	3,0	4,5	1,0	1,1
Aspirateur électrique	1,4	3,8	10,9	24,6	2,4	4,4
Ventilateur	7,3	9,3	14,8	23,0	6,6	9,4
Autres appareils ménagers						
Machine à coudre électrique	1,2	3,7	4,8	12,0	3,2	3,1
Machine à coudre mécanique	3,0	5,1	6,2	4,9	5,6	4,2
Machine à tricot électrique	0,1	0,4	1,1	1,4	0,1	0,4
Appareils de chauffage						
Chauffe-eau à gaz	10,5	20,9	45,8	64,3	14,3	20,0
Chauffe-eau électrique	0,7	2,0	4,7	9,5	0,4	1,9
Chauffe-eau à énergie solaire	0,1	0,1	0,7	0,2	0,0	0,2
Appareil de chauffage à gaz ou à gasoil	0,6	0,5	3,3	4,4	1,4	1,1
Appareil de chauffage électrique	0,8	1,5	5,8	13,5	0,5	2,2
Appareil audio-visuels et de loisirs						
Radio	59,0	58,5	61,3	70,2	63,2	60,0
Radio seul	21,5	17,8	20,6	24,1	26,5	20,9
Radio-cassette	46,9	49,0	52,7	64,6	47,2	49,1
Téléviseur	82,7	93,0	97,2	98,8	87,6	88,3
Téléviseur en couleur	65,4	84,8	94,7	96,8	72,1	75,9
Téléviseur en noir et blanc	21,2	11,1	4,4	3,6	19,3	15,7
Vidéo magnétoscope	8,5	11,8	19,5	27,4	10,0	11,6
Parabole	33,4	56,4	78,3	90,3	42,6	48,0
Chaîne hi-fi	1,1	1,4	2,1	7,2	1,2	1,6
Tourne disque	2,8	3,4	6,5	6,7	3,7	3,6
Lecteur CD	24,7	27,8	33,0	40,4	23,5	27,1
Micro-ordinateur	2,0	6,9	23,5	54,0	3,2	8,4
Caméras vidéo	0,8	1,9	4,6	17,1	1,0	2,4
Internet	1,0	3,7	13,4	32,6	1,4	4,7
Imprimante	0,6	1,7	6,9	23,5	0,2	2,8
Carte d'adhésion	0,0	0,1	0,3	0,8	0,1	0,1

Tableau EQ 03 : Taux d'équipement des ménages en biens durables selon le niveau scolaire du chef de ménage (en %) (suite)

Biens durables	Niveau scolaire du chef de ménage					
	Sans niveau	Fondamental	Secondaire	Supérieur	Autre niveau	Total
Matériels de transports						
Voiture	4,2	9,4	20,2	47,8	7,2	9,9
Vélomoteur	8,9	10,8	10,9	8,0	9,5	9,6
Bicyclette	18,7	20,8	15,1	21,0	20,0	19,3
Appareils de communication						
Téléphone fixe	6,9	13,2	26,7	47,8	7,3	12,9
Téléphone mobile	68,7	82,9	89,0	94,4	79,0	76,9
Répondeur	0,6	1,3	3,3	8,5	0,5	1,5
Fax	0,2	0,3	1,4	2,3	0,0	0,4

Tableau EQ 04 : Taux d'équipement des ménages en biens durables selon l'âge du chef de ménage (en %)

Biens durables	Age du chef de ménage				Total
	15 -24 ans	25-44 ans	45-59 ans	60 ans et plus	
Cuisinières, fours et petits appareils de cuisine					
Cuisinière à gaz	38,2	51,9	57,7	54,2	54,6
Cuisinière à gaz avec four	1,6	10,5	13,7	12,2	12,1
Cuisinière à gaz sans four	38,2	43,0	46,2	44,0	44,4
Cuisinière électrique	0,0	5,4	5,3	5,4	5,3
Cuisinière électrique avec four	0,0	2,0	1,4	1,4	1,6
Cuisinière électrique sans four	0,0	3,8	4,1	4,3	4,0
Four à gaz	31,5	50,5	53,0	54,9	52,4
Four électrique	3,4	4,2	5,5	3,8	4,6
Micro-onde	1,3	2,4	3,5	2,7	2,9
Hotte aspirante	0,0	0,8	1,3	1,4	1,2
Robot électroménager	24,5	40,0	46,7	43,2	43,2
Appareils réfrigérants					
Réfrigérateur	29,7	58,7	69,0	67,4	64,5
Congélateur	0,0	1,9	4,7	4,3	3,6
Gros appareils électroménagers					
Lave-vaisselle	0,0	0,8	0,9	1,0	0,9
Lave-linge	0,0	19,5	26,6	23,7	23,1
Sèche-linge électrique	0,0	1,0	1,1	1,3	1,1
Aspirateur électrique	0,0	3,0	5,1	5,5	4,4
Ventilateur	4,9	7,4	10,1	11,4	9,4
Autres appareils ménagers					
Machine à coudre électrique	1,1	2,5	3,6	3,1	3,1
Machine à coudre mécanique	1,7	2,9	4,6	5,6	4,2
Machine à tricot électrique	0,0	0,3	0,3	0,5	0,4
Appareils de chauffage					
Chauffe-eau à gaz	9,1	17,0	22,7	20,5	20,0
Chauffe-eau électrique	0,0	2,1	1,7	1,9	1,9
Chauffe-eau à énergie solaire	0,0	0,2	0,1	0,2	0,2
Appareil de chauffage à gaz ou à gasoil	0,0	0,8	1,1	1,6	1,1
Appareil de chauffage électrique	0,0	2,2	2,0	2,6	2,2
Appareil audio-visuels et de loisirs					
Radio	61,2	57,0	59,5	65,4	60,0
Radio seul	21,9	17,8	19,6	27,6	20,9
Radio-cassette	42,6	47,1	49,8	51,1	49,1
Téléviseur	72,2	85,7	91,2	88,0	88,3
Téléviseur en couleur	57,1	73,6	79,0	75,3	75,9
Téléviseur en noir et blanc	19,3	14,2	16,3	16,7	15,7
Vidéo magnétoscope	1,7	9,1	13,0	13,7	11,6
Parabole	25,7	45,6	50,9	48,0	48,0
Chaîne hi-fi	1,8	1,3	1,7	2,1	1,6
Tourne disque	5,8	3,7	3,4	3,7	3,6
Lecteur CD	23,6	27,8	28,3	24,3	27,1
Micro-ordinateur	7,8	6,4	11,6	6,3	8,4
Caméras vidéo	4,4	2,4	2,6	2,1	2,4
Internet	1,6	2,7	6,8	4,6	4,7
Imprimante	1,6	2,4	4,0	1,6	2,8
Carte d'adhésion	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1

Tableau EQ 04 : Taux d'équipement des ménages en biens durables selon l'âge du chef de ménage (en %) (suite)

Biens durables	Age du chef de ménage				Total
	15 -24 ans	25-44 ans	45-59 ans	60 ans et plus	
Matériels de transports					
Voiture	2,6	8,3	11,8	9,5	9,9
Vélocoteur	1,1	9,5	10,2	9,2	9,6
Bicyclette	11,9	17,9	22,0	17,2	19,3
Appareils de communication					
Téléphone fixe	1,6	6,8	14,5	19,6	12,9
Téléphone mobile	74,6	76,8	80,6	71,2	76,9
Répondeur	0,0	1,4	1,7	1,4	1,5
Fax	0,0	0,6	0,3	0,4	0,4

Tableau EQ 05 : Taux d'équipement des ménages en biens durables selon le sexe du chef de ménage (en %)

Biens durables	Sexe du chef de ménage		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Cuisinières, fours et petits appareils de cuisine			
Cuisinière à gaz	55,2	51,2	54,6
Cuisinière à gaz avec four	12,2	11,3	12,1
Cuisinière à gaz sans four	45,1	41,2	44,4
Cuisinière électrique	5,4	4,9	5,3
Cuisinière électrique avec four	1,6	1,3	1,6
Cuisinière électrique sans four	4,0	3,8	4,0
Four à gaz	53,0	49,3	52,4
Four électrique	4,8	3,9	4,6
Micro-onde	2,8	3,1	2,9
Hotte aspirante	1,2	1,1	1,2
Robot électroménager	43,3	42,9	43,2
Appareils réfrigérants			
Réfrigérateur	64,2	66,3	64,5
Congélateur	3,7	2,8	3,6
Gros appareils électroménagers			
Lave-vaisselle	0,9	1,0	0,9
Lave-linge	23,3	22,0	23,1
Sèche-linge électrique	1,2	1,0	1,1
Aspirateur électrique	4,5	3,8	4,4
Ventilateur	9,4	9,4	9,4
Autres appareils ménagers			
Machine à coudre électrique	3,1	2,7	3,1
Machine à coudre mécanique	4,3	3,7	4,2
Machine à tricot électrique	0,4	0,3	0,4
Appareils de chauffage			
Chauffe-eau à gaz	20,3	18,6	20,0
Chauffe-eau électrique	1,9	1,7	1,9
Chauffe-eau à énergie solaire	0,1	0,2	0,2
Appareil de chauffage à gaz ou à gasoil	1,2	0,6	1,1
Appareil de chauffage électrique	2,1	2,3	2,2
Appareil audio-visuels et de loisirs			
Radio	60,9	55,6	60,0
Radio seul	22,1	14,9	20,9
Radio-cassette	49,4	47,5	49,1
Téléviseur	88,7	86,1	88,3
Téléviseur en couleur	76,0	75,3	75,9
Téléviseur en noir et blanc	16,1	13,6	15,7
Vidéo magnétoscope	11,8	10,9	11,6
Parabole	48,7	44,6	48,0
Chaîne hi-fi	1,7	1,5	1,6
Tourne disque	3,9	2,4	3,6
Lecteur CD	27,1	27,5	27,1
Micro-ordinateur	8,8	6,1	8,4
Caméras vidéo	2,6	1,6	2,4
Internet	5,0	3,6	4,7
Imprimante	3,0	1,6	2,8
Carte d'adhésion	0,1	0,1	0,1

Tableau EQ 05 : Taux d'équipement des ménages en biens durables selon le sexe du chef de ménage (en %) (suite)

Biens durables	Sexe du chef de ménage		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Matériels de transports			
Voiture	11,2	3,3	9,9
Vélomoteur	10,5	4,9	9,6
Bicyclette	20,6	12,4	19,3
Appareils de communication			
Téléphone fixe	12,5	14,7	12,9
Téléphone mobile	77,9	72,0	76,9
Répondeur	1,6	1,3	1,5
Fax	0,5	0,3	0,4

ETAT DE SANTE

Tableau S 01 : Demande de soins de santé selon le milieu de résidence

Indicateurs	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Taux de morbidité			
Selon le sexe			
Masculin	12,6	9,3	11,2
Féminin	17,8	14,0	16,1
Selon l'état matrimonial			
Célibataire	12,1	7,2	10,0
Marié(e)	18,2	15,9	17,1
Divorcé(e)	21,0	15,4	19,3
Veuf (ve)	31,1	26,1	28,9
Selon l'âge			
Moins de 15 ans	15,5	7,9	12,2
15-34	10,0	7,4	8,8
35-59	17,9	16,6	17,3
60 et plus	28,8	25,5	27,2
Ensemble	15,3	11,7	13,7
Personnes (en %) selon la nature de la maladie déclarée			
Maladie passagère	63,3	63,2	63,3
Maladie chronique	33,0	33,3	33,1
Accident	3,6	3,5	3,6
Total	100,0	100,0	100,0
Malades selon le sexe			
Masculin	41,3	37,4	39,8
Féminin	58,7	62,6	60,2
	100,0	100,0	100,0
Malades selon l'âge			
Moins de 15 ans	26,4	17,9	23,2
15-34	23,7	23,6	23,7
35-59	34,7	37,4	35,7
60 et plus	15,1	21,1	17,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Malades selon l'état matrimonial			
Célibataire	45,0	32,4	40,3
Marié (e)	44,4	57,0	49,1
Divorcé (e)	2,3	1,3	1,9
Veuf (ve)	8,2	9,3	8,6
Total	100,0	100,0	100,0
Malades selon la consultation d'un agent médico-sanitaire ou thérapeute ou guérisseur			
Oui	81,7	68,6	76,9
Non	18,3	31,4	23,1
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau S 01 : Demande de soins de santé selon le milieu de résidence
(suite)

Indicateurs	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Malades selon l'agent médico-sanitaire ou thérapeute consulté			
Médecin	92,3	91,9	92,2
Pharmacien	6,2	3,4	5,2
Personnel paramédical	0,6	3,8	1,6
Autres	1,0	1,0	1,0
Total	100,0	100,0	100,0
Consultation selon le lieu de consultation			
A domicile	1,0	0,7	0,9
Dispensaire	15,6	20,0	17,1
Centre de santé	8,0	11,9	9,3
Hôpital public	18,1	13,6	16,6
Cabinet privé	38,9	39,8	39,2
Clinique privée	10,7	9,5	10,3
Chez médecin mutualiste	0,8	0,2	0,6
Fkih, voyeur..	0,5	0,7	0,5
Pharmacie	6,0	3,1	5,1
Autre	0,3	0,6	0,4
Total	100,0	100,0	100,0
Consultation selon le statut du lieu de consultation			
Public	42,4	46,4	43,7
Semi public	0,9	0,2	0,7
Privé	56,1	52,8	55,0
Autre	0,5	0,6	0,6
Total	100,0	100,0	100,0
Malades selon le moyen de transport utilisé pour arriver au lieu de consultation			
A pieds	44,3	15,6	34,8
A dos d'animaux	0,1	3,8	1,3
Charrette	1,0	5,2	2,4
Véhicule	49,9	69,5	56,4
Moto/bicyclette	1,5	3,5	2,2
Autres	3,1	2,3	2,9
Total	100,0	100,0	100,0
Malades selon le temps mis pour aller au lieu de consultation			
Moins de 15 mn	36,9	11,0	28,3
15 mn à moins de 30 mn	31,2	18,7	27,1
De 30 mn à moins de 60 mn	20,8	28,9	23,5
60 mn et plus	11,1	41,4	21,2
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau S 01 : Demande de soins de santé selon le milieu de résidence (suite)

Indicateurs	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Malades selon la distance parcourue pour aller au lieu de consultation			
Moins d'1 km	27,1	4,9	19,7
1 km à moins de 3 km	32,3	9,1	24,6
3 km à moins de 5 km	12,4	7,5	10,7
5 km à moins de 10 km	12,8	17,3	14,3
10 km à moins de 20 km	5,5	17,2	9,4
20 km et plus	10,0	44,0	21,3
Total	100,0	100,0	100,0
Temps moyen mis pour aller au lieu de consultation (en mn)	35	77,0	49
Distance moyenne parcourue pour aller au lieu de consultation (en Km)	13,8	38,5	21,9
Pourcentage des personnes ayant une couverture médico-sanitaire			
Selon le sexe			
Masculin	25,6	4,1	16,5
Féminin	24,4	3,7	15,2
Selon l'âge			
moins de 15 ans	29,3	4,3	18,3
15-34	18,2	3,0	11,5
35-59	30,6	5,1	20,2
60 et plus	21,5	3,1	12,6
Ensemble	25,0	3,8	15,8
Taux de couverture à une assurance maladie obligatoire parmi les personnes couvertes			
Oui	99,4	99,9	99,4
Non	0,6	0,1	0,6
Total	100,0	100,0	100,0
Personnes en % ayant une couverture médico-sanitaire obligatoire selon l'organisme de prévoyance			
CNOPS	61,1	65,5	61,6
CNSS	22,6	22,5	22,6
CMIM	1,7	0,0	1,5
Régime interne spécifique	5,7	1,4	5,3
Organisme privé	6,4	6,4	6,4
Autre		4,3	2,6
Total	100,0	100,0	100,0
Personnes en % ayant une couverture médico-sanitaire obligatoire selon le mode de couverture			
Adhérent	34,6	32,1	34,3
Bénéficiaire	65,4	67,9	65,7
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau S 01 : Demande de soins de santé selon le milieu de résidence (suite)

Indicateurs	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Taux de couverture à une assurance maladie complémentaire parmi les personnes couvertes			
oui	12,6	11,8	12,5
non	87,4	88,2	87,5
Total	100,0	100,0	100,0
Personnes en % ayant une couverture médico-sanitaire complémentaire selon l'organisme de prévoyance			
CNOPS	38,2	67,3	41,1
Autres caisses	8,2	7,0	8,1
Assurances privées	39,1	9,2	36,1
Autres	14,5	16,4	14,7
Total	100,0	100,0	100,0
Personnes en % ayant une couverture médico-sanitaire complémentaire selon le mode de couverture			
Adhèrent	35,9	37,1	36,0
Bénéficiaire	64,1	62,9	64,0
Total	100,0	100,0	100,0
Personnes (en %) selon le mode d'achat des médicaments			
Avec ordonnance	80,0	80,2	80,1
Sans ordonnance	20,0	19,8	19,9
Total	100,0	100,0	100,0
Personnes (en%) selon le mode d'acquisition des médicaments			
Gratuits	4,5	6,6	5,2
Achetés	95,5	93,4	94,8
Total	100,0	100,0	100,0
Malades(en%) n'ayant pas consulté un personnel de santé selon les causes			
Incapacité matérielles	47,1	54,4	50,8
Eloignement du lieu de consultation	1,0	10,4	5,7
Coût élevé du transport	0,2	2,7	1,5
Difficulté d'accès	0,4	1,9	1,2
Manque de médecin ou infirmier	0,2	0,7	0,5
Manque d'une femme médecin ou infirmière	0,0	0,0	0,0
Manque des services de soins médicaux	0,3	0,7	0,5
Maladie passagère ou banale	37,1	20,0	28,5
Mauvaise qualité du service	1,6	0,8	1,2
Autres causes	12,2	8,3	10,2
Total	100,0	100,0	100,0
Dépense annuelle moyenne par personne relative aux soins de santé(en DH courant)	680,2	375,2	547,1
Dépense annuelle moyenne par personne pour l'achat des médicaments	306,8	157,2	241,7
Dépense annuelle moyenne par personne relative aux soins dentaires	49,8	14,0	34,2

Tableau S 02 : Demande de soins de santé selon les classes de dépense annuelle moyenne par personne

Indicateurs	Classe de dépense annuelle moyenne par personne					
	C1	C2	C3	C4	C5	Total
Taux de morbidité						
Selon le milieu de résidence						
Urbain	9,3	13,0	13,2	15,4	20,1	15,3
Rural	8,2	10,6	12,4	15,0	20,7	11,7
Selon le sexe						
Masculin	6,9	9,5	10,5	12,5	16,6	11,2
Féminin	10,0	13,8	15,2	17,9	23,7	16,1
Selon l'état matrimonial						
Célibataire	6,3	9,0	9,3	11,4	15,1	10,0
Marié (e)	11,1	14,0	16,6	18,8	23,7	17,1
Divorcé (e)	10,8	17,7	24,2	10,5	26,8	19,3
Veuf (ve)	18,7	28,8	23,0	31,3	38,5	28,9
Selon l'âge						
moins de 15 ans	7,3	11,0	10,8	15,1	19,5	12,2
15-34	5,7	7,0	9,2	9,1	13,6	8,8
35-59	11,5	15,2	17,1	18,6	22,3	17,3
60 et plus	18,5	24,6	22,7	29,1	35,6	27,2
Ensemble	8,5	11,7	12,9	15,3	20,2	13,7
Personnes (en %) selon la nature de la maladie déclarée						
Maladie passagère	68,5	63,0	63,2	64,2	60,7	63,3
Maladie chronique	28,6	32,5	33,9	32,9	35,1	33,1
Blessure	3,0	4,5	2,9	2,9	4,2	3,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Malades selon le sexe						
Masculin	38,5	39,7	39,9	40,4	40,0	39,8
Féminin	61,5	60,3	60,1	59,6	60,0	60,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Malades selon l'âge						
moins de 15 ans	27,9	26,3	21,3	23,7	20,4	23,2
15-34	24,3	22,6	27,2	22,0	23,1	23,7
35-59	33,0	33,6	37,7	36,6	36,2	35,7
60 et plus	14,9	17,5	13,8	17,6	20,2	17,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Malades selon l'état matrimonial						
Célibataire	43,8	44,3	39,9	40,2	37,0	40,3
Marié (e)	47,6	44,8	50,4	50,2	50,6	49,1
Divorcé (e)	1,2	2,0	2,3	0,9	2,8	1,9
Veuf (ve)	7,4	8,9	7,4	8,7	9,6	8,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau S 02 : Demande de soins de santé selon les classes de dépense annuelle moyenne par personne (suite)

Indicateurs	Classe de dépense annuelle moyenne par personne					
	C1	C2	C3	C4	C5	Total
Malades selon la consultation d'un agent médico-sanitaire ou thérapeute ou guérisseur						
Oui	61,9	71,6	75,5	79,2	85,0	76,9
Non	38,1	28,4	24,5	20,8	15,0	23,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Malades selon l'agent médico-sanitaire ou thérapeute consulté						
Médecin	90,5	91,6	93,0	91,4	93,1	92,2
Pharmacien	4,6	4,5	5,4	5,3	5,6	5,2
Personnel paramédical	3,3	2,7	1,0	1,6	1,0	1,6
Autres	1,6	1,2	0,6	1,7	0,3	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Consultation selon le lieu de consultation						
A domicile	1,6	0,8	0,3	1,0	1,1	0,9
Dispensaire	31,3	27,9	19,8	14,9	7,8	17,1
Centre de santé	12,2	12,5	12,0	10,0	5,1	9,3
Hôpital public	17,7	18,8	18,8	17,9	13,1	16,6
Cabinet privé	24,7	26,9	34,1	38,6	52,5	39,2
Clinique privée	5,7	7,8	9,2	9,6	13,8	10,3
Chez médecin mutualiste	1,0	0,0	0,0	1,1	0,8	0,6
Fkih, voyeur...	1,0	0,8	0,3	0,7	0,3	0,5
Pharmacie	4,6	4,2	5,1	5,3	5,4	5,1
Autre	0,2	0,4	0,3	1,0	0,1	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Consultation selon le statut du lieu de consultation						
Public	61,8	62,3	50,8	43,0	26,3	43,7
Semi public	0,2	0,0	0,1	1,2	1,1	0,7
Privé	37,4	37,1	48,8	55,1	72,0	55,0
Autre	0,6	0,7	0,3	0,7	0,5	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Malades selon le moyen de transport utilisé pour arriver au lieu de consultation						
A pieds	35,5	39,4	41,2	35,6	28,4	34,8
A dos d'animaux	4,5	2,5	1,5	0,6	0,3	1,3
Charrette	4,8	4,0	2,3	2,9	0,7	2,4
Véhicule	50,7	49,6	49,7	55,4	65,8	56,4
Moto/bicyclette	1,7	2,1	2,3	2,9	1,7	2,2
Autres	2,9	2,4	3,0	2,6	3,2	2,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Malades selon le temps mis pour aller au lieu de consultation						
Moins de 15 mn	19,8	25,5	30,4	27,2	31,7	28,3
15 mn à moins de 30 mn	19,5	29,8	26,0	26,2	29,2	27,1
de 30 mn à moins de 60 mn	31,4	21,9	21,4	25,0	22,0	23,5
60 mn et plus	29,4	22,9	22,2	21,6	17,0	21,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau S 02 : Demande de soins de santé selon les classes de dépense annuelle moyenne par personne (suite)

Indicateurs	Classe de dépense annuelle moyenne par personne					
	C1	C2	C3	C4	C5	Total
Malades selon la distance parcourue pour aller au lieu de consultation						
Moins d'1 km	13,4	19,4	24,3	19,6	19,3	19,7
1 km à moins de 3 km	21,4	22,4	24,6	24,7	26,6	24,6
3 km à moins de 5 km	9,3	11,2	10,3	11,0	11,0	10,7
5 km à moins de 10 km	16,1	14,5	10,9	14,4	15,4	14,3
10 km à moins de 20 km	11,3	11,2	9,8	9,0	8,0	9,4
20 km et plus	28,5	21,4	20,1	21,3	19,8	21,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Temps moyen mis pour aller au lieu de consultation (en mn)	70	52	46	45	46	49
Distance moyenne parcourue pour aller au lieu de consultation (en Km)	22,3	17,2	20,7	21,7	24,9	21,9
Pourcentage des personnes ayant une couverture médico-sanitaire						
Selon le milieu de résidence						
Urbain	4,9	8,4	18,8	27,7	44,3	25,0
Rural	1,0	1,1	4,9	8,1	12,5	3,8
Selon le sexe						
Masculin	2,4	4,7	13,3	21,4	40,4	16,5
Féminin	2,0	4,5	12,7	20,3	36,7	15,2
Selon l'âge						
moins de 15 ans	2,7	5,0	17,0	29,1	48,8	18,3
15-34	1,7	3,5	9,7	14,5	29,1	11,5
35-59	2,4	5,9	15,1	24,5	45,0	20,2
60 et plus	1,0	4,0	8,1	12,8	28,7	12,6
Ensemble	2,2	4,6	13,0	20,8	38,5	15,8
Taux de couverture à une assurance maladie obligatoire parmi les personnes couvertes						
Oui	100,0	100,0	99,0	99,4	99,4	99,4
Non	0,0	0,0	1,0	0,6	0,6	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Personnes en % ayant une couverture médico-sanitaire obligatoire selon l'organisme de prévoyance						
CNOPS	65,6	74,1	60,8	60,1	60,9	61,6
CNSS	9,7	15,9	23,8	26,0	21,9	22,6
CMIM	0,0	0,0	2,6	1,2	1,5	1,5
Régime interne spécifique	1,5	3,1	4,9	5,6	5,7	5,3
Organisme privé	10,2	4,1	3,5	6,5	7,4	6,4
Autre	13,0	2,7	4,3	0,6	2,6	2,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Personnes en % ayant une couverture médico-sanitaire obligatoire selon le mode de couverture						
Adhérent	23,3	29,6	26,5	29,9	40,5	34,3
Bénéficiaire	76,7	70,4	73,5	70,1	59,5	65,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau S 02 : Demande de soins de santé selon les classes de dépense annuelle moyenne par personne (suite)

Indicateurs	Classe de dépense annuelle moyenne par personne					
	C1	C2	C3	C4	C5	Total
Taux de couverture à une assurance maladie complémentaire parmi les personnes couvertes						
Oui	8,5	16,3	8,1	10,3	15,0	12,5
Non	91,5	83,7	91,9	89,7	85,0	87,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Personnes en % ayant une couverture médico-sanitaire complémentaire selon l'organisme de prévoyance						
CNOPS	36,6	97,0	57,5	60,0	24,1	41,1
Autres caisses	0,0	0,0	9,9	6,5	9,6	8,1
Assurances privées	0,0	3,0	32,6	23,7	46,7	36,1
Autres	63,4	0,0	0,0	9,8	19,6	14,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Personnes en % ayant une couverture médico-sanitaire complémentaire selon le mode de couverture						
Adhérent	19,9	19,8	25,7	33,6	41,3	36,0
Bénéficiaire	80,1	80,2	74,3	66,4	58,7	64,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Personnes (en %) selon le mode d'achat des médicaments						
Avec ordonnance	76,2	79,9	78,2	80,3	82,1	80,1
Sans ordonnance	23,8	20,1	21,8	19,7	17,9	19,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Personnes (en%) selon le mode d'acquisition des médicaments						
Achetés	89,7	92,6	94,1	96,1	96,7	94,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Malades(en%) n'ayant pas consulté un personnel de santé selon les causes						
Incapacité matérielle	62,5	64,4	58,7	42,4	24,9	50,8
Manque de médecin ou infirmier	0,0	0,4	0,0	0,8	1,1	0,5
Manque d'une femme médecin ou infirmière	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Manque des services d soins médicaux	0,7	0,9	0,0	0,8	0,0	0,5
Maladie passagère ou banale	17,2	18,8	22,3	35,5	49,4	28,5
Mauvaise qualité du service	1,3	1,2	0,3	1,4	1,8	1,2
Autres causes	7,2	7,2	12,1	9,6	15,4	10,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Dépense annuelle moyenne par personne relative aux soins de santé (en DH courant)	121,5	241,5	378,7	575,6	1417,4	547,1
Dépense annuelle moyenne par personne pour l'achat des médicaments	62,6	130,9	190,2	253,0	571,6	241,7
Dépense annuelle moyenne par personne relative aux soins dentaires	3,4	9,1	14,4	24,3	119,7	34,2

***DEPENSES DE CONSOMMATION
NIVEAU, EVOLUTION, CARACTERISTIQUES
ET INEGALITES***

Tableau D01 : Dépense annuelle moyenne par personne selon la classe de dépense, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence

Ensemble

(en DH)

Indicateur	Classe de dépense annuelle moyenne par personne					
	C1	C2	C3	C4	C5	Ensemble
Sexe du chef de ménage						
Masculin	3665	5897	8106	11484	27357	11149
Féminin	3732	5887	8181	11554	24963	11801
Age du chef de ménage						
De 15 à 24 ans	3988	5535	8594	11687	23547	13460
De 25 à 44 ans	3645	5881	8115	11459	27310	11196
De 45 à 59 ans	3725	5906	8110	11454	27436	11239
60 ans et plus	3621	5902	8117	11577	26138	11224
Etat matrimonial du chef de ménage						
Célibataire	4162	5993	7999	11575	28126	15568
Marié (e)	3662	5901	8112	11479	27136	11074
Divorcé (e)	3838	5956	7981	11218	29124	13512
Veuf (ve)	3725	5812	8197	11656	24730	11518
Taille du ménage						
1 personne	3863	6238	8150	11739	39491	30166
2 personnes	4142	5928	8311	11906	31405	21326
3 personnes	3811	5992	8072	11711	28536	16707
4 personnes	3873	5992	8172	11624	29024	14972
5 personnes	3797	6007	8206	11408	26600	12429
6 personnes	3815	5892	8004	11359	23859	9355
7 personnes	3740	5858	8092	11392	21902	8501
8 personnes et plus	3504	5815	8116	11438	21461	7608
Niveau scolaire du chef de ménage						
Sans niveau scolaire	3645	5841	8120	11439	22393	8591
Fondamental	3826	5970	8074	11575	23326	11213
Secondaire	3921	6105	8343	11582	27710	18415
Supérieur	3520	6073	8284	11938	41483	34828
Autres niveaux	3506	6003	8102	11309	22760	9451
Alphabétisation du chef de ménage						
Sait lire et écrire	3741	5990	8123	11547	28967	14219
Ne sait pas lire et écrire	3644	5842	8108	11432	22271	8547
Diplôme du chef de ménage						
Sans diplôme	3650	5886	8103	11444	22191	8990
Niveau moyen	4038	5985	8177	11595	25028	14251
Niveau supérieur	3779	6007	8247	11864	38939	32301

Tableau D 01 : **Dépense annuelle moyenne par personne selon la classe de dépense, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)**

Ensemble

(en DH)

Indicateur	Classe de dépense annuelle par personne					
	C1	C2	C3	C4	C5	Ensemble
Type d'activité du chef de ménage						
Actif occupé	3672	5878	8093	11457	27689	10927
Chômeur	3516	5701	8013	11668	22890	9961
Inactif	3692	5983	8192	11575	25559	12306
Statut professionnel du chef de ménage						
Salarié	3573	5914	8102	11464	28056	11804
Indépendant	3756	5836	8077	11438	25615	9149
Employeur	3906	6132	8169	11538	31654	22177
Aide familiale et apprenti	3247	5209	8929	10690	25740	11593
Autres situations	3604	6146	8010	12062	23075	11016
Catégorie socio-professionnelle du chef de ménage						
Responsables hiérarchiques de la fonction publique, directeurs et cadres de direction d'entreprises, cadres supérieurs et membres des professions libérales	3698	6074	7653	12473	48211	43463
Cadres moyens	4517	6277	8505	12290	29699	24253
Employés	3566	5998	8000	11486	25238	13516
Commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers	4110	5906	8062	11344	25178	12217
Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, chasseurs et travailleurs assimilés	3758	5813	8090	11479	22133	7949
Artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (non compris les ouvriers de l'agriculture)	3610	5924	8110	11314	22267	9779
Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche (y compris les ouvriers qualifiés)	3494	5834	7879	11323	19645	6583
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	3780	6107	8226	11656	21805	11308
Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers	3568	5846	8142	11366	20605	7781
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	1350	5267	.	12482	20876	12167
Branche d'activité économique du chef de ménage						
Agriculture, forêt et pêche	3680	5819	8042	11424	21959	7628
Industrie (y compris l'artisanat)	3616	6002	8084	11493	24004	11622
Bâtiments et travaux publics	3579	5912	8146	11486	30084	8645
Commerce	4074	5852	8105	11490	25812	11890
Transports et communications	3543	5892	8245	11513	25673	12342
Activités financières, immobilières, informatiques et services fournis....	4347	6231	8356	10990	54692	32725
Administration générale, services sociaux fournis à la collectivité	3572	6044	8096	11597	30225	18334
Autres services	3529	5897	8045	11229	25627	10522

Tableau D 01 : **Dépense annuelle moyenne par personne selon la classe de dépense, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)**

Ensemble

(en DH)

Indicateur	Classe de dépense annuelle par personne					
	C1	C2	C3	C4	C5	Ensemble
Nombre d'actifs occupés (AO) dans le ménage						
0 AO	3791	5907	8140	11537	26221	13610
1 AO	3698	5923	8147	11429	26780	12702
2 AO	3667	5953	8089	11572	28784	11968
3 AO	3664	5900	8159	11435	27231	10134
4 AO	3689	5807	7955	11557	25862	8382
5 AO et plus	3611	5821	8125	11581	21561	7272
Région						
Oued-Eddahab-Lagouira-Laâyoune-Boujdour ; Guelmim-Es Semara	3934	5754	8220	11787	22979	11538
Souss-Massa-Drâa	3630	5863	8180	11370	24297	10441
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	3544	5932	8077	11243	22765	8563
Chaouia-Ouardigha	4294	5863	8133	11514	23319	9932
Marrakech-Tensift-Al Haouz	3507	5878	8057	11485	28098	10390
Oriental	3339	6002	8153	11536	23699	11162
Grand Casablanca	3795	5949	8190	11616	26203	13920
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	3725	5964	8091	11585	31746	14991
Doukkala-Abda	3606	5967	8053	11471	27395	8528
Tadla-Azilal	3755	5754	8196	11482	22817	9087
Meknès-Tafilalet	3769	5865	8038	11127	23980	9439
Fès-Boulemane	3918	5960	7946	11346	28078	11511
Taza-Al Hoceima-Taounate	3850	5877	8035	11355	23825	8711
Tanger-Tétouan	3584	5865	8189	11660	33189	14851
Total	3672	5896	8115	11494	26978	11233

Tableau D 01 : **Dépense annuelle moyenne par personne selon la classe de dépense, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence**

Urbain

(en DH)

Indicateur	Classe de dépense annuelle moyenne par personne ¹					
	C1	C2	C3	C4	C5	Ensemble
Sexe du chef de ménage						
Masculin	3864	5953	8144	11464	28759	14003
Féminin	3901	5939	8182	11575	25639	13317
Age du chef de ménage						
De 15 à 24 ans	.	5277	8752	11305	25129	16288
De 25 à 44 ans	3912	5956	8171	11440	28290	13912
De 45 à 59 ans	3862	5953	8104	11473	28457	13755
60 ans et plus	3828	5946	8190	11543	27959	14063
Etat matrimonial du chef de ménage						
Célibataire	4010	6058	7942	11304	29196	17895
Marié (e)	3857	5956	8148	11468	28517	13883
Divorcé (e)	3811	6022	7979	11264	29786	14447
Veuf (ve)	3975	5861	8227	11629	25268	13037
Taille du ménage						
1 personne	4432	6270	8570	11841	44306	37008
2 personnes	4258	5981	8290	12027	32731	25383
3 personnes	3997	6001	8168	11732	29280	19303
4 personnes	4002	6022	8197	11625	30110	17637
5 personnes	3825	5988	8267	11447	27746	14335
6 personnes	3954	5915	8041	11259	24955	11045
7 personnes	4004	5922	8137	11394	21938	10119
8 personnes et plus	3721	5925	8106	11424	23240	9329
Niveau scolaire du chef de ménage						
Sans niveau scolaire	3811	5918	8128	11387	22891	10176
Fondamental	4055	5973	8148	11515	23995	12529
Secondaire	3811	6115	8322	11568	27857	19122
Supérieur	2946	6073	8348	12091	42211	36022
Autres niveaux	3778	5992	8112	11400	23258	11145
Alphabétisation du chef de ménage						
Sait lire et écrire	3964	5992	8181	11528	30074	16562
Ne sait pas lire et écrire	3812	5916	8114	11408	22698	10162
Diplôme du chef de ménage						
Sans diplôme	3847	5944	8124	11402	22735	10517
Niveau moyen	4076	5982	8246	11578	25442	15234
Niveau supérieur	3705	6007	8269	11970	39292	33089

Tableau D 01 : **Dépense annuelle moyenne par personne selon la classe de dépense, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)**

Indicateur	Classe de dépense annuelle par personne ¹					
	C1	C2	C3	C4	C5	Ensemble
Type d'activité du chef de ménage						
Actif occupé	3868	5958	8134	11442	29474	14154
Chômeur	3643	5730	7924	11537	23725	11051
Inactif	3898	5957	8194	11557	25932	13538
Statut professionnel du chef de ménage						
Salarié	3826	5948	8115	11510	28774	13832
Indépendant	3921	5947	8149	11267	29079	12774
Employeur	.	6369	8138	11412	35589	27275
Aide familiale et apprenti	.	5193	9012	.	23630	16074
Autres situations	4430	6016	8220	11874	22090	11996
Catégorie socio-professionnelle du chef de ménage						
Responsables hiérarchiques de la fonction publique, directeurs et cadres de direction d'entreprises, cadres supérieurs et membres des professions libérales	.	6074	7768	12473	48814	45462
Cadres moyens	4517	6401	8634	12419	29763	24843
Employés	4181	5951	8049	11523	25919	14471
Commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers	4111	5919	8015	11237	26126	13277
Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, chasseurs et travailleurs assimilés	4112	6282	8423	10655	28017	13041
Artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (non compris les ouvriers de l'agriculture)	3859	5956	8092	11245	22646	10655
Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche (y compris les ouvriers qualifiés)	3790	5763	8019	11428	19426	8501
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	3514	6206	8226	11734	22059	11892
Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers	3711	5882	8178	11308	21013	8560
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	.	5420	.	12482	19564	13858
Branche d'activité économique du chef de ménage						
Agriculture, forêt et pêche	3848	5968	8213	11080	25475	10324
Industrie (y compris l'artisanat)	3735	6072	8056	11494	24604	12245
Bâtiments et travaux publics	3795	5951	8140	11281	31512	10181
Commerce	4134	5873	8084	11452	26642	12938
Transports et communications	3644	5920	8282	11544	26860	13344
Activités financières, immobilières, informatiques et services fournis aux entreprises	4489	6680	8209	10990	54692	35326
Administration générale, services sociaux fournis à la collectivité	4178	6035	8123	11703	31005	19922
Autres services	3629	5883	8112	11184	25997	11673

Tableau D 01: **Dépense annuelle moyenne par personne selon la classe de dépense, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence et par région (suite)**

Urbain

(en DH)

Indicateur	Classe de dépense annuelle par personne ¹					
	C1	C2	C3	C4	C5	Ensemble
Nombre d'actifs occupés (AO) dans le ménage						
0 AO	3974	5951	8166	11570	26735	14695
1 AO	3892	5910	8193	11442	27353	14069
2 AO	3827	6019	8093	11434	30467	14649
3 AO	4046	5915	8147	11497	30404	12899
4 AO	3702	5945	7952	11468	30939	10947
5 AO et plus	3563	6073	8292	12201	22871	10524
Régions						
Oued-Eddahab-Lagouira-Laâyoune-Boujdour ; Guelmim-Es Semara	4008	5756	8310	11716	23398	12410
Souss- Massa-Drâa	3981	5791	8317	11003	24552	13666
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	3745	5855	8218	11392	23169	11768
Chaouia-Ouardigha	4417	5954	8064	11541	24155	11399
Marrakech-Tensift-Al Haouz	3846	6110	8175	11559	30498	15755
Oriental	3725	5959	8057	11650	24616	12498
Grand Casablanca	3751	5939	8165	11615	26382	14303
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	3918	6019	8137	11593	32463	16453
Doukkala-Abda	3842	6045	8111	11071	28556	12411
Tadla-Azilal	3880	5959	8197	11459	25041	11441
Méknès-Tafilalet	3707	5993	8007	11148	27276	10894
Fès-Boulemane	3950	5982	8064	11237	28113	12239
Taza- Al Hoceima-Taounate	3753	5998	8028	11136	22801	9582
Tanger-Tétouan	4124	5849	8229	11707	35809	18937
Total	3870	5951	8150	11481	28249	13895

¹ Il s'agit des classes de dépense annuelle moyenne par personne au niveau national

Tableau D 01 : **Dépense annuelle moyenne par personne selon la classe de dépense, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence**

Indicateur	Classe de dépense annuelle par personne ¹					
	C1	C2	C3	C4	C5	Ensemble
Sexe du chef de ménage						
Masculin	3584	5851	8058	11520	21352	7712
Féminin	3608	5801	8177	11493	21348	8417
Age du chef de ménage						
De 15 à 24 ans	3988	5613	8155	12336	18970	9729
De 25 à 44 ans	3526	5815	8040	11498	22440	7643
De 45 à 59 ans	3658	5847	8118	11413	20771	7434
60 ans et plus	3548	5874	8015	11627	21160	8264
Etat matrimonial du chef de ménage						
Célibataire	4413	5933	8055	12390	22540	10595
Marié (e)	3583	5854	8063	11496	21247	7690
Divorcé (e)	3912	5642	7997	11094	19238	8751
Veuf (ve)	3556	5745	8128	11759	22147	8351
Taille du ménage						
1 personne	3777	6219	7982	11605	25093	17065
2 personnes	4094	5904	8330	11794	26167	14295
3 personnes	3697	5985	7966	11673	24709	11507
4 personnes	3777	5960	8134	11623	22060	9615
5 personnes	3776	6037	8096	11324	19749	8584
6 personnes	3749	5867	7945	11626	18935	7046
7 personnes	3619	5811	8014	11386	21727	6630
8 personnes et plus	3438	5743	8127	11456	18553	6447
Niveau scolaire du chef de ménage						
Sans niveau scolaire	3582	5788	8111	11503	21340	7278
Fondamental	3667	5964	7934	11728	20150	8585
Secondaire	4197	6075	8448	11697	25297	12724
Supérieur	4027	.	7708	11093	23913	16721
Autres niveaux	3439	6011	8092	11160	21784	7904
Alphabétisation du chef de ménage						
Sait lire et écrire	3597	5986	8013	11600	21333	8864
Ne sait pas lire et écrire	3583	5791	8101	11461	21369	7239
Diplôme du chef de ménage						
Sans diplôme	3572	5840	8077	11506	20951	7533
Niveau moyen	3988	5996	7933	11670	20249	9808
Niveau supérieur	3892	.	8082	11139	30197	19817

Tableau D 01 : **Dépense annuelle moyenne par personne selon la classe de dépense, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence (suite)**

Rural

(en DH)

Indicateur	Classe de dépense annuelle par personne ¹					
	C1	C2	C3	C4	C5	Ensemble
Type d'activité du chef de ménage						
Actif occupé	3602	5821	8050	11480	21039	7617
Chômeur	3424	5613	8217	12022	19373	7736
Inactif	3504	6035	8188	11638	22790	8754
Statut professionnel du chef de ménage						
Salarié	3400	5857	8067	11299	21355	7139
Indépendant	3728	5800	8048	11546	20967	7641
Employeur	3906	6048	8205	11862	18765	12221
Aide familiale et apprenti	3247	5218	8812	10690	39046	8030
Autres situations	3354	6265	7809	12209	24395	10213
Catégorie socio-professionnelle du chef de ménage						
Responsables hiérarchiques de la fonction publique, directeurs et cadres de direction d'entreprises, cadres supérieurs et membres des professions libérales	3698	.	7272	.	21390	10256
Cadres moyens	.	6041	8109	11560	28930	19398
Employés	2595	6111	7745	11286	19335	9203
Commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers	4108	5883	8152	11666	20379	9510
Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, chasseurs et travailleurs assimilés	3750	5793	8071	11516	21133	7701
Artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (non compris les ouvriers de l'agriculture)	3340	5824	8164	11533	18729	7355
Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche (y compris les ouvriers qualifiés)	3451	5855	7841	11238	19850	6037
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	4020	5943	8226	11271	20749	9565
Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers	3433	5785	8041	11555	18277	6306
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	1350	5122	.	.	24340	9752
Branche d'activité économique du chef de ménage						
Agriculture, forêt et pêche	3671	5805	8025	11473	21118	7365
Industrie (y compris l'artisanat)	3385	5684	8241	11486	17992	8540
Bâtiments et travaux publics	3435	5845	8155	11826	21990	6598
Commerce	3972	5808	8149	11627	20426	8911
Transports et communications	3417	5830	8094	11396	19112	9080
Activités financières, immobilières, informatiques et services, ...	4273	5959	9438	.	.	6020
Administration générale, services sociaux fournis à la colle	2775	6061	7950	11090	22845	10846
Autres services	3399	5930	7756	11421	19439	6741

Tableau D 01 : **Dépense annuelle moyenne par personne selon la classe de dépense, les caractéristiques du chef de ménage et le milieu de résidence et par région (suite)**

Rural

(en DH)

Indicateur	Classe de dépense annuelle par personne ¹					
	C1	C2	C3	C4	C5	Ensemble
Nombre des actifs occupés (AO) dans le ménage						
0 AO	3643	5778	7937	11429	22364	9621
1 AO	3486	5956	8026	11376	22139	8534
2 AO	3589	5882	8082	11816	21655	8180
3 AO	3538	5891	8171	11362	20071	7799
4 AO	3685	5772	7956	11610	20438	7268
5 AO et plus	3614	5782	8094	11430	20778	6771
Région						
Oued-Eddahab-Lagouira-Laâyoune-Boujdour ; Guelmim-Es Semara	3845	5749	7960	11903	20081	9309
Souss- Massa-Drâa	3549	5894	8038	11775	23545	7895
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	3492	5978	7962	11041	20067	6163
Chaouia-Ouardigha	4236	5816	8204	11489	21635	8724
Marrakech-Tensift- Al Haouz	3461	5805	7974	11379	19690	6890
Oriental	3092	6055	8404	11348	21144	9003
Grand Casablanca	4028	6013	8431	11625	21101	9896
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	3383	5821	7906	11504	21073	7977
Doukkala-Abda	3540	5936	8020	11756	22475	6440
Tadla-Azilal	3720	5634	8196	11498	18939	7717
Méknès-Tafilalet	3817	5683	8089	11075	16860	7364
Fès-Boulemane	3869	5879	7667	11635	27856	9403
Taza-Al Hoceima-Taounate	3867	5827	8038	11482	24348	8397
Tanger-Tétouan	3377	5881	8138	11572	20969	8604
Total	3586	5847	8067	11518	21352	7777

¹ Il s'agit des classes de dépense annuelle moyenne par personne au niveau national

Tableau D 02 : **Part des différentes classes de dépenses par groupe de biens et services (en %)**

Groupes de biens et services	10% les moins favorisés D1	20% les moins favorisés (D1 +D2)	50% les moins aisés (D1 à D5)	50% les plus aisés (D6 à D10)	20% les plus aisés (D9 + D10)	10% les plus aisés D10	D10/D1
Alimentation	3,44	8,46	29,54	70,45	38,47	23,21	6,7
Habillement	1,77	4,73	20,56	79,43	51,78	35,87	20,2
Habitation et énergie	3,23	7,73	26,49	73,51	44,21	29,58	9,3
Équipements ménagers	1,95	5,24	20,15	79,85	52,17	37,26	19,2
Hygiène et soins médicaux	1,79	4,93	21,45	78,55	49,30	32,62	18,3
Transport et communications	1,02	2,52	10,73	89,26	70,00	56,32	55,2
Enseignement, culture et loisirs	1,92	4,64	16,99	83,01	61,51	46,88	24,5
Autres dépenses de biens et services	1,52	4,28	17,17	82,83	56,87	42,47	28,0
Dépenses non destinées à la consommation	0,96	2,65	10,98	89,02	69,34	55,01	57,0
Ensemble	2,63	6,44	23,57	76,33	48,06	33,11	12,6

Tableau D 03 : Concentration des dépenses selon le décile de dépense annuelle moyenne par personne et le milieu de résidence

Ensemble

Décile de dépense annuelle moyenne par personne (*)	Valeur du Décile (en DH courants)	Part dans la dépense totale (en %)	D.A.M.P (**) (en DH)	Part de l'alimentation (en %)	Taille Moyenne des ménages
1	3 801	2,63	2 960	53,1	6,9
2	4 945	3,91	4382	52,2	6,2
3	5 902	4,80	5 399	52,7	6,1
4	6 873	5,70	6 391	49,8	5,8
5	8 095	6,63	7 480	48,0	5,4
6	9 498	7,81	8 745	47,6	5,3
7	11 357	9,19	10 331	46,4	4,9
8	14 291	11,27	12 656	44,3	4,6
9	20 388	14,95	16 783	41,4	4,1
10	-	33,11	37 175	28,5	3,6

(*) Les valeurs de la «dépense annuelle moyenne par personne» (DAMP) qui partagent l'ensemble des personnes, rangées de façon croissante selon la valeur de la dépense par tête, en dix classes de même taille (10 % de la population chacune).

(**) DAMP : dépense annuelle moyenne par personne.

Tableau D 03 : Concentration des dépenses selon le décile de dépense annuelle moyenne par personne et le milieu de résidence (suite)

Urbain

Décile de dépense annuelle moyenne par personne^(*)	Valeur du Décile (en DH courants)	Part dans la dépense totale (en %)	D.A.M.P^(**) (en DH)	Part de l'alimentation (en %)	Taille Moyenne des ménages
1	4829	2,73	3795	48,3	6,1
2	6092	3,92	5456	48,3	5,8
3	7176	4,78	6634	44,8	5,6
4	8401	5,60	7795	45,6	5,5
5	9 760	6,53	9057	44,8	5,2
6	11 368	7,54	10492	44,6	5,0
7	13 940	9,02	12524	42,8	4,6
8	17 531	11,19	15545	41,4	4,2
9	25 531	15,03	20903	36,9	3,9
10	-	33,65	46695	25,5	3,5

(*) Les valeurs de la «dépense annuelle moyenne par personne» (DAMP) qui partagent l'ensemble des personnes, rangées de façon croissante selon la valeur de la dépense par tête, en dix classes de même taille (10 % de la population chacune).

(**) DAMP : dépense annuelle moyenne par personne.

Tableau D 03 : **Concentration des dépenses selon le décile de dépense annuelle moyenne par personne et le milieu de résidence (suite)**

Rural

Décile de dépense annuelle moyenne par personne^(*)	Valeur du Décile (en DH courants)	Part dans la dépense totale (en %)	D.A.M.P^(**) (en DH)	Part de l'alimentation (en %)	Taille Moyenne des ménages
1	3157	3,17	2 472	54,8	7,3
2	4062	4,66	3 617	54,8	6,8
3	4782	5,65	4 407	54,7	6,5
4	5487	6,62	5 139	55,3	6,5
5	6283	7,52	5 879	55,4	6,0
6	7300	8,78	6 786	53,9	5,6
7	8571	10,22	7 937	51,2	5,5
8	10443	12,10	9 422	50,7	5,1
9	13516	15,27	11 877	47,8	4,7
10	-	26,01	20 205	41,3	3,9

(*) Les valeurs de la «dépense annuelle moyenne par personne» (DAMP) qui partagent l'ensemble des personnes, rangées de façon croissante selon la valeur de la dépense par tête, en dix classes de même taille (10 % de la population chacune).

(**) DAMP : dépense annuelle moyenne par personne.

***STRUCTURE DES DEPENSES
DE CONSOMMATION
DES MENAGES***

**Tableau SD 01 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courant)
et coefficients budgétaires (en%) selon le grand groupe
de biens et services et le milieu de résidence**

Grand groupe de biens et services	Urbain	Rural	Total
Alimentation	5 113 36,8	3 838 49,3	4 558 40,6
Habillement	483 3,5	238 3,1	376 3,4
Habitation et énergie	2 937 21,1	1 421 18,3	2 278 20,3
Equipements ménagers	507 3,7	278 3,6	408 3,6
Hygiène et soins médicaux	1 056 7,6	489 6,3	809 7,2
Transport et communications	1 777 12,8	700 9,0	1 308 11,6
Enseignement, culture et loisirs	722 5,2	195 2,5	493 4,4
Autres dépenses de biens et services	840 6,0	440 5,7	666 5,9
Dépenses non destinées à la consommation	459 3,3	180 2,3	337 3,0
Total	13 895 100,0	7 777 100,0	11 233 100,0

Tableau SD 02 : **Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courant) et coefficients budgétaires (en %) selon le grand groupe de biens et services et le sexe du chef de ménage**

Grand groupe de biens et services	Masculin	Féminin	Total
Alimentation	4 498 40,3	4 964 42,1	4 558 40,6
Habillement	372 3,3	406 3,4	376 3,4
Habitation et énergie	2 206 19,8	2 762 23,4	2 278 20,3
Equipements ménagers	404 3,6	432 3,7	408 3,6
Hygiène et soins médicaux	777 7,0	1 024 8,7	809 7,2
Transport et communications	1 351 12,1	1 017 8,6	1 308 11,6
Enseignement, culture et loisirs	500 4,5	445 3,8	493 4,4
Autres dépenses de biens et services	686 6,2	530 4,5	666 5,9
Dépenses non destinées à la consommation	355 3,2	221 1,9	337 3,0
Total	11 149 100,0	11 801 100,0	11 233 100,0

Tableau SD 03 : **Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courant) et coefficients budgétaires (en %) selon le milieu de résidence et les classes de dépense annuelle moyenne par personne**

Ensemble

Grand groupe de biens et services	Classes de dépense annuelle moyenne par personne					
	C1	C2	C3	C4	C5	Total
Alimentation	1 930 52,6	3 015 51,1	3 877 47,8	5 202 45,3	8 763 32,5	4 558 40,6
Habillement	89 2,4	178 3,0	264 3,3	377 3,3	974 3,6	376 3,4
Habitation et énergie	880 24,0	1 292 21,9	1 785 22,0	2 397 20,9	5 032 18,7	2 278 20,3
Equipements ménagers	107 2,9	181 3,1	275 3,4	412 3,6	1 063 3,9	408 3,6
Hygiène et soins médicaux	200 5,4	393 6,7	597 7,4	862 7,5	1 993 7,4	809 7,2
Transport et communications	165 4,5	319 5,4	509 6,3	970 8,4	4 576 17,0	1 308 11,6
Enseignement, culture et loisirs	114 3,1	180 3,1	274 3,4	380 3,3	1 514 5,6	493 4,4
Autres dépenses de biens et services	143 3,9	257 4,4	398 4,9	638 5,6	1 892 7,0	666 5,9
Dépenses non destinées à la consommation	45 1,2	81 1,4	136 1,7	256 2,2	1 169 4,3	337 3,0
Total	3 672 100,0	5 896 100,0	8 115 100,0	11 494 100,0	26 977 100,0	11 233 100,0

Tableau SD 03 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courant)
et coefficients budgétaires (en %) selon le milieu de résidence
et les classes de dépense annuelle moyenne par personne

Urbain

Grand groupe de biens et services	Classes de dépense annuelle moyenne par personne ¹					
	C1	C2	C3	C4	C5	Total
Alimentation	1 868 48,3	2 778 46,7	3 674 45,1	5 007 43,6	8 786 31,1	5 113 36,8
Habillement	90 2,3	166 2,8	250 3,1	390 3,4	1 053 3,7	483 3,5
Habitation et énergie	1 066 27,6	1 512 25,4	2 026 24,9	2 588 22,5	5 389 19,1	2 937 21,1
Equipements ménagers	112 2,9	169 2,8	259 3,2	394 3,4	1 118 4,0	507 3,7
Hygiène et soins médicaux	251 6,5	458 7,7	660 8,1	925 8,1	2 088 7,4	1 056 7,6
Transport et communications	175 4,5	305 5,1	466 5,7	896 7,8	4 862 17,2	1 777 12,8
Enseignement, culture et loisirs	134 3,5	223 3,7	320 3,9	446 3,9	1 737 6,1	722 5,2
Autres dépenses de biens et services	139 3,6	270 4,5	375 4,6	604 5,3	1 951 6,9	840 6,0
Dépenses non destinées à la consommation	35 0,9	70 1,2	119 1,5	231 2,0	1 265 4,5	459 3,3
Total	3 870 100,0	5 951 100,0	8 150 100,0	11 481 100,0	28 248 100,0	13 894 100,0

¹ Il s'agit des classes de dépense annuelle moyenne par personne au niveau national

Tableau SD 03 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courant) et coefficients budgétaires (en %) selon le milieu de résidence et les classes de dépense annuelle moyenne par personne

Rural

Grand groupe de biens et services	Classes de la dépense annuelle moyenne par personne ¹					
	C1	C2	C3	C4	C5	Total
Alimentation	1 957 54,6	3 230 55,2	4 161 51,6	5 565 48,3	8 661 40,6	3 838 49,3
Habillement	89 2,5	188 3,2	284 3,5	351 3,1	626 2,9	238 3,1
Habitation et énergie	799 22,3	1 093 18,7	1 449 18,0	2 044 17,7	3 454 16,2	1 421 18,3
Equipements ménagers	104 2,9	192 3,3	298 3,7	444 3,9	818 3,8	278 3,6
Hygiène et soins médicaux	177 4,9	336 5,7	508 6,3	745 6,5	1 575 7,4	489 6,3
Transport et communications	161 4,5	330 5,7	569 7,1	1 107 9,6	3 314 15,5	700 9,0
Enseignement, culture et loisirs	106 3,0	142 2,4	209 2,6	257 2,2	528 2,5	195 2,5
Autres dépenses de biens et services	144 4,0	245 4,2	430 5,3	702 6,1	1 633 7,7	440 5,7
Dépenses non destinées à la consommation	49 1,4	90 1,5	160 2,0	302 2,6	743 3,5	180 2,3
Total	3 586 100,0	5 847 100,0	8 067 100,0	11 517 100,0	21 352 100,0	7 777 100,0

¹ Il s'agit des classes de dépense annuelle moyenne par personne au niveau national

Tableau SD 04 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et coefficients budgétaires (en %) selon le groupe de biens et services et l'état matrimonial du chef de ménage

Grand groupe de biens et services	Etat matrimonial du CM				
	Célibataire	Marié (e)	Divorcé (e)	Veuf (ve)	Total
Alimentation	5 968	4 482	5 197	4 912	4 558
	38,3	40,5	38,5	42,6	40,6
Habillement	556	374	591	320	376
	3,6	3,4	4,4	2,8	3,4
Habitation et énergie	3 632	2 181	3 246	2 789	2 278
	23,3	19,7	24,0	24,2	20,3
Equipements ménagers	409	408	582	368	408
	2,6	3,7	4,3	3,2	3,6
Hygiène et soins médicaux	962	775	1 035	1 075	809
	6,2	7,0	7,7	9,3	7,2
Transport et communications	1 849	1 332	1 275	962	1 308
	11,9	12,0	9,4	8,4	11,6
Enseignement, culture et loisirs	482	505	581	354	493
	3,1	4,6	4,3	3,1	4,4
Autres dépenses de biens et services	1 195	665	642	569	666
	7,7	6,0	4,8	4,9	5,9
Dépenses non destinées à la consommation	513	350	364	169	337
	3,3	3,2	2,7	1,5	3,0
Total	15 566	11 074	13 513	11 517	11 233
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau SD 05 : **Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courant) et coefficients budgétaires (en %) selon le groupe de biens et services et le niveau scolaire du chef de ménage**

Grand groupe de biens et services	Niveau scolaire du CM					
	Sans niveau scolaire	Fondamental	Secondaire	Supérieur	Autres niveaux	Total
Alimentation	4 024	4 579	6 258	8 987	4 116	4 558
	46,8	40,8	34,0	25,8	43,5	40,6
Habillement	255	382	676	1 387	334	376
	3,0	3,4	3,7	4,0	3,5	3,4
Habitation et énergie	1 769	2 372	3 490	6 353	1 990	2 278
	20,6	21,2	19,0	18,2	21,1	20,3
Equipements ménagers	294	411	693	1 462	316	408
	3,4	3,7	3,8	4,2	3,3	3,6
Hygiène et soins médicaux	625	840	1 288	2 125	764	809
	7,3	7,5	7,0	6,1	8,1	7,2
Transport et communications	765	1 210	2 708	7 140	797	1 308
	8,9	10,8	14,7	20,5	8,4	11,6
Enseignement, culture et loisirs	237	471	1 192	2 825	347	493
	2,8	4,2	6,5	8,1	3,7	4,4
Autres dépenses de biens et services	439	652	1 351	2 628	532	666
	5,1	5,8	7,3	7,5	5,6	5,9
Dépenses non destinées à la consommation	182	296	757	1 922	255	337
	2,1	2,6	4,1	5,5	2,7	3,0
Total	8 591	11 213	18 414	34 829	9 451	11 233
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau SD 06 : **Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et coefficients budgétaires (en%) selon le groupe de biens et services et la strate d'habitat**

Grand groupe de biens et services	Strate d'habitat						
	Rural	Luxe	Moderne	Ancienne medina	Nouvelle medina	Précaire/Clandestin	Total
Alimentation	3 838 49,3	7 558 25,5	6 655 31,4	5 049 43,6	5 076 37,7	3 952 43,7	4 558 40,6
Habillement	238 3,1	753 2,5	857 4,0	361 3,1	443 3,3	354 3,9	376 3,4
Habitation et énergie	1 421 18,3	8 356 28,2	3 884 18,4	2 509 21,6	2 865 21,3	1 962 21,7	2 278 20,3
Equipements ménagers	278 3,6	971 3,3	698 3,3	329 2,8	525 3,9	325 3,6	408 3,6
Hygiène et soins médicaux	489 6,3	1 819 6,1	1 645 7,8	1 022 8,8	1 031 7,6	665 7,4	809 7,2
Transport et communications	700 9,0	5 019 16,9	3 657 17,3	987 8,5	1 624 12,0	799 8,8	1 308 11,6
Enseignement, culture et loisirs	195 2,5	2 254 7,6	1 415 6,7	454 3,9	663 4,9	320 3,5	493 4,4
Autres dépenses de biens et services	440 5,7	2 256 7,6	1 312 6,2	603 5,2	820 6,1	479 5,3	666 5,9
Dépenses non destinées à la consommation	180 2,3	650 2,2	1 043 4,9	275 2,4	432 3,2	186 2,1	337 3,0
Total	7 777 100,0	29 636 100,0	21 168 100,0	11 590 100,0	13 478 100,0	9 042 100,0	11 233 100,0

Tableau SD 07 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et coefficients budgétaires (en%) selon le groupe de biens et services et l'âge du chef de ménage

Grand groupe de biens et services	Age du CM				
	15 - 24	25 - 44	45 - 59	60 ans et plus	Total
Alimentation	5 912 43,9	4 533 40,5	4 436 39,5	4 734 42,2	4 558 40,6
Habillement	596 4,4	443 4,0	372 3,3	312 2,8	376 3,4
Habitation et énergie	3 142 23,4	2 327 20,8	2 229 19,8	2 282 20,3	2 278 20,3
Equipements ménagers	380 2,8	476 4,2	384 3,4	374 3,3	408 3,6
Hygiène et soins médicaux	504 3,7	708 6,3	773 6,9	968 8,6	809 7,2
Transport et communications	1 331 9,9	1 232 11,0	1 368 12,2	1 299 11,6	1 308 11,6
Enseignement, culture et loisirs	330 2,5	480 4,3	615 5,5	334 3,0	493 4,4
Autres dépenses de biens et services	940 7,0	713 6,4	668 5,9	611 5,4	666 5,9
Dépenses non destinées à la consommation	320 2,4	285 2,5	394 3,5	309 2,8	337 3,0
Total	13 454 100,0	11 196 100,0	11 239 100,0	11 223 100,0	11 233 100,0

Tableau SD 08 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et coefficients budgétaires (en%) selon le groupe de biens et services et le nombre d'actifs occupés (AO) dans le ménage

Grand groupe de biens et services	Nombre d'actifs occupés (AO) dans le ménage						
	0 AO	1 AO	2 AO	3 AO	4 AO	5 AO et plus	Total
Alimentation	5 709 41,9	4 961 39,1	4 619 38,6	4 149 40,9	3 736 44,6	3 526 48,5	4 558 40,6
Habillement	364 2,7	457 3,6	401 3,4	328 3,2	259 3,1	245 3,4	376 3,4
Habitation et énergie	3 247 23,9	2 664 21,0	2 379 19,9	1 962 19,4	1 474 17,6	1 232 16,9	2 278 20,3
Equipements ménagers	448 3,3	486 3,8	445 3,7	323 3,2	270 3,2	276 3,8	408 3,6
Hygiène et soins médicaux	1 202 8,8	896 7,1	863 7,2	751 7,4	569 6,8	426 5,9	809 7,2
Transport et communications	1 119 8,2	1 499 11,8	1 464 12,2	1 306 12,9	1 120 13,4	741 10,2	1 308 11,6
Enseignement, culture et loisirs	541 4,0	603 4,7	654 5,5	366 3,6	223 2,7	182 2,5	493 4,4
Autres dépenses de biens et services	585 4,3	719 5,7	762 6,4	667 6,6	543 6,5	484 6,7	666 5,9
Dépenses non destinées à la consommation	396 2,9	417 3,3	379 3,2	282 2,8	187 2,2	161 2,2	337 3,0
Total	13 610 100,0	12 702 100,0	11 968 100,0	10 134 100,0	8 382 100,0	7 272 100,0	11 233 100,0

**Tableau SD 09 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants)
et coefficients budgétaires (en%) selon le groupe de biens
et services et les classes de taille de ménage**

Grand groupe de biens et services	Classe de la taille de ménage (en personne)					
	1 à 2	3 à 4	5 à 6	7 à 8	9 et plus	Total
Alimentation	8 700 38,2	5 924 38,0	4 453 40,7	3 712 43,7	3 164 44,3	4 558 40,6
Habillement	742 3,3	519 3,3	370 3,4	305 3,6	216 3,0	376 3,4
Habitation et énergie	5 409 23,8	3 371 21,7	2 188 20,0	1 566 18,4	1 259 17,6	2 278 20,3
Equipements ménagers	826 3,6	574 3,7	386 3,5	337 4,0	235 3,3	408 3,6
Hygiène et soins médicaux	1 710 7,5	1 109 7,1	769 7,0	630 7,4	531 7,4	809 7,2
Transport et communications	2 378 10,4	1 938 12,4	1 283 11,7	910 10,7	826 11,6	1 308 11,6
Enseignement, culture et loisirs	619 2,7	660 4,2	574 5,2	329 3,9	293 4,1	493 4,4
Autres dépenses de biens et services	1 530 6,7	919 5,9	613 5,6	516 6,1	444 6,2	666 5,9
Dépenses non destinées à la consommation	859 3,8	555 3,6	313 2,9	196 2,3	172 2,4	337 3,0
Total	22 772 100,0	15 568 100,0	10 948 100,0	8 499 100,0	7 141 100,0	11 233 100,0

Tableau SD 10 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants) et coefficients budgétaires (en%) selon le groupe de biens et services et le statut professionnel du chef de ménage

Grand groupe de biens et services	Statut professionnel du chef de ménage							Total
	Chômeur n'ayant jamais travaillé	Salarié	Indépendant	Employeur	Aide familiale et apprenti	Autre situation	Inactif	
Alimentation	5947	4518	4096	7075	4543	4747	5046	4558
	48,9	38,3	44,8	31,9	39,2	43,1	41,0	40,6
Habillage	316	444	291	743	361	474	353	376
	2,6	3,8	3,2	3,4	3,1	4,3	2,9	3,4
Habitation et énergie	3081	2376	1759	3893	2694	2582	2702	2278
	25,3	20,1	19,2	17,6	23,2	23,4	22,0	20,3
Equipements ménagers	221	466	329	596	295	342	414	408
	1,8	3,9	3,6	2,7	2,5	3,1	3,4	3,6
Hygiène et soins médicaux	621	802	564	1494	676	688	1123	809
	5,1	6,8	6,2	6,7	5,8	6,2	9,1	7,2
Transport et communications	569	1387	1086	4372	1503	1057	1225	1308
	4,7	11,7	11,9	19,7	13,0	9,6	10,0	11,6
Enseignement, culture et loisirs	197	654	273	1531	818	395	453	493
	1,6	5,5	3,0	6,9	7,1	3,6	3,7	4,4
Autres dépenses de biens et services	1062	739	526	1503	489	440	679	666
	8,7	6,3	5,8	6,8	4,2	4,0	5,5	5,9
Dépenses non destinées à la consommation	152	418	226	971	215	288	311	337
	1,2	3,5	2,5	4,4	1,9	2,6	2,5	3,0
Total	12167	11803	9149	22177	11593	11016	12306	11233
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau SD 11 : Structure de la dépense annuelle moyenne par ménage (en DH courants) selon le groupe de biens et services et la branche d'activité économique du chef de ménage

Grand groupe de biens et services	Branche d'activité économique du chef de ménage ¹									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Total
Alimentation	49,8	39,1	42,2	39,8	38,8	21,5	33,2	20,9	41,0	40,6
Habillement	3,0	3,7	3,4	3,1	4,0	4,8	4,1	0,5	2,9	3,4
Habitation et énergie	18,0	23,2	21,4	19,9	20,8	14,8	18,2	37,6	22,0	20,3
Equipements ménagers	3,6	3,6	3,6	3,8	3,8	4,7	3,9	2,1	3,4	3,6
Hygiène et soins médicaux	5,7	7,2	6,5	6,3	7,9	5,3	6,4	5,6	9,1	7,2
Transport et communication	9,2	9,5	11,9	13,9	11,8	27,3	14,9	16,6	10,0	11,6
Enseignement, culture et loisirs	2,5	4,9	3,6	4,4	4,9	8,9	6,7	5,0	3,7	4,4
Autres dépenses de biens et services	5,8	5,7	5,1	6,2	6,1	6,3	7,2	10,9	5,5	5,9
Dépenses non destinées à la consommation	2,4	3,0	2,3	2,6	1,8	6,4	5,3	1,0	2,5	3,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ **Branches d'activité économique du chef de ménage :**

- 1 : Agriculture, forêt et pêche
- 2 : Industrie (y compris l'artisanat)
- 3 : Bâtiment et travaux publics
- 4 : Commerce
- 5 : Transport et communications
- 6 : Activités financières, immobilières, informatiques et services fournies aux entreprises
- 7 : Administration générale, services sociaux fournis à la collectivité
- 8 : Activées mal désignées
- 9 : Inactifs

Tableau SD 12 : **Structure de la dépense annuelle moyenne par ménage (en DH courants) selon le groupe de biens et services et la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage**

Grand groupe de biens et services	Catégorie socio-professionnelle ¹									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Total
Alimentation	22,9	30,8	37,5	39,7	49,7	41,8	50,4	45,2	41,0	40,6
Habillement	4,1	4,0	4,0	3,1	3,1	3,6	3,1	3,2	2,9	3,4
Habitation et énergie	18,3	16,8	19,5	19,0	17,2	22,8	21,0	22,8	22,0	20,3
Equipements ménagers	3,3	4,5	4,4	3,4	3,6	3,6	3,5	3,5	3,4	3,6
Hygiène et soins médicaux	5,9	6,3	7,0	6,4	5,7	7,1	6,1	7,9	9,1	7,2
Transports et communications	25,0	15,5	11,6	14,7	9,9	9,4	6,7	7,1	10,0	11,6
Enseignement, culture et loisirs	8,3	8,1	5,3	4,2	2,3	4,4	2,9	3,3	3,7	4,4
Autres dépenses de biens et services	7,6	7,4	6,4	6,4	6,0	4,9	5,2	5,1	5,5	5,9
Dépenses non destinées à la consommation	4,6	6,5	4,3	3,1	2,6	2,4	1,3	1,7	2,5	3,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ **Catégorie socio-professionnelle :**

1 : Responsables hiérarchiques de la fonction publique, directeurs, cadres de direction d'entreprises et cadres supérieurs et membres des professions libérales

2 : Cadres moyens

3 : Employés

4 : Commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers

5 : Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, chasseurs et travailleurs assimilés

6 : Artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (non compris les ouvriers de l'agriculture)

7 : Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche y compris les ouvriers qualifiés

8 : Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage

9 : Manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers

Tableau SD 13 : Dépense annuelle moyenne par ménage selon le groupe de biens et services et le milieu de résidence (en DH courants)

Grand groupe de biens et services	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Alimentation	24 519	21 402	23 347
Habillement	2 341	1 334	1 962
Habitation et énergie	14 074	7 967	11 777
Equipements ménagers	2 454	1 554	2 115
Hygiène et soins médicaux	5 024	2 678	4 141
Transport et communications	8 531	3 856	6 772
Enseignement, culture et loisirs	3 532	1 102	2 618
Autres dépenses de biens et services	4 045	2 453	3 446
Dépenses non destinées à la consommation	2 202	987	1 745
Total	66 721	43 333	57 923

Tableau SD 14 : **Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne**
(en DH courants) selon le milieu de résidence et la nature
des biens et services (à deux chiffres)

Nature des biens et services	Milieu		
	Urbain	Rural	Ensemble
Céréales	852,8	758,7	811,8
Lait et produits laitiers	485,4	212,2	366,5
Corps gras	408,6	404,7	406,9
Viandes et volailles	1317,5	908,6	1139,6
Poisson	229,8	94,0	170,7
Légumes frais	461,9	394,9	432,7
Légumes secs et conserves	178,3	135,7	159,8
Fruits	332,0	241,4	292,5
Sucre et sucreries	171,4	208,4	187,5
Produits à base de chocolat	6,6	1,1	4,2
Thé, café et plantes d'infusion	161,1	174,2	166,8
Assaisonnements alimentaires	110,2	117,3	113,3
Aliments et boissons pris à l'extérieur	319,3	163,0	251,3
Boissons	52,5	15,4	36,4
Autres dépenses alimentaires	25,8	8,1	18,1
Total des dépenses alimentaires	5113,3	3837,6	4558,3

Tableau SD 15 : Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon les classes de dépense annuelle moyenne par personne et la nature des biens et services (à deux chiffres) et selon le milieu de résidence

Ensemble

Nature des biens et services	Classes de dépense annuelle moyenne par personne					
	C1	C2	C3	C4	C5	Total
Céréales	451,9	648,7	758,4	936,2	1263,8	811,8
Lait et produits laitiers	106,2	187,1	279,9	409,7	849,4	366,5
Corps gras	199,0	302,2	382,6	478,0	672,6	406,9
Viandes et volailles	406,0	666,8	899,6	1300,1	2424,5	1139,6
Poisson	54,3	82,1	125,1	171,2	420,9	170,7
Légumes frais	216,8	333,3	404,2	506,9	702,2	432,7
Légumes secs et conserves	72,8	124,4	150,0	190,1	261,6	159,8
Fruits	73,3	149,5	212,2	334,6	693,0	292,5
Sucre et sucreries	125,7	157,9	178,3	204,4	271,3	187,5
Produits à base de chocolat	0,3	0,8	1,6	3,1	15,2	4,2
Thé, café et plantes d'infusion	95,5	130,7	153,3	197,7	256,8	166,8
Assaisonnements alimentaires	64,3	87,6	103,8	133,0	177,5	113,3
Aliments et boissons pris à l'extérieure	50,0	115,0	191,6	284,3	615,4	251,3
Boissons	3,5	9,7	15,3	31,4	122,0	36,4
Autres dépenses alimentaires	10,4	19,7	21,3	21,9	17,2	18,1
Total des dépenses alimentaires	1930,0	3015,4	3877,4	5202,4	8763,3	4558,3

Tableau SD 15 : Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon les classes de dépense annuelle moyenne par personne et la nature des biens et services (à deux chiffres) et selon milieu de résidence (suite)

Urbain

Nature des biens et services	Classes de dépense annuelle moyenne par personne ¹					
	C1	C2	C3	C4	C5	Total
Céréales	407,2	569,1	705,7	900,0	1250,4	852,8
Lait et produits laitiers	122,4	209,2	316,1	455,5	925,2	485,4
Corps gras	163,5	243,8	328,1	420,5	643,3	408,6
Viandes et volailles	421,2	630,0	872,7	1260,6	2412,0	1317,5
Poisson	73,5	101,1	144,0	196,2	450,6	229,8
Légumes frais	221,3	310,4	377,9	472,5	690,6	461,9
Légumes secs et conserves	83,4	132,1	149,0	190,9	251,4	178,3
Fruits	64,4	128,5	189,9	297,2	678,5	332,0
Sucre et sucreries	92,3	113,4	139,5	169,4	258,8	171,4
Produits à base de chocolat	0,4	1,5	2,2	3,6	17,5	6,6
Thé, café et plantes d'infusion	75,2	103,6	131,1	167,8	242,5	161,1
Assaisonnements alimentaires	54,4	73,1	88,3	111,5	167,0	110,2
Aliments et boissons pris à l'extérieur	58,3	117,7	182,5	301,6	645,0	319,3
Boissons	5,8	11,6	18,4	33,0	133,5	52,5
Autres dépenses alimentaires	24,5	32,5	28,8	26,4	19,9	25,8
Total des dépenses alimentaires	1867,6	2777,7	3674,1	5006,7	8786,4	5113,3

¹ Il s'agit des classes de dépense annuelle moyenne par personne au niveau national

Tableau SD 15 : **Dépense alimentaire annuelle moyenne par personne (en DH courants) selon les classes de dépense annuelle moyenne par personne et la nature des biens et services (à deux chiffres) et selon le milieu de résidence (suite)**

Rural

Nature des biens et services	Classes de dépense annuelle moyenne par personne ¹					
	C1	C2	C3	C4	C5	Total
Céréales	471,3	720,4	831,9	1003,1	1323,2	758,7
Lait et produits laitiers	99,2	167,1	229,5	325,1	514,0	212,2
Corps gras	214,5	354,7	458,7	584,4	802,3	404,7
Viandes et volailles	399,4	699,9	937,1	1373,2	2479,7	908,6
Poisson	46,0	65,0	98,8	124,8	289,2	94,0
Légumes frais	214,8	354,0	440,9	570,5	753,3	394,9
Légumes secs et conserves	68,2	117,4	151,4	188,5	306,9	135,7
Fruits	77,1	168,4	243,4	403,8	756,8	241,4
Sucre et sucreries	140,2	198,0	232,4	269,1	326,3	208,4
Produits à base de chocolat	0,2	0,2	0,9	2,2	4,8	1,1
Thé, café et plantes d'infusion	104,4	155,1	184,1	253,2	319,8	174,2
Assaisonnements alimentaires	68,7	100,6	125,4	173,0	224,0	117,3
Aliments et boissons pris à l'extérieur	46,4	112,5	204,4	252,2	484,7	163,0
Boissons	2,5	7,9	11,0	28,5	70,8	15,4
Autres dépenses alimentaires	4,3	8,2	11,0	13,7	5,1	8,1
Total des dépenses alimentaires	1957,2	3229,6	4160,9	5564,8	8660,9	3837,6

¹ Il s'agit des classes de dépense annuelle moyenne par personne au niveau national

Tableau SD 16 : **Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants)**
selon le milieu de résidence et la nature des biens et services
(à deux chiffres)

Nature des biens et services	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Habillement			
Vêtements de dessus pour adulte	200	94,2	154
Vêtements de dessus pour enfants	79,5	47,9	65,7
Accessoires d'habillement	9	5,8	7,6
Chemiserie et autres lingeries	38,7	23,8	32,2
Tissus d'habillement	16,9	6,7	12,5
Layette pour bébé	17,3	7,9	13,2
Autres dépenses d'habillement	29,3	5	18,7
Chaussures	92,4	45,5	72
Total	483,1	236,8	375,9
Habitation et dépenses d'énergie			
Loyers et charges	1669	436,8	1132,9
Entretien et réparation	329,3	271,9	304,3
Chauffage, éclairage, eau, dépenses d'énergie	939,1	699,3	834,8
Total	2937,4	1408	2272
Equipements ménagers			
Mobilier et linge de maison	181,5	80,4	137,5
Ustensiles et autres articles de cuisine	49,7	40,5	45,7
Appareils ménagers	114,5	42,9	83,3
Appareils et articles d'éclairage	7,3	5	6,3
Bricolage, quincaillerie et divers articles ménagers	0,8	0,5	0,7
Biens et services d'entretien	153,2	109,4	134,1
Autres dépenses	0,5	0	0,3
Total	507,5	278,7	407,9
Hygiène et soins médicaux			
Produits et services de toilette et d'hygiène	375,7	114,5	262,1
Soins médicaux	680,2	375,5	547,6
Total	1055,9	490	809,7
Transport et communications			
Transport privé	1085,7	400,6	787,6
Achat de services de transport en commun	242,2	159,6	206,2
Communications	449	145,2	316,9
Total	1776,9	705,4	1310,7

Tableau SD 16 : **Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants)**
selon le milieu de résidence et la nature des biens et services
(à deux chiffres) (suite)

Nature des biens et services	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Enseignement culture et loisirs			
Enseignement, culture et loisirs			
Appareils électroniques	90,1	48,2	71,9
Autres articles récréatifs	19,0	13,1	16,4
Divertissement et culture	70,6	8,6	43,6
Vacances et week -end	87,3	26,3	60,8
Enseignement	454,9	96,4	298,9
Total	721,9	192,6	491,6
Autres dépenses de biens et services			
Bijoux et horlogerie	21,9	7,1	15,5
Articles personnels	8,2	2,9	5,9
Autres dépenses diverses par personne	244,4	161,9	208,5
Assurance	305,0	73,7	204,4
Tabac	260,6	191,4	230,5
Total	840,1	437,0	664,7
Dépenses non destinées à la consommation			
Paiements fiscaux non liés à l'exercice de l'activité professionnelle	131,2	18,6	82,2
Transferts versés en espèces et en nature	270,6	155,3	220,4
Dépense par personne en remboursement des prêts	56,9	4,2	34,0
Total	458,7	178,1	336,6

Tableau SD 17 : **Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants)**
selon les classes de dépense annuelle moyenne par personne
et la nature des biens et services (à deux chiffres) et par
milieu de résidence

Ensemble

Nature des biens et services	Classes de dépense annuelle moyenne par personne					
	C1	C2	C3	C4	C5	Ensemble
Habillement						
Vêtements de dessus pour adulte	28,1	60	96,8	149,6	435,4	154
Vêtements de dessus pour enfants	25	45,7	58,9	69,1	129,9	65,7
Accessoires d'habillement	2	3,7	5,2	7,5	19,8	7,6
Chemiserie et autres lingerie	7,9	16,5	24,2	36,9	75,5	32,2
Tissus d'habillement	2,2	3,8	7	8,2	41,3	12,5
Layette pour bébé	4,1	7,2	9,2	21,3	23,9	13,2
Autres dépenses d'habillement	1,4	2,3	6,9	14,5	68,5	18,7
Chaussures	17,5	36	55,2	71,2	179,8	72
Total	88,2	175,2	263,4	378,3	974,1	375,9
Habitation et dépenses d'énergie						
Loyers et charges	352,4	562	826,7	1140,7	2783,1	1132,9
Entretien et réparation	65,2	132,8	194,4	333,9	795,6	304,3
Chauffage, éclairage, eau, dépenses d'énergie	464,2	595,9	760,6	910,7	1442,8	834,8
Total	881,8	1290,7	1781,7	2385,3	5021,5	2272
Equipements ménagers						
Mobilier et linge de maison	16,1	39,5	61,5	125,8	444,7	137,5
Ustensiles et autres articles de cuisine	15,6	22,4	34,8	48,6	107,1	45,7
Appareils ménagers	16,3	29,2	60,6	82,3	228,3	83,3
Appareils et articles d'éclairage	1,7	3,1	3,6	5,9	17,1	6,3
Bricolage, quincaillerie et divers articles ménagers	0,1	0,3	0,3	0,4	2,3	0,7
Biens et services d'entretien	56,8	86,3	114,8	149,4	263,5	134,1
Autres dépenses	0,1	0	0	0	1,4	0,3
Total	106,7	180,8	275,6	412,4	1064,4	407,9
Hygiène et soins médicaux						
Produits et services de toilette et d'hygiène	78	151,7	218,1	285,1	577,4	262,1
Soins médicaux	121,3	241,1	376,9	576,4	1422,8	547,6
Total	199,3	392,8	595	861,5	2000,2	809,7
Transport et communications						
Transport privé	39	100,6	170	431,4	3197,7	787,6
Achat de services de transport en commun	71,7	111,5	167,3	249	431,7	206,2
Communications	54,1	106,9	173,4	292,6	957,4	316,9
Total	164,8	319	510,7	973	4586,8	1310,7

Tableau SD 17 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants)
selon les classes de dépense annuelle moyenne par personne et
la nature des biens et services (à deux chiffres) et par milieu
de résidence (suite)

Ensemble

Nature des biens et services	Classes de dépense annuelle moyenne par personne					
	C1	C2	C3	C4	C5	Ensemble
Enseignement, culture et loisirs						
Appareils électroniques	19,5	36,0	45,2	68,1	190,8	71,9
Autres articles récréatifs	8,5	5,9	10,3	10,7	46,6	16,4
Divertissement et culture	2,1	5,4	15,6	23,8	171,3	43,6
Vacances et week -ends	3,5	15,9	24,9	39,5	220,3	60,8
Enseignement	77,9	116,3	176,4	238,3	885,9	298,9
Total	111,5	179,4	272,4	380,4	1514,8	491,6
Autres dépenses de biens et services						
Bijoux et horlogerie	0,6	2,0	2,2	9,9	62,7	15,5
Articles personnels	0,8	1,7	2,6	3,5	21,0	5,9
Autres dépenses diverses	35,8	59,3	102,2	194,4	650,9	208,5
Assurance	8,9	28,1	67,4	158,2	759,3	204,4
Tabac	98,5	169,3	220,2	274,6	390,0	230,5
Total	144,6	260,4	394,6	640,6	1883,9	664,7
Dépenses non destinées à la consommation						
Paiements fiscaux non liés à l'exercice de l'activité professionnelle	5,7	14,1	22,6	52,0	316,7	82,2
Transferts versés en espèces et en nature	35,7	59,2	97,7	164,1	745,4	220,4
Remboursement des prêts	2,9	8,0	16,1	37,6	105,3	34,0
Total	44,4	81,3	136,4	253,7	1167,4	336,6

Tableau SD 17: **Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants)**
selon les classes de dépense annuelle moyenne par personne
et la nature des biens et services (à deux chiffres) et par milieu
de résidence

Urbain

Nature des Biens et Services	Classes de dépense annuelle moyenne par personne ¹					
	C1	C2	C3	C4	C5	Ensemble
Habillement						
Vêtements de dessus pour adulte	29,1	54,9	89,3	147,8	468	200
Vêtements de dessus pour enfants	24,1	43,5	58,7	72,6	141,1	79,5
Accessoires d'habillement	1,4	2,5	4,2	7,3	20,5	9
Chemiserie et autres lingerie	9,1	15,6	21	35,5	78,1	38,7
Tissus d'habillement	1,8	4,5	3,2	8,1	46,5	16,9
Layette pour bébé	4,2	6,7	11,4	25,9	25,6	17,3
Autres dépenses d'habillement	2,3	3,6	8,6	17,9	77,9	29,3
Chaussures	18,4	34,8	53,3	74,7	195,1	92,4
Total	90,4	166,1	249,7	389,8	1052,8	483,1
Habitation et dépenses d'énergie						
Loyers et charges	536,4	783,9	1093,9	1453,2	3184,3	1669
Entretien et réparation	41,7	110,5	149,2	241,2	761,6	329,3
Chauffage, éclairage, eau, dépenses d'énergie	487	618,8	780,5	892,9	1442,5	939,1
Total	1065,1	1513,2	2023,6	2587,3	5388,4	2937,4
Equipements ménagers						
Mobilier et linge de maison	17,2	35	55,2	116,9	469	181,5
Ustensiles et autres articles de cuisine	9,1	16,1	26,3	36,3	111,6	49,7
Appareils ménagers	27,8	36,9	65,2	89,8	246,3	114,5
Appareils et articles d'éclairage	1,1	1,8	2,8	5,3	17,5	7,3
Bricolage, quincaillerie et divers articles ménagers	0	0,2	0,1	0,1	2,6	0,8
Biens et services d'entretien	56,4	79,3	109,2	145,4	269,7	153,2
Autres dépenses	0	0	0	0	1,8	0,5
Total	111,6	169,3	258,8	393,8	1118,5	507,5
Hygiène et soins médicaux						
Produits et services de toilette et d'hygiène	136,8	213,6	277,1	349	649,9	375,7
Soins médicaux	114,1	242,2	383,7	576,6	1438,3	680,2
Total	250,9	455,8	660,8	925,6	2088,2	1055,9
Transport et communications						
Transport privé	36,4	68,6	108,5	322,1	3370,4	1085,7
Achat de services de transport en commun	60,6	97,6	160,9	243,5	450,2	242,2
Communications	78,5	138,6	196,7	330,1	1041,2	449
Total	175,5	304,8	466,1	895,7	4861,8	1776,9

Tableau SD 17 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants)
selon les classes de dépense annuelle moyenne par personne et
la nature des biens et services (à deux chiffres) et par milieu
de résidence (suite)

Urbain

Nature des biens et services	Classes de dépense annuelle moyenne par personne ¹					
	C1	C2	C3	C4	C5	Ensemble
Enseignement, culture et loisirs						
Appareils électronique	18,6	33,0	41,3	64,9	204,7	90,1
Autres articles récréatifs	1,9	4,6	6,3	9,0	50,6	19,0
Divertissement et culture	3,0	8,2	21,7	28,1	200,6	70,6
Vacances et week -ends	3,9	13,6	23,5	41,4	243,2	87,3
Enseignement	106,6	162,7	226,8	302,6	1037,5	454,9
Total	134,0	222,1	319,6	446,0	1736,6	721,9
Autres dépenses de bien et services						
Bijoux et horlogerie	0,2	2,5	1,0	11,7	64,3	21,9
Articles personnels	1,2	1,3	2,9	3,7	22,3	8,2
Autres dépenses diverses par personne	27,4	51,2	70,8	140,2	643,8	244,4
Assurance	15,2	40,7	85,3	175,5	825,7	305,0
Tabac	94,8	174,2	215,0	272,5	395,1	260,6
Total	138,8	269,9	375,0	603,6	1951,1	840,1
Dépenses non destinées à la consommation						
Paiements fiscaux non liés à l'exercice de l'activité professionnelle	8,4	19,3	28,0	63,0	369,6	131,2
Transferts versés en espèces et en nature	21,2	38,3	68,2	112,2	768,3	270,6
Remboursement des prêts	4,9	13,1	22,3	55,8	127,2	56,9
Total	34,4	70,6	118,5	231,0	1265,1	458,7

¹ Il s'agit des classes de dépense annuelle moyenne par personne au niveau national

Tableau SD 17 : **Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants)**
selon les classes de dépense annuelle moyenne par personne
et la nature des biens et services (à deux chiffres) et par
milieu de résidence

Rural

Nature des Biens et Services	Classes de dépense annuelle moyenne par personne ¹					
	C1	C2	C3	C4	C5	Ensemble
Habillement						
Vêtements de dessus pour adulte	27,6	64,6	107,4	152,9	290,3	94,2
Vêtements de dessus pour enfants	25,5	47,7	59,1	62,6	80,4	47,9
Accessoires d'habillement	2,2	4,8	6,5	7,9	17,1	5,8
Chemiserie et autres lingeries	7,4	17,3	28,7	39,4	63,7	23,8
Tissus d'habillement	2,4	3,1	12,2	8,3	18,2	6,7
Layette pour bébé	4,1	7,6	6,3	12,9	16,4	7,9
Autres dépenses d'habillement	1,1	1	4,5	8	26,8	5
Chaussures	17,1	37,2	58	64,8	111,7	45,5
Total	87,4	183,3	282,7	356,8	624,6	236,8
Habitation et dépenses d'énergie						
Loyers et charges	272,6	363,1	452,1	561,2	1000,4	436,8
Entretien et réparation	75,4	152,7	257,6	505,7	946,6	271,9
Chauffage, éclairage, eau, dépenses d'énergie	454,3	575,4	732,7	943,5	1443,9	699,3
Total	802,3	1091,2	1442,4	2010,4	3390,9	1408
Equipements ménagers						
Mobilier et linge de maison	15,6	43,5	70,3	142,2	336,9	80,4
Ustensiles et autres articles de cuisine	18,4	28	46,8	71,3	86,9	40,5
Appareils ménagers	11,4	22,4	54	68,3	148,3	42,9
Appareils et articles d'éclairage	2	4,3	4,7	6,9	15,6	5
Bricolage, quincaillerie et divers articles ménagers	0,1	0,4	0,5	1	1,4	0,5
Biens et services d'entretien	57,01	92,6	122,5	156,8	235,8	109,4
Autres dépenses	0,1	0	0	0	0	0
Total	104,61	191,2	298,8	446,5	824,9	278,7
Hygiène et soins médicaux						
Produits et services de toilette et d'hygiène	52,5	96,2	135,4	166,7	255,4	114,5
Soins médicaux	124,5	240,1	367,3	576,3	1353,9	375,5
Total	177	336,3	502,7	743	1609,3	490
Transport et communications						
Transport privé	40,1	129,4	256,2	634	2430,6	400,6
Achat de services de transport en commun	76,5	124	176,3	259,1	349,5	159,6
Communications	43,6	78,5	140,7	223,1	584,7	145,2
Total	160,2	331,9	573,2	1116,2	3364,8	705,4

Tableau SD 17 : Dépense annuelle moyenne par personne (en DH courants)
selon les classes de dépense annuelle moyenne par personne
et la nature des biens et services (à deux chiffres) et par milieu
de résidence (suite)

Rural

Nature des biens et services	Classes de dépense annuelle moyenne par personne ¹					
	C1	C2	C3	C4	C5	Ensemble
Enseignement, culture et loisirs						
Appareils électroniques	19,9	38,6	50,7	74,0	128,9	48,2
Autres articles récréatifs	11,4	7,1	15,9	13,9	28,9	13,1
Divertissement et culture	1,6	2,8	7,1	15,8	40,8	8,6
Vacances et week- ends	3,3	17,9	26,9	36,0	118,5	26,3
Enseignement	65,4	74,6	105,7	119,1	212,1	96,4
Total	101,7	141,1	206,2	258,8	529,1	192,6
Autres dépenses de biens et services						
Bijoux et horlogerie	0,7	1,5	4,0	6,4	55,9	7,1
Articles personnels	0,7	2,0	2,1	3,2	15,4	2,9
Autres dépenses diverses par personne	39,4	66,6	146,2	294,9	682,6	161,9
Assurance	6,2	16,8	42,3	126,1	464,3	73,7
Tabac	100,0	164,9	227,4	278,6	367,0	191,4
Total	147,1	251,9	422,0	709,2	1585,1	437,0
Dépenses non destinées à la consommation						
Paiements fiscaux non liés à l'exercice de l'activité professionnelle	4,6	9,4	14,9	31,7	81,5	18,6
Transferts versés en espèces et en nature	42,0	77,9	139,2	260,3	643,8	155,3
Remboursement des prêts	2,0	3,5	7,4	3,9	8,2	4,2
Total	48,7	90,8	161,5	295,9	733,5	178,1

¹ Il s'agit des classes de dépense annuelle moyenne par personne au niveau national

***PERCEPTION DES CHEFS DE MENAGE
DE L'EVOLUTION DE LEURS
NIVEAUX DE VIE***

Tableau PE 01 : Perception des chefs de ménage de l'évolution des niveaux de vie au cours des 10 années précédant l'année de l'enquête selon les caractéristiques des chefs de ménage (en %)

Caractéristiques du CM	Amélioration	Même niveau de vie	Régression	Ne sait pas	Total
Milieu de résidence					
Urbain	35,7	29,3	31,9	3,1	100,0
Rural	38,9	32,3	26,8	1,9	100,0
Total	36,9	30,5	30,0	2,6	100,0
Sexe du CM					
Masculin	38,2	31,4	27,8	2,6	100,0
Féminin	30,4	25,9	40,8	2,9	100,0
Total	36,9	30,5	30,0	2,6	100,0
Age du CM					
15ans -24 ans	44,2	28,4	25,4	2,0	100,0
25 ans-34ans	39,7	30,1	27,0	3,2	100,0
35 ans-44ans	38,9	32,1	26,5	2,5	100,0
45ans-59ans	36,8	29,2	31,3	2,7	100,0
60ans et plus	33,4	31,2	33,0	2,5	100,0
Total	36,9	30,5	30,0	2,6	100,0
Taille du ménage					
1 à 2 personnes	33,3	29,9	33,5	3,3	100,0
3 à 4 personnes	36,6	29,5	30,6	3,3	100,0
5 à 6 personnes	36,7	31,8	28,9	2,6	100,0
7 à 8 personnes	38,2	29,3	30,5	1,9	100,0
9 personnes et plus	41,9	31,3	26,1	0,8	100,0
Total	36,9	30,5	30,0	2,6	100,0
Classe de DAMP					
C1	23,7	39,3	34,2	2,7	100,0
C2	31,8	32,4	33,6	2,2	100,0
C3	33,8	31,3	31,3	3,6	100,0
C4	39,9	27,7	30,1	2,3	100,0
C5	47,5	25,8	24,3	2,5	100,0
Total	36,9	30,5	30,0	2,6	100,0

Tableau PE 02 : Répartition des chefs de ménage concernés par la régression du niveau de vie selon les causes de régression, le sexe du CM et le milieu de résidence (en %)

Causes de régression	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain			
Cherté de la vie	26,9	25,5	26,6
Diminution des sources d'activité	16,8	15,8	16,6
Décès, absence ou maladie du soutien principal	4,6	18,8	8,2
Augmentation des membres à charge	13,2	8,1	11,9
Augmentation des besoins	24,4	21,1	23,6
Sécheresse	9,3	7,5	8,8
Autres causes	4,7	3,1	4,3
Total	100	100	100
Rural			
Cherté de la vie	24,6	22,9	24,3
Diminution des sources d'activité	15,0	15,6	15,2
Décès, absence ou maladie du soutien principal	5,2	17,6	7,5
Augmentation des membres à charge	11,7	7,5	10,9
Augmentation des besoins	20,2	16,7	19,6
Sécheresse	20,1	17,2	19,5
Autres causes	3,2	2,5	3,1
Total	100	100	100
Ensemble			
Cherté de la vie	26,1	24,8	25,8
Diminution des sources d'activité	16,1	15,8	16,1
Décès, absence ou maladie du soutien principal	4,8	18,4	8,0
Augmentation des membres à charge	12,7	7,9	11,6
Augmentation des besoins	22,8	19,8	22,1
Sécheresse	13,4	10,3	12,7
Autres causes	4,1	2,9	3,9
Total	100	100	100

Tableau PE 03 : Répartition des chefs de ménage concernés par la régression du niveau de vie selon les causes de régression, l'âge du CM et le milieu de résidence (en %)

Causes de régression	Groupe d'âge					Total
	15ans - 24 ans	25 ans- 34ans	35 ans- 44ans	45ans- 59ans	60ans et plus	
Urbain						
Cherté de la vie	31,4	26,9	26,9	26,2	26,7	26,6
Diminution des sources d'activité	11,5	17,4	15,9	16,7	16,7	16,6
Décès, absence ou maladie du soutien principal	10,0	7,3	7,3	7,1	11,2	8,2
Augmentation des membres à charge	6,2	8,6	15,1	12,9	9,0	11,9
Augmentation des besoins	27,5	24,6	24,0	23,8	22,2	23,6
Sécheresse	11,6	9,8	7,2	8,8	9,9	8,8
Autres causes	1,8	5,4	3,6	4,5	4,3	4,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rural						
Cherté de la vie	22,1	23,7	24,4	24,1	24,6	24,3
Diminution des sources d'activité	12,6	13,8	13,8	16,2	15,3	15,2
Décès, absence ou maladie du soutien principal	4,8	8,5	6,3	6,7	9,2	7,5
Augmentation des membres à charge	12,5	13,0	13,7	11,3	7,6	10,9
Augmentation des besoins	22,5	19,2	19,5	20,5	18,4	19,6
Sécheresse	17,8	17,9	19,2	18,6	21,6	19,5
Autres causes	7,8	3,8	3,0	2,6	3,3	3,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble						
Cherté de la vie	27,2	25,7	26,0	25,5	25,9	25,8
Diminution des sources d'activité	12,0	16,1	15,2	16,5	16,2	16,1
Décès, absence ou maladie du soutien principal	7,7	7,7	6,9	7,0	10,4	8,0
Augmentation des membres à charge	9,0	10,3	14,6	12,3	8,4	11,6
Augmentation des besoins	25,2	22,6	22,4	22,7	20,7	22,1
Sécheresse	14,4	12,9	11,4	12,1	14,4	12,7
Autres causes	4,5	4,8	3,4	3,8	3,9	3,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau PE 04: Répartition des chefs de ménage concernés par la régression du niveau de vie selon les causes de régression, la taille du ménage et le milieu de résidence (en %)

Causes de régression	Taille du ménage					Total
	1 à 2 personnes	3 à 4 personnes	5 à 6 personnes	7 à 8 personnes	9 personnes et plus	
Urbain						
Cherté de la vie	29,5	27,2	26,3	25,2	23,2	26,6
Diminution des sources d'activité	18,1	17,7	15,2	16,4	15,6	16,6
Décès, absence ou maladie du soutien principal	15,5	9,1	6,5	5,6	6,7	8,2
Augmentation des membres à charge	2,9	7,5	15,0	18,6	18,1	11,9
Augmentation des besoins	20,1	24,7	24,1	23,2	21,7	23,6
Sécheresse	8,5	8,6	8,6	9,1	11,2	8,8
Autres causes	5,4	5,1	4,4	1,9	3,5	4,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rural						
Cherté de la vie	25,7	25,8	23,3	23,3	23,2	24,3
Diminution des sources d'activité	16,6	15,6	14,7	15,8	12,7	15,2
Décès, absence ou maladie du soutien principal	15,0	8,4	5,9	4,7	5,7	7,5
Augmentation des membres à charge	2,7	7,5	13,1	15,3	15,1	10,9
Augmentation des besoins	15,9	19,7	20,8	18,8	21,5	19,6
Sécheresse	20,0	19,4	19,3	19,5	19,8	19,5
Autres causes	4,0	3,6	2,9	2,5	2,1	3,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble						
Cherté de la vie	28,0	26,8	25,3	24,4	23,2	25,8
Diminution des sources d'activité	17,5	17,1	15,0	16,2	14,2	16,1
Décès, absence ou maladie du soutien principal	15,3	8,9	6,3	5,2	6,2	8,0
Augmentation des membres à charge	2,8	7,5	14,3	17,3	16,6	11,6
Augmentation des besoins	18,5	23,1	22,9	21,4	21,6	22,1
Sécheresse	13,0	12,0	12,2	13,4	15,4	12,7
Autres causes	4,9	4,7	3,9	2,1	2,8	3,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau PE 05 : Répartition des chefs de ménage concernés par la régression du niveau de vie selon les causes de régression, les classes de DAMP et le milieu de résidence (en %)

Causes de régression	Classes de dépense annuelle moyenne par personne					
	C1	C2	C3	C4	C5	Total
Urbai						
Cherté de la vie	24,7	25,2	26,2	27,7	27,9	26,6
Diminution des sources d'activité	15,3	17,3	16,3	17,0	16,4	16,6
Décès, absence ou maladie du soutien principal	7,8	8,5	7,7	8,4	8,5	8,2
Augmentation des membres à charge	15,3	14,7	13,9	10,4	8,0	11,9
Augmentation des besoins	21,3	22,1	23,2	24,2	25,5	23,6
Sécheresse	10,8	8,5	8,7	8,8	8,3	8,8
Autres causes	4,8	3,7	4,0	3,5	5,5	4,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rural						
Cherté de la vie	23,3	24,0	24,1	26,2	25,1	24,3
Diminution des sources d'activité	15,4	14,7	15,6	14,7	15,3	15,2
Décès, absence ou maladie du soutien principal	6,8	8,9	6,4	7,1	9,9	7,5
Augmentation des membres à charge	14,4	10,2	10,6	7,4	7,6	10,9
Augmentation des besoins	18,2	18,5	20,8	21,8	20,0	19,6
Sécheresse	19,1	20,3	18,8	20,3	19,1	19,5
Autres causes	2,8	3,4	3,7	2,5	3,0	3,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble						
Cherté de la vie	23,8	24,8	25,4	27,2	27,5	25,8
Diminution des sources d'activité	15,4	16,3	16,1	16,3	16,2	16,1
Décès, absence ou maladie du soutien principal	7,2	8,6	7,2	8,0	8,7	8,0
Augmentation des membres à charge	14,8	13,0	12,7	9,5	7,9	11,6
Augmentation des besoins	19,4	20,7	22,4	23,5	24,6	22,1
Sécheresse	15,8	13,0	12,3	12,3	9,9	12,7
Autres causes	3,6	3,6	3,9	3,2	5,1	3,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau PE 06: Avis des chefs de ménage sur les postes de dépenses qui leur posent le plus de problèmes selon le sexe et le milieu de résidence (en %)

Postes posant des problème	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Urbain			
Alimentation	17,2	18,7	17,5
Habillement	15,5	16,0	15,6
Transport	9,4	10,5	9,6
Habitation	8,6	7,9	8,5
Equipements	11,7	12,1	11,8
Scolarisation des enfants	12,2	9,0	11,6
Soins de santé	15,4	17,9	15,9
Loisirs	7,1	5,6	6,8
Transferts	2,8	2,2	2,7
Total	100,0	100,0	100,0
Rural			
Alimentation	19,5	20,5	19,7
Habillement	17,5	18,4	17,6
Transport	11,8	11,9	11,8
Habitation	3,2	3,0	3,2
Equipements	12,3	13,8	12,5
Scolarisation des enfants	11,5	9,3	11,2
Soins de santé	17,3	16,0	17,1
Loisirs	4,3	4,6	4,4
Transferts	2,5	2,5	2,5
Total	100,0	100,0	100,0
Ensemble			
Alimentation	18,1	19,2	18,3
Habillement	16,2	16,7	16,3
Transport	10,3	10,9	10,4
Habitation	6,6	6,5	6,6
Equipements	12,0	12,6	12,1
Scolarisation des enfants	11,9	9,1	11,5
Soins de santé	16,1	17,3	16,3
Loisirs	6,1	5,3	5,9
Transferts	2,7	2,3	2,6
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau PE 07 : Avis des chefs de ménage sur les postes de dépenses qui leur posent le plus de problèmes selon l'âge du CM et le milieu de résidence (en %)

Postes posant des problèmes	Groupe d'âge (en années révolues)					Total
	15 -24	25 -34	35 -44	45-59	60ans et +	
Urbain						
Alimentation	17,2	17,2	16,9	17,1	19,1	17,5
Habillement	16,3	15,6	15,3	15,5	16,2	15,6
Transport	10,7	10,6	8,9	9,2	10,8	9,6
Habitation	11,2	11,4	9,7	8,0	6,4	8,5
Equipements	10,9	12,1	12,0	11,4	12,1	11,8
Scolarisation des enfants	4,2	7,5	13,2	13,8	7,8	11,6
Soins de santé	10,6	14,1	15,0	15,6	18,5	15,9
Loisirs	11,2	7,4	6,6	6,7	6,8	6,8
Transferts	7,8	4,1	2,4	2,7	2,3	2,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rural						
Alimentation	20,4	19,9	19,0	19,3	20,8	19,7
Habillement	18,1	18,4	17,9	17,4	17,1	17,6
Transport	11,8	12,1	11,1	11,9	12,5	11,8
Habitation	5,2	3,8	3,5	3,2	2,5	3,2
Equipements	13,7	13,1	12,6	12,5	12,2	12,5
Scolarisation des enfants	6,0	9,0	13,5	12,4	8,4	11,2
Soins de santé	19,5	15,2	16,5	16,3	20,0	17,1
Loisirs	4,1	5,2	4,0	4,5	4,2	4,4
Transferts	1,2	3,3	1,9	2,7	2,4	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble						
Alimentation	18,2	18,3	17,6	17,8	19,8	18,3
Habillement	16,9	16,8	16,2	16,1	16,6	16,3
Transport	11,1	11,2	9,7	10,1	11,4	10,4
Habitation	9,2	8,2	7,5	6,4	4,9	6,6
Equipements	11,9	12,5	12,2	11,8	12,2	12,1
Scolarisation des enfants	4,8	8,1	13,3	13,3	8,0	11,5
Soins de santé	13,6	14,5	15,5	15,9	19,1	16,3
Loisirs	8,8	6,5	5,7	6,0	5,8	5,9
Transferts	5,6	3,8	2,3	2,7	2,3	2,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau PE 08 : Avis des chefs de ménage sur les postes de dépenses qui leur posent le plus de problèmes selon la taille du ménage et le milieu de résidence (en %)

Postes posant des problèmes	Taille du ménage					Total
	1 à 2 p	3 à 4 p	5 à 6 p	7 à 8 p	9 pers. et +	
Urbain						
Alimentation	19,3	17,3	17,2	16,9	17,7	17,5
Habillement	16,0	15,0	15,8	16,2	16,1	15,6
Transport	11,7	10,0	8,7	9,4	10,2	9,6
Habitation	9,7	9,7	8,1	6,9	4,3	8,5
Equipements	12,1	11,8	11,7	11,9	11,8	11,8
Scolarisation des enfants	3,2	10,5	14,2	14,0	13,2	11,6
Soins de santé	17,9	15,5	15,4	15,8	17,1	15,9
Loisirs	6,8	7,2	6,6	6,6	6,7	6,8
Transferts	3,3	3,0	2,4	2,3	2,8	2,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rural						
Alimentation	22,9	20,4	18,9	19,0	18,9	19,7
Habillement	18,5	17,5	17,5	18,0	16,8	17,6
Transport	13,8	11,7	11,5	11,5	12,3	11,8
Habitation	4,0	3,8	3,0	2,7	2,9	3,2
Equipements	12,0	13,0	13,1	11,8	11,6	12,5
Scolarisation des enfants	3,3	8,8	12,8	13,3	13,4	11,2
Soins de santé	18,9	17,9	16,0	16,9	17,7	17,1
Loisirs	4,1	4,3	4,8	4,3	3,8	4,4
Transferts	2,5	2,6	2,3	2,6	2,5	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble						
Alimentation	20,4	18,2	17,8	17,9	18,4	18,3
Habillement	16,8	15,8	16,4	17,0	16,5	16,3
Transport	12,3	10,5	9,6	10,4	11,4	10,4
Habitation	7,9	8,0	6,3	4,9	3,5	6,6
Equipements	12,1	12,2	12,2	11,8	11,7	12,1
Scolarisation des enfants	3,3	10,0	13,7	13,7	13,3	11,5
Soins de santé	18,2	16,2	15,6	16,3	17,5	16,3
Loisirs	6,0	6,3	5,9	5,6	5,0	5,9
Transferts	3,1	2,9	2,4	2,4	2,6	2,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau PE 09 : Avis des chefs de ménage sur les postes de dépenses qui leur posent le plus de problèmes selon les classes de DAMP et le milieu de résidence (en %)

Postes posant des problèmes	Classes de dépense annuelle moyenne par personne ¹					
	C1	C2	C3	C4	C5	Total
Urbain						
Alimentation	17,7	18,5	17,8	17,8	16,3	17,5
Habillement	16,1	16,7	16,1	16,1	14,3	15,6
Transport	9,8	8,9	9,4	9,3	10,3	9,6
Habitation	7,0	8,2	7,7	8,7	9,4	8,5
Equipements	12,3	12,2	12,3	11,9	11,1	11,8
Scolarisation des enfants	13,0	13,4	12,6	10,7	10,5	11,6
Soins de santé	15,3	15,7	15,8	16,0	16,0	15,9
Loisirs	6,2	4,8	5,9	7,0	8,4	6,8
Transferts	2,6	1,6	2,4	2,5	3,7	2,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rural						
Alimentation	19,4	20,5	19,2	19,6	19,7	19,7
Habillement	18,1	17,9	17,4	16,9	16,8	17,6
Transport	11,5	11,1	11,9	12,6	13,3	11,8
Habitation	3,5	2,8	4,1	2,5	2,9	3,2
Equipements	12,6	12,8	12,5	13,0	10,6	12,5
Scolarisation des enfants	12,8	12,1	11,2	9,4	7,1	11,2
Soins de santé	15,8	16,4	17,2	18,3	21,1	17,1
Loisirs	4,2	4,3	4,0	5,0	5,0	4,4
Transferts	2,2	2,3	2,5	2,7	3,4	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble						
Alimentation	18,8	19,4	18,3	18,4	16,8	18,3
Habillement	17,4	17,2	16,6	16,4	14,6	16,3
Transport	10,9	9,9	10,3	10,3	10,7	10,4
Habitation	4,8	5,7	6,4	6,8	8,5	6,6
Equipements	12,5	12,5	12,4	12,2	11,0	12,1
Scolarisation des enfants	12,9	12,8	12,1	10,3	10,0	11,5
Soins de santé	15,6	16,0	16,3	16,7	16,7	16,3
Loisirs	4,9	4,6	5,2	6,4	7,9	5,9
Transferts	2,4	1,9	2,4	2,5	3,7	2,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Il s'agit des classes de dépense annuelle moyenne par personne au niveau national

Tableau PE 10 : Répartition des chefs de ménage selon leurs principales inquiétudes quant à l'avenir selon le sexe et le milieu de résidence

Inquiétudes des CM	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Urbain			
Sécheresse	9,4	10,1	9,6
Chômage des jeunes	11,0	11,2	11,0
Cherté de la vie	12,8	13,5	12,9
Interruption de scolarisation	6,7	5,6	6,5
Délinquance	8,6	7,6	8,4
Maladie ou invalidité	11,5	12,7	11,7
Manque de ressources monétaires	10,5	11,2	10,6
Complication d'éducation des enfants suite au décès d'un parent	5,1	5,0	5,1
Consommation de cigarettes	5,6	4,9	5,4
Consommation de drogues	6,5	5,8	6,3
Problèmes familiaux complexes	5,0	5,5	5,1
Manque de sécurité	7,3	7,1	7,3
Total	100,0	100,0	100,0
Rural			
Sécheresse	13,7	14,2	13,8
Chômage des jeunes	10,9	11,3	10,9
Cherté de la vie	13,9	14,5	14,0
Interruption de scolarisation	5,9	5,2	5,8
Délinquance	7,5	6,7	7,4
Maladie ou invalidité	12,2	13,5	12,4
Manque de ressources monétaires	11,4	11,9	11,5
Complication d'éducation des enfants suite au décès d'un parent	4,6	5,6	4,7
Consommation de cigarettes	5,1	3,7	4,9
Consommation de drogues	5,8	4,5	5,7
Problèmes familiaux complexes	4,5	4,9	4,5
Manque de sécurité	4,6	4,1	4,5
Total	100,0	100,0	100,0
Ensemble			
Sécheresse	11,1	11,2	11,1
Chômage des jeunes	10,9	11,2	11,0
Cherté de la vie	13,2	13,8	13,3
Interruption de scolarisation	6,4	5,5	6,3
Délinquance	8,2	7,4	8,1
Maladie ou invalidité	11,8	12,9	12,0
Manque de ressources monétaires	10,8	11,4	10,9
Complication d'éducation des enfants suite au décès d'un parent	4,9	5,2	4,9
Consommation de cigarettes	5,4	4,6	5,2
Consommation de drogues	6,2	5,4	6,1
Problèmes familiaux complexes	4,8	5,3	4,9
Manque de sécurité	6,3	6,3	6,3
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau PE 11 : Répartition des chefs de ménage selon leurs principales inquiétudes quant à l'avenir selon la taille du ménage et le milieu de résidence

Inquiétudes des CM	Taille du ménage					Total
	1 à 2 p	3 à 4 p	5 à 6 p	7 à 8p	9 pers. et +	
Urbain						
Sécheresse	11,9	9,6	9,2	9,1	9,1	9,6
Chômage des jeunes	10,8	10,5	11,3	11,5	12,2	11,0
Cherté de la vie	15,6	13,0	12,5	12,1	12,4	12,9
Interruption de scolarisation	3,7	6,2	7,1	7,9	7,0	6,5
Délinquance	5,2	8,0	9,2	9,5	9,4	8,4
Maladie ou invalidité	14,4	11,7	11,3	11,2	11,2	11,7
Manque de ressources monétaires	12,2	10,7	10,2	10,1	10,7	10,6
Complication d'éducation des enfants suite						
au décès d'un parent	3,0	5,5	5,2	5,1	5,1	5,1
consommation de cigarettes	4,6	5,3	5,7	5,7	5,7	5,4
Consommation de drogues	5,5	6,3	6,5	6,7	6,5	6,3
Problèmes familiaux complexes	5,2	5,6	4,8	4,4	4,8	5,1
Manque de sécurité	8,1	7,8	7,0	6,7	5,9	7,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rural						
Sécheresse	15,9	13,4	13,4	13,8	14,4	13,8
Chômage des jeunes	10,4	10,8	10,7	11,2	11,6	10,9
Cherté de la vie	15,7	14,1	13,7	13,6	13,9	14,0
Interruption de scolarisation	3,0	5,0	6,5	6,6	6,1	5,8
Délinquance	4,9	6,8	7,8	8,1	7,9	7,4
Maladie ou invalidité	14,7	12,8	12,0	11,9	11,6	12,4
Manque de ressources monétaires	12,5	11,8	11,2	11,5	10,7	11,5
Complication d'éducation des enfants suite	3,4	5,1	5,0	4,4	4,7	4,7
au décès d'un parent						
consommation de cigarettes	4,2	4,9	5,1	4,9	5,0	4,9
Consommation de drogues	4,9	5,4	5,9	5,9	5,7	5,7
Problèmes familiaux complexes	5,2	4,9	4,3	4,1	4,4	4,5
Manque de sécurité	5,3	4,9	4,5	4,0	4,3	4,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau PE 11 : Répartition des chefs de ménages selon leurs principales inquiétudes quant à l'avenir selon la taille du ménage et le milieu de résidence (suite)

Inquiétudes des CM	Taille du ménage					Total
	1 à 2 p	3 à 4 p	5 à 6 p	7 à 8p	9 pers. et +	
Ensemble						
Sécheresse	13,2	10,7	10,6	11,2	12,1	11,1
Chômage des jeunes	10,6	10,6	11,1	11,4	11,8	11,0
Cherté de la vie	15,6	13,3	12,9	12,8	13,3	13,3
Interruption de scolarisation	3,4	5,8	6,9	7,3	6,5	6,3
Délinquance	5,1	7,6	8,7	8,9	8,5	8,1
Maladie ou invalidité	14,5	12,1	11,5	11,5	11,4	12,0
Manque de ressources monétaires	12,3	11,0	10,6	10,7	10,7	10,9
Complication d'éducation des enfants suite au décès d'un parent	3,1	5,4	5,2	4,8	4,8	4,9
consommation de cigarettes	4,5	5,2	5,5	5,4	5,3	5,2
Consommation de drogues	5,3	6,0	6,3	6,3	6,0	6,1
Problèmes familiaux complexes	5,2	5,4	4,7	4,3	4,5	4,9
Manque de sécurité	7,2	6,9	6,1	5,5	5,0	6,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Il s'agit des classes de dépense annuelle moyenne par personne au niveau national

Tableau PE 12 : Répartition des chefs de ménages selon leurs principales inquiétudes quant à l'avenir selon les classes de DAMP et le milieu de résidence

Inquiétudes des CM	Classes de dépense annuelle moyenne par personne ¹					
	C1	C2	C3	C4	C5	total
Urbain						
Sécheresse	9,6	8,9	9,5	9,4	10,0	9,6
Chômage des jeunes	10,8	11,3	11,1	11,2	10,8	11,0
Cherté de la vie	12,3	13,1	12,5	13,1	13,1	12,9
Interruption de scolarisation	7,6	7,0	6,7	6,5	6,0	6,5
Délinquance	8,7	8,6	9,0	8,5	8,0	8,4
Maladie ou invalidité	11,3	11,3	11,2	11,9	12,2	11,7
Manque de ressources monétaires	10,5	10,6	10,5	10,9	10,5	10,6
Complication d'éducation des enfants suite au décès d'un parent	5,6	5,2	5,3	5,3	4,5	5,1
consommation de cigarettes	5,5	5,7	5,7	5,3	5,2	5,4
Consommation de drogues	6,5	6,4	6,4	6,1	6,4	6,3
Problèmes familiaux complexes	5,5	5,1	5,2	4,9	5,0	5,1
Manque de sécurité	6,1	6,8	6,9	6,9	8,3	7,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rural						
Sécheresse	13,8	14,1	13,5	13,6	14,1	13,8
Chômage des jeunes	11,2	11,0	10,4	10,7	11,2	10,9
Cherté de la vie	13,9	14,2	13,8	13,7	14,4	14,0
Interruption de scolarisation	6,7	5,8	5,8	5,1	4,4	5,8
Délinquance	7,6	7,3	7,1	7,2	7,8	7,4
Maladie ou invalidité	11,9	12,1	12,6	12,6	13,6	12,4
Manque de ressources monétaires	11,6	11,0	11,8	11,9	10,6	11,5
Complication d'éducation des enfants suite au décès d'un parent	4,8	4,6	4,8	5,0	4,4	4,7
consommation de cigarettes	5,0	4,9	4,9	5,0	4,7	4,9
Consommation de drogues	5,3	5,6	5,9	5,7	6,0	5,7
Problèmes familiaux complexes	4,2	4,8	4,9	4,6	3,9	4,5
Manque de sécurité	4,0	4,6	4,5	4,9	4,9	4,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Il s'agit des classes de dépense annuelle moyenne par personne au niveau national

Tableau PE 12 : Répartition des chefs de ménage selon leurs principales inquiétudes quant à l'avenir selon les classes de DAMP et le milieu de résidence (suite)

Inquiétudes des CM	Classes de dépense annuelle moyenne par personne					total
	C1	C2	C3	C4	C5	
Ensemble						
Sécheresse	12,2	11,3	11,0	10,7	10,7	11,1
Chômage des jeunes	11,1	11,2	10,9	11,1	10,8	11,0
Cherté de la vie	13,3	13,6	13,0	13,3	13,3	13,3
Interruption de scolarisation	7,0	6,4	6,4	6,0	5,7	6,3
Délinquance	8,0	8,0	8,3	8,1	7,9	8,1
Maladie ou invalidité	11,7	11,7	11,7	12,2	12,4	12,0
Manque de ressources monétaires	11,2	10,8	11,0	11,2	10,5	10,9
Complication d'éducation des enfants suite au décès d'un parent	5,1	4,9	5,1	5,2	4,5	4,9
consommation de cigarettes	5,2	5,3	5,4	5,2	5,1	5,2
Consommation de drogues	5,7	6,1	6,2	6,0	6,3	6,1
Problèmes familiaux complexes	4,7	4,9	5,0	4,8	4,9	4,9
Manque de sécurité	4,8	5,8	6,0	6,2	7,9	6,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

ANNEXES

ANNEXE I

ASPECTS METHODOLOGIQUES DE L'ENQUETE SUR LES REVENUS ET LES NIVEAUX DE VIE DES MENAGES 2006/2007

Les enquêtes sur les niveaux de vie des ménages sont des instruments d'observation puissants permettant de décrire la situation socio-économique globale des divers groupes sociaux, de faire les liens entre les différents domaines des conditions de vie et d'évaluer les progrès réalisés en matière d'amélioration des niveaux de vie des différentes couches de la population.

L'étude séparée des différents aspects des conditions de vie ne permet pas de saisir totalement la complexité afférente aux changements de la société et de mettre en évidence les nombreuses interdépendances qui lient les diverses dimensions sociales et économiques.

Aussi, la conception de ces enquêtes privilégie l'étude des interdépendances entre les diverses dimensions des niveaux de vie du fait que toute action économique ou sociale engendre non seulement, des conséquences directes dans son propre champ d'intervention, mais provoque également des effets multiples dans d'autres domaines des conditions de vie.

La dernière opération sur les niveaux de vie des ménages, réalisée en 1998, a fourni une masse de données extrêmement pertinente et l'utilisation qui en a été faite est non moins importante. Cependant, compte tenu des différents changements socio-économiques qu'a connus le pays depuis cette date, les données disponibles ne reflètent plus la réalité actuelle. D'où la nécessité d'effectuer une nouvelle enquête à l'échelle nationale en vue d'actualiser les données disponibles et de mettre à jour certains indicateurs socio-économiques.

Devant ce besoin, une nouvelle enquête sur les revenus et les niveaux de vie des ménages (ENRNVM 2006 /2007) a été menée du 1 Décembre 2006 au 30 Novembre 2007. Les principaux éléments de base se rapportant à la

conception, à la méthodologie et à l'exécution de cette opération sont présentés ci-après.

1. OBJECTIFS DE L'ENQUETE

Le but principal de l'enquête est de recueillir des informations fournissant une description détaillée des niveaux de vie ainsi qu'une base de données indispensable pour aider à définir et à évaluer les programmes sociaux permettant une meilleure insertion sociale des ménages à revenu modeste dans le processus de développement.

Il s'agit notamment d'/de :

- analyser le niveau et les tendances des dépenses des ménages selon les différentes fonctions de consommation et les principales caractéristiques socio-économiques des chefs de ménage ;
- analyser les niveaux, les sources et les inégalités en matière de revenus ;
- actualiser les indicateurs de pauvreté ;
- étudier les aspects liés à la répartition et aux inégalités en matière de niveau de vie ;
- fournir les données de base nécessaires à l'élaboration des programmes en matière de planification économique et sociale et à la prise de décision ;
- évaluer l'incidence des mesures économiques et sociales sur les conditions de vie des ménages, notamment en ce qui concerne les changements dans la structure et les dépenses de consommation ;
- analyser certains aspects des conditions de vie de la population (logement, équipement en biens durables, transferts, sources de revenu,...) ;
- fournir les données nécessaires à la recherche dans le domaine socio-économique.

2. QUESTIONNAIRES DE L'ENQUETE

L'enquête sur les revenus et les niveaux de vie des ménages complète les données sociales, démographiques et économiques existantes et sert de base statistique pour définir les grands axes d'une stratégie sociale au Maroc et évaluer les politiques destinées à améliorer les conditions de vie de la population.

Pour cette enquête, trois types de questionnaires sont utilisés :

2.1. Questionnaire principal sur les ménages : Son objectif est de recueillir à la fois des données relatives aux variables intéressant aussi bien les individus (caractéristiques démographiques, scolarité, santé, emploi...) que les ménages (exploitation agricole, revenu,.....).

Ce questionnaire comporte plusieurs modules dont chacun peut, à lui seul, faire l'objet d'une enquête à part. Compte tenu du caractère multidimensionnel de l'approche préconisée, cette enquête a touché tous les aspects ayant trait aux conditions de vie de la population.

Les modules du questionnaire principal sont les suivants¹ :

- caractéristiques démographiques des membres des ménages ;
- mobilité sociale ;
- habitat ;
- consommation et dépenses d'énergie ;
- éducation ;
- santé ;
- emploi ;
- biens durables possédés ;
- moyens de transport possédés ;
- migration ;
- fécondité, planning familial, nutrition des enfants ;
- emprunts ;
- transferts reçus ou versés ;
- emploi indépendant non agricole ;
- activités agro-pastorales ;

¹. Cf. sous-annexe 1 : le détail des modules abordés par le questionnaire-ménage

- autres revenus ;
- impact sur la situation socio-économique du ménage ;
- nature des revenus du ménage ;
- représentation et perception de la pauvreté ;
- transferts et migration.

2.2. Questionnaire sur les dépenses² :

L'objet de ce questionnaire est de collecter des informations se rapportant aux dépenses alimentaires des ménages et à toutes les autres dépenses non relevées au niveau du questionnaire principal.

2.3. Questionnaires communautaires³ :

Ces questionnaires ont pour objet la collecte de données sur les équipements collectifs disponibles et le degré d'accès de la population à ces équipements. Les "variables communautaires", définies à un niveau d'agrégation plus élevé que celui de l'individu ou du ménage, sont aussi des déterminants, non moins importants, des conditions de vie de la population. La connaissance de ces variables communautaires est nécessaire pour mieux expliquer les comportements individuels.

3. ECHANTILLONNAGE

3.1. Champ de l'enquête

L'enquête sur les niveaux de vie porte sur l'ensemble du territoire du Royaume du Maroc et intéresse les ménages de toutes les tailles et les différents groupes socio-économiques. Toutefois, les ménages collectifs seront exclus du champ de l'enquête, c'est à dire ceux dont la satisfaction de certains besoins essentiels relève d'une administration publique ou non publique.

3.2. Unité d'observation

L'unité d'observation retenue pour l'enquête n'est autre que le ménage. Celui-ci est défini comme un groupe de personnes, parentes ou non, qui

² Cf. sous-annexe 2 : le contenu du questionnaire sur les dépenses.

³ Cf. sous-annexe 3 : les questionnaires communautaires utilisés dans le cadre de l'enquête .

dorment habituellement dans une même résidence principale, et dans une mesure plus ou moins grande, pourvoient en commun aux besoins essentiels de leur existence, c'est à dire aux dépenses pour se loger, se nourrir, s'habiller ou se soigner.

3.3. Plan d'échantillonnage

La réussite d'une enquête telle que l'étude des conditions de vie des ménages nécessite, entre autres, le choix d'un échantillon de ménages permettant de fournir des estimations fiables des indicateurs socio-économiques de la population. Cette tâche est facilitée par la disponibilité de l'échantillon-maître qui constitue un support indispensable à l'élaboration des plans de sondage des enquêtes auprès des ménages.

Pour la réalisation de l'enquête sur les niveaux de vie des ménages, un plan de sondage stratifié à trois degrés est adopté. Ce plan d'échantillonnage s'articule autour des points suivants ci-apès :

a) Taille de l'échantillon

Tenant compte des moyens humains et matériels mobilisés, des objectifs de l'enquête et de l'importance des questionnaires, un échantillon de 7200 ménages, représentant les diverses couches sociales et régions du pays, a été observé.

Cette taille de l'échantillon permet également de contrôler et de minimiser les erreurs d'observation qui affectent généralement les enquêtes statistiques et qui peuvent s'introduire à toutes les étapes d'exécution: collecte des données, chiffrage, saisie des données, etc. Cet échantillon offre également la possibilité de fournir les résultats de l'étude dans des délais raisonnables.

b) Premier degré de sondage

Partant des considérations susmentionnées, et de la taille de l'échantillon retenue, un ensemble de 600 Unités Primaires (UP) est sélectionné parmi les 1848 UP constituant l'échantillon-maître.

c) Deuxième degré de sondage

Au niveau de chaque unité primaire de l'échantillon, l'unité secondaire est sélectionnée parmi les US constituant l'UP.

d) Troisième degré de sondage

Le troisième degré de sondage est le ménage. Au niveau de chaque unité secondaire échantillon, 12 ménages sont sélectionnés avec un tirage à probabilité égale.

4. COLLECTE DES DONNEES SUR LE TERRAIN

Pour une enquête complexe et délicate comme celle sur le niveau de vie, l'organisation des travaux sur le terrain conditionne la réussite de l'opération. Toute défaillance du personnel de collecte des données dans l'exécution de son planning porte atteinte au bon déroulement de l'enquête.

4.1. Méthode d'entrevue : La méthode d'observation reste tributaire dans une large mesure des moyens humains et matériels mobilisés. Les ménages de l'échantillon sont observés en un seul passage durant une semaine-enquête.

La durée de visite pour chaque ménage de l'échantillon est fixée à une semaine d'enquête (12 jours) programmée comme suit :

1er jour : Dénombrement de tous les ménages constituant l'US et tirage des 12 ménages objet de l'enquête.

2ème jour : Contact avec le ménage à enquêter, explication des objectifs et sensibilisation du ménage sur l'intérêt de l'opération.

Du 3ème au 9ème jour : Remplissage des questionnaires.

10ème jour : Chiffrement des questions nécessitant le retour à des nomenclatures et contrôle des questionnaires.

11ème et 12ème jour : Déplacement entre les unités.

Le planning de travail de l'enquêteur comprend une partie fixe, qui consiste à relever quotidiennement toutes les acquisitions des membres du ménage, et une partie variable pour laquelle il est amené à étudier tous les autres

thèmes se rapportant aux différents aspects du niveau de vie. Le planning détaillé de la visite de l'enquêteur est présenté dans la sous-annexe 4.

Pour les ménages acceptant de collaborer, des "aides-mémoires" sont mis à leur disposition afin qu'ils y reportent quotidiennement leurs acquisitions courantes durant la "semaine-enquête". Ainsi, chaque équipe formée de trois enquêteurs et un contrôleur travaille dans une unité primaire pendant une "semaine-enquête". L'enquêteur observe quotidiennement, pendant 8 jours, quatre ménages-échantillon.

4.2. Durée d'exécution des travaux sur le terrain : Pour tenir compte des effets des fluctuations saisonnières sur certaines variables observées, particulièrement les dépenses et le revenu, la durée d'exécution de l'enquête a été étalée sur une année entière.

L'échantillonnage se fait donc dans le temps et dans l'espace. Pour que cela soit possible, les ménages de l'échantillon doivent être également répartis sur l'ensemble de l'année. Cette répartition dans le temps de l'échantillon exige qu'à chaque moment, les ménages choisis représentent les diverses catégories et régions du pays.

4.3. Formation du personnel de l'enquête : Le personnel sélectionné pour l'exécution des travaux de terrain de cette opération se compose d'agents et de techniciens expérimentés relevant du Haut Commissariat au Plan. Le choix de ce personnel a été opéré parmi les agents ayant déjà participé aux enquêtes similaires menées par la Direction de la Statistique. La formation du personnel ainsi choisi a été organisée en deux étapes :

i/ formation des formateurs (superviseurs régionaux) à la Direction de la Statistique. Cette formation a été assurée par l'équipe centrale pendant une durée de trois semaines ;

ii/ formation des enquêteurs et contrôleurs au niveau des directions régionales. Cette formation a été dispensée par les superviseurs régionaux pendant une durée de cinq semaines.

Cette formation théorique a été suivie d'une formation pratique portant sur le remplissage des questionnaires (test blanc). Ce test a duré dix jours et a concerné l'ensemble du dispositif de l'enquête (collecte des données, mesures anthropométriques, chiffrage, cohérence des réponses).

5. EXECUTION DE L'ENQUETE SUR LE TERRAIN

L'enquête a été dirigée par la Direction de la Statistique avec cependant une décentralisation au niveau des travaux de collecte des données et de chiffrage des questions nécessitant le retour à des nomenclatures. Ainsi, chacune des Directions Régionales s'est chargée de l'exécution de l'enquête dans les zones de l'échantillon se trouvant dans son champ territorial.

Les travaux de collecte des données sur le terrain ont débuté le 1er Décembre 2006 et se sont achevés le 30 Novembre 2007. Les moyens humains (y compris les réservistes) et matériels mobilisés pour l'exécution de cette opération se composent de 15 superviseurs, 24 contrôleurs, 72 enquêteurs, 37 chauffeurs et 37 véhicules.

6. SAISIE, APUREMENT ET EXPLOITATION DES DONNEES

Toute opération statistique passe généralement par plusieurs étapes : phase conceptuelle et méthodologique, phase de collecte des données et phase de saisie, d'apurement, d'exploitation et de diffusion des résultats.

L'enquête sur les revenus est les niveaux de vie des ménages a été conçue de manière à intégrer toutes ces étapes et de les mener en parallèle afin de réduire les délais d'exploitation et de diffusion des premiers résultats. Dans ce cadre, les Directions Régionales du Haut Commissariat au Plan ont été chargées de la collecte des données sur le terrain et de la codification des réponses aux questions nécessitant le retour à des nomenclatures. La phase de saisie a été centralisée au niveau de la Direction de la Statistique.

Un programme de saisie a été élaboré pour saisir les données de l'enquête. Celui-ci comporte un programme de contrôle qui effectue une vérification automatique au fur et à mesure que les informations sont enregistrées.

Par ailleurs, le contrôle de cohérence des données a été exécuté en quatre principales étapes :

a. La première étape consiste à :

- vérifier la validité des identifiants et des codes géographiques pour les 4 questionnaires pris isolément ;

- vérifier la présence des questionnaires 2 et 3 à partir des données du questionnaire 1 ;
- vérifier la présence du questionnaire 4 pour les unités primaires rurales ;
- vérifier la concordance des identifiants des questionnaires (1, 2 et 3) éventuellement renseignés pour le même ménage ;
- lister le nombre de ménages saisis (questionnaire 1) et le nombre de femmes observées, c'est à dire le nombre de questionnaires de types 2 et 3.

b. La seconde étape :

Elle ne peut être entamée qu'une fois les incohérences de la première étape corrigées. Son objet est de s'assurer de la présence des cartes obligatoires au niveau des quatre questionnaires de l'enquête.

c. La troisième étape :

Consiste en une série de contrôles obligatoires des variables de base (sexe, âge,...). Elle ne peut être abordée qu'une fois les incohérences révélées par la seconde étape sont rectifiées.

d. La dernière étape :

Est aussi tributaire de l'achèvement des étapes précédentes. Contrairement aux trois premières étapes qui nécessitent un retour systématique aux documents de collecte, cette étape se caractérise par un procédé éventuel de correction automatique des incohérences décidé en fonction de la portée et de la fréquence des erreurs détectées.

ANNEXE 2

CONCEPTS, DEFINITIONS ET METHODES

La lecture objective des résultats d'une enquête statistique requiert une connaissance précise des conditions de remplissage des questionnaires, des définitions et concepts de base, des méthodes utilisées pour la collecte de données ainsi que des classifications adoptées au moment de l'exploitation des données recueillies.

1. DEMOGRAPHIE

1.1. Ménage : Un ménage est un groupe de personnes, parentes ou non, qui dorment habituellement dans une même résidence principale et, dans une mesure plus ou moins grande, pourvoient en commun aux besoins essentiels de leur existence (dépenses pour se loger, se nourrir, s'habiller et se soigner essentiellement). Le ménage peut être un ménage d'une seule personne (ménage individuel) ou multiple (composé de plusieurs personnes). Il est à noter que la façon dont les membres d'un ménage multiple mettent en commun leurs revenus et leurs dépenses peut varier d'un ménage à l'autre.

Un ménage peut occuper :

- Un (ou une partie du) logement ;
- Plusieurs logements ;
- Une chambre dans un hôtel, "fendak", ou une institution assimilée ;
- Un logement à usage professionnel : cas d'un commerçant qui réside dans sa boutique ;
- Un logement dans un établissement : entreprise, école, administration, etc...

1.2. Résidence principale : C'est une unité d'habitation (une pièce ou plusieurs pièces, un logement, etc...) occupée par le ménage en tant que résidence habituelle. Un ménage ne peut avoir plus d'une résidence principale. On entend par "occupe habituellement une résidence

principale" le fait d'y habiter ou d'avoir l'intention de s'y installer pour une durée égale ou supérieure à six mois.

Par conséquent, ne sera pas considérée comme "résidente" toute personne:

i/ qui réside dans un établissement destiné aux ménages collectifs depuis six mois et plus, même si elle se trouve avec le ménage interviewé au moment de l'enquête ;

ii/ de passage : visiteur, invité, bonne ne passant pas la nuit chez le ménage.

1.3. Résidence secondaire : C'est une unité d'habitation d'un ménage qui est mise à sa disposition à n'importe quel moment de l'année et qui n'est (ou ne peut-être) utilisée que durant des vacances, des congés, des week-ends, etc... par les membres de ce ménage propriétaire.

1.4. Membre du ménage : Est considérée comme membre du ménage toute personne qui, au moment de l'enquête, satisfait aux conditions suivantes :

i/ sa résidence principale est celle du ménage enquêté ;

ii/ dépend économiquement du ménage, c'est-à-dire que les dépenses effectuées pour ses besoins alimentaires et non alimentaires vitaux sont communes avec celles du ménage.

Un membre du ménage peut être :

i/ présent : s'il se trouve dans sa résidence principale au moment de l'enquête ;

ii/ temporairement absent : s'il est absent de sa résidence principale pour une durée inférieure à six mois.

Il est à noter que :

i/ un pensionnaire (personne logée et prenant au moins le déjeuner ou le dîner avec le ménage) est pris comme membre du ménage ;

ii/ un domestique logé et prenant ses repas avec un ménage fait partie du ménage ;

iii/ les personnes, se trouvant au moment de l'enquête, dans les établissements de la population comptée à part et comptant s'absenter pour une durée inférieure à six mois, sont également prises pour membres absents du ménage ;

iv/ les élèves et étudiants absents au moment de l'enquête, mais qui se trouvent dans des internats ou cités universitaires sont considérés comme membres du ménage.

1.5. Chef du ménage : Est "chef de ménage" (C.M.) toute personne qui est considérée par les membres du ménage comme tel, qui participe généralement pour la plus grande part aux dépenses du ménage (soutien économique) et qui a généralement la responsabilité de la gestion de ses dépenses.

1.6. Age : Il s'agit de l'âge compté en années révolues correspondant à l'âge atteint au dernier anniversaire précédant la date de l'enquête.

1.7. Etat matrimonial : C'est l'état matrimonial au sens juridique du terme, c'est à dire la position des personnes vis-à-vis des lois régissant le mariage. Une personne peut être classée soit :

i/ célibataire : personne n'ayant jamais été mariée. Les personnes en période de fiançailles ne sont considérées mariées qu'après établissement de l'acte de mariage ;

ii/ marié(e) en situation de monogamie : personne mariée légalement à une seule femme, même si le mariage n'est pas encore consommé ;

iii/ marié en situation de polygamie : personne (de sexe masculin) mariée légalement à plus d'une femme. Les épouses peuvent cohabiter avec le mari ou non ;

iv/ divorcé (e) : personne dont la cause de rupture de son dernier mariage est le "divorce légal" ;

v/ veuf (ve) : personne dont le conjoint de son dernier mariage est mort.

2. HABITAT

2.1. Logement : Le logement est un local formé par une ou plusieurs pièces d'habitation et possédant une (ou plusieurs) entrée(s) directe(s). Est considérée directe toute entrée donnant sur un couloir, un escalier, une cour, un local à usage professionnel, une voie publique, une rue, un "derb", un terrain vague,...etc. En définitive, toute pièce (ou ensemble de pièces) dont les occupants peuvent entrer directement chez eux sans traverser l'espace occupé individuellement par un autre ménage est considérée comme un logement.

La partie habitée d'un établissement industriel ou commercial (arrière boutique, par exemple) est considérée comme logement même si elle n'était pas à l'origine construite pour l'usage d'habitation. Aussi, un garage utilisé comme habitation est un logement. De même, un logement utilisé à la fois pour l'habitation et pour les usages professionnels est considéré comme une unité d'habitation.

2.2. Type de logement : Les modalités suivantes sont distinguées.

i/ villa : c'est la villa (ou niveau de villa) au sens courant du terme, c'est-à-dire une unité d'habitation construite d'un seul tenant, isolée au point de vue structure du plan, composée au plus de deux logements et deux niveaux, avec éventuellement un jardin.

ii/ appartement dans un immeuble : c'est un logement dans un immeuble au sens courant du terme. Est considérée, comme immeuble, toute construction destinée à l'habitation collective (plusieurs résidents) et ayant au moins trois logements. Les locaux à usage professionnel se trouvant au rez-de-chaussée n'entrent pas en ligne de compte.

iii/ maison marocaine traditionnelle : ce type de maisons est généralement répandu dans les anciennes médinas. Elle est constituée d'une cour centrale à l'intérieur entourée de chambres d'habitation.

iv/ maison marocaine moderne : construction d'une structure individualisée à un ou plusieurs niveau servant en général à l'habitation. Cette structure ne s'apparente ni à celle d'un immeuble, ni à celle d'une villa, ni à celle d'une maison traditionnelle.

v/ chambre dans un établissement (lieu non destiné initialement à l'habitat) : c'est une chambre à l'intérieur d'un établissement (hôtel, usine, mosquée, école,...) utilisée pour l'habitation au moment de l'enquête.

vi/ baraque/habitat sommaire : c'est une construction faite généralement à partir de matériaux de récupération (bois, zinc, roseaux,...). Ce type de construction est généralement localisé dans les zones périphériques urbaines ou dans les bidonvilles.

vii/ maison rurale en pisé, pierres sèches, pierres couvertes de boue. C'est une construction qui se caractérise par :

- Une maçonnerie faite de terre argileuse délayée avec des cailloux et de la paille (maison en pisé) ;
- Des pierres sous formes différentes sans ciment ;
- Des pierres couvertes de boue.

viii/ maison rurale en dur : c'est une unité d'habitation, construite d'un seul tenant, faite en maçonnerie à architecture traditionnelle en général.

ix/ autres : ce sont tous les cas différents de ceux cités précédemment (nouala, tente...).

2.3. Statut d'occupation : Les modalités suivantes sont distinguées :

i/ propriétaire : tout ménage qui réside dans un logement qui lui appartient.

ii/ accédant à la propriété : si le ménage est en train de rembourser le crédit qu'un organisme financier lui a consenti pour accéder à la propriété.

iii/ locataire : tout ménage qui habite un logement dont il paie le loyer. Le mot "locataire" signifie que le logement n'appartient à aucun membre du ménage.

iv/ locataire disposant du pas-de-porte : tout locataire qui avance une somme d'argent au début de son contrat de bail, pour avoir accès à la location du logement où il réside. Le loyer payé reste relativement modéré par rapport au prix courant sur le marché locatif.

v/ hypothèque : si le ménage occupe un logement hypothéqué par son propriétaire pour une période donnée contre la mise à la disposition du propriétaire d'une somme d'argent pendant une période déterminée. Certains ménages occupant les logements hypothéqués paient également un loyer qui est assez bas comparativement aux prix pratiqués sur les marchés locatifs.

vi/ logement de fonction : c'est un logement mis gratuitement (ou contre un loyer modique) à la disposition d'un membre du ménage par des organismes employeurs privés ou publics.

v/ logé gratuitement : c'est un ménage qui habite, un logement ne lui appartenant pas, sans payer de loyer.

vi/ autres : ce sont tous les cas différents de ceux cités précédemment.

2.4. Mode d'acquisition du logement : Il s'agit de relever le mode par le biais duquel le ménage propriétaire a accédé à la propriété de sa résidence principale. sont distinguées les modalités suivantes :

i/ hérité : si le ménage propriétaire a acquis son logement de résidence par héritage.

ii/ construit par fonds propres : si le ménage propriétaire a procédé lui-même à la construction de son logement de résidence par ses fonds propres.

iii/ construit par fonds propres et prêts : si le ménage propriétaire a procédé lui-même à la construction de son logement de résidence, en partie par ses fonds propres et en partie par des prêts. Ces derniers sont généralement octroyés par une banque, par l'organisme employeur, par la famille ou par des personnes sans lien.

iv/ acheté par fonds propres : si le ménage propriétaire a acheté son logement de résidence par ses propres fonds.

v/ acheté par fonds propres et prêts : si le ménage propriétaire a acheté son logement de résidence par ses fonds propres (épargne) et par des prêts octroyés par une banque, par l'organisme employeur, par la famille ou par une personne sans lien de parenté.

vi/ autres : ce sont tous les cas différents de ceux cités précédemment.

2.5. Cuisine : C'est une pièce où le ménage prépare sa nourriture et fait sa vaisselle. Si le ménage prépare ses repas dans une pièce d'habitation, on considère que ce dernier ne possède pas de cuisine. Un ménage n'est donc considéré comme ayant une cuisine que s'il dispose d'une pièce indépendante réservée uniquement pour la préparation de ses repas et le lavage de sa vaisselle.

2.6. Assainissement liquide : Il s'agit d'examiner comment les ménages évacuent les eaux usées. On distingue généralement les moyens suivants :

i/ réseau d'égout : si la toilette est raccordée au système de canalisation d'égout ;

ii/ fosse sceptique : si la toilette est raccordée à un système d'évacuation nécessitant une vidange périodique ;

iii/ fosse d'aisance, latrines : si la toilette a un trou qui se vide par infiltration dans le sol, ou dans la nature ;

iv/ jetées dans la nature : si le ménage jette directement dans la nature ses eaux usées.

2.7. Assainissement solide : Il s'agit de dégager les moyens utilisés par les ménages pour se débarrasser de leurs ordures ménagères. On distingue les modalités suivantes :

i/ poubelle communale : c'est une poubelle, métallique ou non, installée aux différents coins des rues et des avenues des villes et mise à la disposition des ménages pour y verser leurs ordures. L'emplacement de ces poubelles par les services de la commune s'opère généralement en fonction de la densité de la population résidente.

ii/ ramassage direct par le camion municipal: si le ménage attend le passage du camion destiné au ramassage direct des ordures.

iii/ jetées dans la nature : les ordures ménagères sont versées directement dans la nature.

iv/ autres : si le ménage recourt à un procédé différent des modes cités plus haut pour se débarrasser de ses ordures.

2.8. Source d'approvisionnement en eau potable : Il s'agit des sources utilisées par les ménages pour s'approvisionner en eau pour la boisson, quelle que soit la source d'eau ou la méthode d'extraction.

Les sources d'eau suivantes ont été distinguées :

i/ raccordement au réseau (ou branchement individuel) : c'est le cas des ménages dont les habitations sont raccordées au réseau d'eau communal par le biais d'une canalisation intérieure (robinets) et dont la consommation d'eau est payée à une société, à une régie ou à une collectivité locale.

ii/ point d'eau public : il s'agit des sources suivantes fournissant de l'eau partagée collectivement par les usagers :

- Bornes fontaines (gratuites ou payantes) ;
- Point d'eau collectif aménagé ;
- "méfia" collectif ;
- "méfia" privé ;
- Puit collectif non aménagé ;
- Puit privé ;
- Oued ;
- "seguia" ;
- Vendeur d'eau ;
- Camion citerne.
- Source
- Autres

3. SANTE

L'état de santé de la population constitue un facteur important de la mesure de son niveau de vie. L'information statistique, récente et fiable, constitue l'un des éléments indispensables pour cerner les problèmes sanitaires actuels, les moyens à mettre en oeuvre pour les résoudre et la politique à suivre pour améliorer les conditions sanitaires de la population.

Partant de ces considérations, et dans le but de fournir une base de données assez complète sur le niveau de vie, l'enquête se propose

d'étudier, entre autres, l'état de la morbidité déclaré par la population et les demandes de soins de santé.

La section santé vise principalement à collecter des données permettant de saisir :

- Le niveau de la morbidité et la demande de soins de santé.
- L'évaluation de la couverture médico-sanitaire, (recours aux organismes publics de prévoyance sociale et assurances privées).
- Les dépenses consacrées par les ménages aux soins médicaux (consultations, achats de médicaments, hospitalisations,...).

3.1. Maladie ou blessure : Il s'agit de savoir si l'enquêté souffre (ou a souffert), pendant les quatre semaines précédant la date de l'interview, d'une maladie ou d'une blessure quelconque. Une maladie peut être soit :

- Passagère ou de courte durée (rhume, toux, diarrhée, etc..) et qui disparaît avec un simple traitement ou parfois même sans consultation médicale.
- Chronique : diabète, cancer, maladie gastrique, etc... qui demande une durée très longue et un traitement continu pour la guérison.

Le concept "maladie" est utilisé ici dans son sens extensif et général, celui de tout état temporaire ou durable qui, pour l'individu, diffère de son état normal.

L'objet de ce volet n'est pas seulement d'identifier les diverses maladies mais aussi d'évaluer le coût économique de la maladie et fournir les renseignements indispensables pour une analyse de la demande des services de santé.

Pour les personnes ayant été malades ou blessées au cours de la période de référence, les informations suivantes ont été demandées: durée de la maladie, consultation d'un agent médico-sanitaire, lieu et statut de l'établissement sanitaire consulté, temps mis pour arriver au lieu de consultation, distance entre le lieu de résidence et le lieu de consultation et type de maladie diagnostiquée.

3.2. Couverture médico-sociale : Il s'agit de dégager les membres du ménage qui sont couverts par un organisme public de prévoyance sociale ou par une assurance privée. Les personnes couvertes sont réparties en affiliées et bénéficiaires. Les organismes retenus sont les suivants :

- C.N.S.S (Caisse Nationale de Sécurité Sociale): celle-ci touche seulement les salariés du secteur privé. Cet organisme paie à ces derniers les congés de maladie, la retraite, les soins médicaux, les allocations familiales, etc...
- C.N.O.P.S (Caisse Nationale des Organismes de : pour les fonctionnaires du secteur public, la couverture médico-sociale est assurée par la Mutuelle Générale du Personnel des Administrations Publiques (MGPAM). Si une personne est affiliée à cet organisme, elle a le droit, en plus de lui-même, de faire bénéficier ses enfants (jusqu'à un certain âge) et son conjoint, si ce dernier ne travaille pas, de cette couverture médico-sanitaire.
- *Régime interne spécifique* : c'est un régime interne réservé spécialement aux employés de certaines institutions semi-publiques.
- *Assurances privées* : les personnes intéressées peuvent souscrire à une assurance pour avoir une couverture médico-sociale.
- Autres à préciser

3.3. Dépenses de soins de santé : Il s'agit de relever l'ensemble des dépenses générées par les soins de santé reçus par les membres du ménage enquêté ainsi que les acquisitions des produits pharmaceutiques et des appareils médicaux.

Les informations ont été demandées rétrospectivement et les périodes de référence adoptées sont les suivantes :

- a. Consultation des médecins : deux mois
- b. Acquisition des plantes officinales : deux mois
- c. Acquisition des médicaments : deux mois
- d. Analyse médicale et examen radiologique : deux mois
- e. Hospitalisation : douze mois
- f. Consultation du personnel paramédical : deux mois
- g. Soins dentaires : douze mois
- h. Consultation des guérisseurs traditionnels : deux mois
- i. acquisition des appareils médicaux

4. ACTIVITE, EMPLOI ET CHOMAGE

4.1. Principaux concepts du type d'activité : L'observation du "type d'activité" constitue le noyau central de ce volet. Il s'agit de répartir la population totale selon les trois catégories suivantes :

- Population active occupée ;
- Population active en chômage ;
- Population inactive.

Concept de la population active : Elle comprend toutes les personnes constituant la main-d'oeuvre disponible pour la production de biens et services. La population active est composée de la population active occupée (actifs occupés) et de la population active en chômage (chômeurs).

a) Population active occupée : Elle comprend toutes les personnes participant à la production de biens et de services, ne serait-ce que pour une heure, pendant une brève période de référence spécifiée, et toutes les personnes pourvues normalement d'un emploi, mais absentes de leur travail. Il s'agit d'un concept large qui englobe tous les types d'emplois, y compris le travail occasionnel, le travail à temps partiel et toutes les formes d'emplois irréguliers.

b) Population active en chômage : Elle comprend toutes les personnes non pourvues d'un emploi mais qui cherchent un travail et/ou sont disponibles pour un travail.

Ainsi, le concept du chômage est fondé sur un critère à trois conditions. Ne sont chômeurs, que les personnes qui, au moment de l'enquête, sont à la fois :

- sans travail ;
- a la recherche d'un travail : c'est-à-dire qui ont pris des dispositions appropriées pour chercher un emploi ;
- disponibles pour travailler.

La population active en chômage est donc constituée des personnes, âgées de 15 ans et plus, qui n'ont pas une activité professionnelle et qui cherchent activement ou passivement un emploi.

Il se dégage du concept ci-haut que la notion de recherche d'emploi est utilisée au sens large. Si les enquêtés avancent une raison de "non recherche" qui est indépendante de leur volonté, ils sont considérés comme chômeurs (personnes découragées par la recherche active). C'est le cas des personnes qui :

- croient que le travail n'est pas disponible dans leur localité de résidence ;
- déclarent ne pas avoir le niveau scolaire, de formation, de qualification ou d'expérience nécessaire pour accéder à un emploi ;
- sont trop jeunes ou trop âgées pour être embauchées par les employeurs ;
- ont un handicap personnel pour trouver un emploi ;
- ont une promesse d'embauche ;
- attendent une réponse de l'employeur.

4.2. Concept de la population inactive : Est considérée inactive toute personne qui n'est ni active occupée ni en chômage. Les personnes inactives sont classées selon la cause qui est à l'origine de leur inactivité ("type d'inactivité"). Sont distinguées les catégories suivantes :

Jeune : toute personne âgée de moins de 15 ans n'exerçant pas un travail et ne fréquentant pas un établissement d'enseignement ou de formation ;

Ecolier ou étudiant : toute personne dont la principale préoccupation est la fréquentation d'un établissement d'enseignement ou de formation ;

Femme au foyer : toute personne de sexe féminin âgée de 10 ans et plus et dont l'occupation consiste à exercer des travaux ménagers pour le compte de son ménage ;

Retraité : toute personne dont la principale source de revenu est une retraite dispensée par un organisme public, une assurance privée ou une institution quelconque ;

Rentier : toute personne vivant principalement des revenus de la rente provenant de ses propriétés ;

Infirmes ou malades : toute personne ne travaillant pas et ne cherchant pas à travailler à cause d'une maladie chronique ou d'une infirmité mentale ou physique ;

Vieillard : tout individu âgé de 60 ans et plus dont la vieillesse est la principale cause d'inactivité et qui ne peut être classé ni rentier, ni retraité;

Autre inactif : toute personne âgée de 15 ans et plus dont le type d'inactivité ne coïncide avec aucune des modalités sus-citées et qui n'est pas disposée à travailler.

4.3. Caractéristiques professionnelles de la population active : Les principales caractéristiques professionnelles de la population active observées dans le cadre de l'enquête se résument comme suit :

Profession principale : On entend par profession principale le genre de travail qui constitue la principale occupation des personnes actives occupées. Pour les chômeurs ayant déjà travaillé, le dernier travail exercé est relevé comme profession. Quant aux chômeurs n'ayant jamais travaillé, le métier appris est assimilé à la profession. Les chômeurs en quête de leur premier emploi et qui sont sans métier sont classés dans une modalité à part.

Les déclarations des enquêtés sont classées suivant les 11 grands groupes suivants :

- membres du corps législatif, élus locaux, responsables hiérarchiques de la fonction publique, directeurs et cadres de direction d'entreprises ;
- cadres supérieurs et membres des professions libérales ;
- cadres moyens ;
- employés ;
- commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers ;
- exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, chasseurs et travailleurs assimilés ;

- artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (non compris les ouvriers de l'agriculture) ;
- ouvriers et manoeuvres agricoles et de la pêche (y compris les ouvriers qualifiés);
- conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage ;
- manoeuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers ;
- personnes ne pouvant être classées selon la profession.

Situation dans la profession (ou statut professionnel) : La situation dans la profession traduit la nature du lien entre la personne active occupée et la profession exercée. Pour les chômeurs ayant déjà travaillé, c'est la situation dans la dernière profession qui est relevée.

Les définitions retenues pour les modalités de la situation dans la profession sont comme suit:

- *Salarié* : toute personne qui travaille (ou qui a travaillé) pour le compte d'autrui en contrepartie d'un salaire en espèce et/ou en nature.
- *Indépendant* : toute personne exerçant ou ayant exercé un emploi pour son propre compte en exploitant son propre établissement ou en exerçant un métier sans faire appel à des salariés d'une façon permanente. Les actifs qui emploient des aides familiales ou des apprentis qui ne perçoivent pas de salaires fixés au préalable sont considérés comme des indépendants.
- *Employeur* : toute personne active occupée travaillant pour son propre compte en exploitant sa propre entreprise, ou exerçant un métier et employant au moins un salarié d'une façon permanente.
- *Travailleur à domicile* : toute personne active travaillant seule dans son domicile pour son propre compte ou pour le compte d'autrui. Les actifs qui travaillent à domicile en employant d'une façon permanente un salarié au moins sont considérés comme employeurs.

- *Aide familiale* : tout actif occupé, travaillant dans une (ou plusieurs) entreprise (s), pour un membre de sa famille sans recevoir de rémunération.
- *Apprenti* : toute personne active occupée travaillant chez un employeur dans le but d'apprendre un métier. Elle peut recevoir une rémunération symbolique.
- *Associé ou membre d'une coopérative* : toute personne qui exerce son travail principal dans une activité relevant d'une coopérative ou d'une association en tant que membre et partage les bénéfices de l'activité avec les autres membres.
- *Autre* : toute personne ne pouvant être classée selon les modalités déjà citées.

Branche d'activité économique : On entend par activité économique principale la nature du principal produit fabriqué ou du service fourni par l'établissement où l'enquêté travaille (ou a travaillé s'il est chômeur au moment de l'enquête). Les informations sur l'activité économique principale sont présentées selon deux types de classification :

i/ Classification des branches d'activité économique à 11 postes :

- Agriculture, forêt et pêche ;
- Industrie (y compris l'artisanat) ;
- Bâtiments et travaux publics ;
- Commerce ;
- Transports, entrepôts et communications ;
- Réparation ;
- Administration générale ;
- Services sociaux fournis à la collectivité (éducation, santé et action sociale, services collectifs et sociaux) ;
- Autres services ;
- Activités mal désignées ;
- Chômeurs en quête de leur premier emploi.

ii/ Classification en secteurs d'activité économique :

- Primaire ;
- Secondaire ;
- Tertiaire ;
- Activités mal désignées ;
- Chômeurs en quête de leur premier emploi.

5. DEPENSES DES MENAGES ET MESURE DU NIVEAU DE VIE

Le bien-être d'une personne est d'ordinaire assimilé à son niveau de vie, lequel est généralement caractérisé par le revenu réel moyen par tête. Cependant, la collecte directe de données fiables auprès des ménages sur les revenus reste une tâche très difficile à réaliser.

Devant cette difficulté, la variable "dépense" reste l'alternative la plus préconisée pour dégager la structure de la répartition des niveaux de vie d'une population. La dépense est généralement utilisée en tant que proxy-variable du revenu permettant d'approcher le niveau de vie en supposant que le bien-être découle de la satisfaction procurée par la consommation des biens et services.

5.1. Concept de la dépense utilisé dans le cadre de l'enquête sur les niveaux de vie

L'un des objectifs de l'enquête est de pouvoir relier les divers domaines relatifs aux comportements des ménages : démographie, éducation, santé, emploi, dépenses, etc ... Cette intégration devient nécessaire dès lors que l'on cherche à analyser l'impact des politiques de développement sur les conditions de vie de la population.

Toutes les dépenses du ménage sont observées sauf celles considérées comme "investissement du ménage" ou "transfert en capital" ou celles concernant ses opérations financières. Ainsi, toutes les dépenses des ménages sont relevées excepté celles concernant :

i/ l'achat ou la construction de logements de résidence (y compris les frais d'acquisition tels les commissions des intermédiaires, les droits d'enregistrement et autres dépenses engendrées par l'achat ou la construction d'un logement).

ii/ l'achat de terrains.

iii/ l'épargne et les dépôts en banque.

iv/ l'achat de titres financiers : actions, obligations et bons de trésor.

v/ les sommes prêtées.

vi/ les remboursements de crédits (y compris les intérêts) pour l'achat d'éléments en capital (remboursement de crédits pour l'achat d'un logement de résidence).

vii/ les transferts en capital : sont considérés comme transfert en capital les éléments suivants :

- Legs et donations de valeur importante faits à certaines institutions telles que le Ministère des Habous, le Croissant Rouge Marocain, la Jamaâ, etc.....
- Legs et donations faits par les ménages entre eux (héritage par exemple).
- Confiscation,.....

Les dépenses totales observées dans le cadre de l'enquête comportent les deux composantes suivantes :

5.1.1. Dépenses destinées à la consommation : Par dépenses de consommation, on entend les dépenses réalisées par les ménages en vue de satisfaire leurs besoins essentiels d'existence. Les produits autoconsommés, la valeur locative des logements occupés par leurs propriétaires, les biens et services reçus en nature et la valeur estimée des avantages en nature reçus par certaines catégories d'employés (logement, eau, électricité, téléphone,..) sont pris en compte dans l'estimation de cet agrégat. L'intégration de ces éléments est faite dans le souci de mieux approcher le niveau de vie réel des personnes bénéficiant de ces avantages.

Cette classe de dépenses a une grande importance pour déterminer et estimer clairement le niveau de vie courant. Les groupes de la nomenclature des biens et services suivants y sont inclus :

i/ alimentation, boisson : il s'agit des dépenses concernant les céréales et produits à base de céréales, le lait et produits laitiers, les oeufs, les corps

gras, les viandes, les poissons, les légumes et fruits, le sucre et produits sucrés, le thé et autres plantes aromatiques, les boissons non alcoolisées et alcoolisées, les aliments et boissons pris à l'extérieur.

ii/ habillement : dépenses relatives aux vêtements et chaussures (y compris les services de réparation et de confection).

iii/ habitation et dépenses d'énergie : loyer et charges locatives, entretien et réparation du logement, chauffage, éclairage, eau, dépenses d'énergie.

iv/ équipements ménagers : mobilier et linge de maison, ustensiles de cuisine, appareils ménagers, biens et services pour l'entretien des équipements ménagers.

v/ hygiène et soins médicaux : dépenses consacrées aux produits et services de toilette, d'hygiène et soins médicaux.

vi/ transport et communication : achat et dépenses de fonctionnement et de réparation des moyens de transport privé, prix des billets et frais annexes afférents aux transports en commun, facturation des services de télécommunication (poste, téléphone, etc....).

vii/ enseignement, loisirs et culture : dépenses concernant les biens durables de loisir et divertissement, supports récréatifs, les dépenses de divertissement et culture, frais d'enseignement, etc ...

viii/ autres biens et services : tabac et cigarettes, achat de bijoux et horlogerie, articles personnels, frais d'assurance, de cotisation et autres dépenses diverses.

5.1.2. Dépenses non destinées à la consommation : Ce sont toutes les dépenses qui ont pour effet la réduction du revenu disponible du ménage, sans que ce dernier ne bénéficie directement de la sortie de ces fonds. Sont classés dans ce groupe de dépenses les éléments suivants :

- Paiements fiscaux non liés à l'exercice d'une activité professionnelle ;
- Transferts d'argent n'ayant pas un caractère de transfert en capital.

5.2. Quelques éléments méthodologiques relatifs à l'observation des dépenses :

5.2.1. Estimation des valeurs locatives des logements occupés par leurs propriétaires:

Cette évaluation a été confiée au contrôleur. Ce dernier s'est basé sur le relevé de loyers pour quatre logements semblables du même quartier et disposant des caractéristiques identiques ayant trait :

- au type de construction ;
- à la strate d'habitat ;
- au nombre de pièces.

L'estimation du loyer fictif pour les ménages non locataires revient donc à appliquer un loyer moyen sur la base des quatre informations recueillies.

En milieu rural où le marché des logements fait défaut et où la location est encore un phénomène rare, les estimations déclarées par les ménages ont été retenues sauf pour les logements en dur pour lesquels la même procédure du milieu urbain a été pratiquée.

L'estimation des loyers fictifs ainsi dégagés s'est avérée élevée du fait qu'elle est faite au prix des loyers pratiqués au moment de l'enquête. Par contre, le niveau des loyers réels observés pour les ménages locataires dépend dans une large mesure de l'ancienneté depuis l'accès au logement.

De ce fait, l'évaluation de la valeur locative des logements occupés par leurs propriétaires pourrait engendrer un gonflement artificiel de leur niveau de vie. Ainsi, et afin d'uniformiser les valeurs locatives (fictives et réelles), les loyers fictifs déclarés ont fait l'objet d'un ajustement selon le milieu de résidence.

En milieu urbain, la procédure d'ajustement des loyers fictifs a consisté à dévaluer les valeurs locatives collectées en leur appliquant des indices de correction. Ces derniers sont établis sur la base des loyers réels moyens, après élimination des valeurs jugées très faibles, ventilés selon le type de logement et le nombre de pièces occupées par le ménage.

En milieu rural, un ajustement similaire a été effectué uniquement pour les logements en dur.

Les loyers fictifs ainsi ajustés, sont supposés refléter les conditions de logement et le niveau des loyers au moment de l'accès aux logements, ce qui garantit leur comparabilité avec les loyers réels.

5.2.2. Estimation des charges d'habitation pour les ménages bénéficiant à titre gratuit de l'électricité, de l'eau et du téléphone : Les frais fictifs d'eau, d'électricité et du téléphone sont estimés en attribuant au ménage concerné la valeur moyenne observée pour les ménages ayant les mêmes caractéristiques (type de logement, nombre de pièces, localité de résidence, région).

5.2.3. Estimation d'autres avantages reçus : Pour pouvoir approcher le niveau de vie réel des ménages, on a procédé aussi à l'évaluation :

- du transport assuré aux membres des ménages par leur employeur ;
- des avantages en nature reçus ;
- des dons reçus des administrations et des institutions privées.

5.2.4. Autoconsommation des produits alimentaires et non alimentaires : De nombreux ménages, surtout en milieu rural, satisfont une partie de leurs besoins à partir des biens et services produits par eux-mêmes. Il est bien évident que toute étude qui se propose de mesurer le niveau de vie d'une population doit prendre en compte l'autoconsommation dans l'estimation de la consommation totale.

Les différents types d'autoconsommation observés par l'enquête sont les suivants :

a) Autoconsommation des produits alimentaires : ce sont des produits provenant des exploitations agricoles et consommés par les ménages sans qu'intervienne la transaction monétaire. Ces produits ont été comptabilisés au moment de leur consommation et évalués au prix du marché local.

b) Autoconsommation des produits non alimentaires : ce sont des produits fabriqués par les ménages pour leurs propres besoins de consommation. Ces biens ont été comptabilisés à leur prix de revient.

5.2.5. Autofourniture : C'est la consommation des produits prélevés par le ménage sur ses activités professionnelles, généralement le commerce (cas

d'un commerçant qui pourvoit à certains de ses besoins de consommation à partir des produits de son commerce).

Les produits alimentaires et non alimentaires auto-fournis ont été comptabilisés au moment où s'effectuait leur consommation. En plus, ils ont été évalués au prix du marché.

5.2.6. Salaire en nature consommé : Si les ménages enquêtés consomment des produits reçus sous forme de salaire en nature touché en contrepartie d'un travail fourni. L'évaluation de ces produits a été faite au prix du marché.

5.2.7. Dons reçus : Ont été classés dans cette rubrique tous les produits consommés par les ménages et qui leur ont été offerts par les ménages résidents, par les institutions publiques et privées ou par les ménages se trouvant à l'étranger.

5.3. Méthode d'observation des dépenses des ménages (périodes de référence et type de relevés) : Concernant les dépenses, il est indispensable que les informations recueillies se rapportent à une année entière afin que les variations saisonnières ne faussent pas les résultats. Cependant, demander aux ménages enquêtés de fournir, rétrospectivement sur une année, des données précises sur leurs dépenses, n'assure nullement le succès de la collecte de données fiables. Les erreurs provoquées par des défaillances de mémoire risquent de diminuer fortement la valeur des résultats. L'impact de ces erreurs dépend de la fréquence d'acquisition des produits pour lesquels des déclarations annuelles sont demandées. En effet, les ménages enquêtés sont certainement dans l'impossibilité de donner des estimations annuelles fiables pour des produits qu'ils acquièrent quotidiennement. Par contre, ces estimations seront plus précises pour des produits dont les dates d'acquisition sont séparées par de longs intervalles, par exemple l'acquisition des biens durables.

Pour réduire l'impact de l'effet mémoire, il a été fait recours au concept de période de référence, période à laquelle se rapportent les informations déclarées par les enquêtés au moment de l'interview. Le choix de la période de référence est fait en fonction des fréquences d'acquisition des produits de manière à réduire les erreurs d'observation.

Les principaux relevés utilisés par l'enquête sur les niveaux de vie 1998/99 pour la mesure des dépenses des ménages sont décrits ci-dessous :

5.3.1. Dépenses alimentaires : Au niveau de cette catégorie de dépenses, les relevés sont les suivants :

a) Relevé rétrospectif sur un an pour les produits alimentaires destinés à la provision : il s'agit de saisir les provisions annuelles faites par les ménages pour faire face à leur consommation de longue durée. Ce relevé a touché essentiellement les céréales en grains, les légumineuses, l'huile d'olive, etc ...

b) Relevé rétrospectif sur deux mois des produits acquis en gros ou demi-gros : il s'agit de relever les acquisitions en gros ou demi-gros des produits acquis et stockés pour faire face aux besoins de consommation mensuels ou bimensuels. C'est le cas par exemple des salariés qui font leurs approvisionnements à la fin de chaque mois (au moment de la paye) ou d'un ménage qui a l'habitude d'acheter les produits alimentaires en grande quantité (farine, sucre ...) pour satisfaire ses besoins de consommation courante. Ce relevé a été établi pour réduire la variance de l'échantillonnage qu'occasionnent les achats en grande quantité lorsque la période d'observation se limite à sept jours. Pour lever toute ambiguïté et éviter les doubles emplois entre les différents relevés, un seuil a été fixé pour bien définir ce qu'on entend par "acquisition en grande quantité". Ces seuils sont variables selon la nature des produits.

c) Relevé rétrospectif sur une semaine des acquisitions courantes : ce relevé est fait pour bien estimer les acquisitions alimentaires de consommation courante ne faisant pas l'objet du relevé annuel, mensuel ou bimensuel.

d) Relevé des dépenses individuelles : pour ne pas omettre certaines acquisitions faites par les membres du ménage à titre individuel et que le répondant ignore généralement, on interroge chaque membre du ménage âgé de 15 ans et plus sur ses acquisitions individuelles tels que repas et boissons pris à l'extérieur. Ces dépenses ont été relevées rétrospectivement sur une semaine.

Ce relevé individuel a touché les dépenses individuelles aussi bien alimentaires que non alimentaires (frais de loisirs, transport, cigarettes, frais d'entretien, frais de communication, ...).

e) *Evaluation des aliments autoconsommés ou reçus sous forme d'un salaire en nature* : elle a été faite par la méthode de pesée. Pour avoir des informations fiables, les enquêteurs visitent quotidiennement les ménages en fonction de leur habitude de préparation des repas.

Les prix adoptés pour la détermination de la valeur des aliments autoconsommés en reçus sous forme de salaire en nature sont ceux du marché (souk) où le ménage a l'habitude de faire ses achats ou ceux pratiqués par l'épicier le plus proche en cas de difficultés. Les relevés des prix sont faits quotidiennement par les contrôleurs pendant la semaine d'enquête.

5.3.2. Dépenses non alimentaires : Pour cette catégorie de dépenses, les relevés sont comme suit :

i/ Relevés rétrospectifs :

- relevé des dépenses individuelles sur une semaine : il s'agit de relever certains frais personnels d'entretien, de transport, de voyages de courte durée, d'acquisition de produits de loisir et autres dépenses à caractère individuel ;
- relevé des dépenses individuelles sur un mois ;
- relevés d'acquisitions non alimentaires sur deux mois et sur douze mois ;
- relevé des dépenses d'habillement sur trois mois.

ii/ Relevés "thématiques" : il s'agit, au niveau de chaque thème abordé par l'enquête, d'intégrer la collecte des données aussi bien sur les dépenses que sur les autres variables abordées par le thème en question. Cette approche permet de mieux contrôler les déclarations des ménages sur les dépenses, en les liant avec les autres données objectives. Ainsi, les principaux relevés thématiques sont les suivants :

- relevé des dépenses d'habitation ;
- relevé des dépenses d'énergie ;
- relevé des dépenses d'éducation ;
- relevé des dépenses de santé ;
- relevé des dépenses sur les biens durables ;
- relevé des dépenses de transport ;

- relevé des remboursements des emprunts au cours des 12 dernier mois;
- relevé des transferts versés en espèce et en nature.

5.4. Classification de la dépense annuelle moyenne par personne. L'un des déterminants utilisés pour l'analyse et la présentation des résultats est la dépense annuelle moyenne par personne. Cette variable est subdivisée en cinq classes de taille égale en terme de personnes (classes de quintiles). Ces classes sont les suivantes :

1. Moins de 4 945 DH
2. De 4 945 DH à moins de 6 873 DH
3. De 6 873 DH à moins de 9 498 DH
4. De 9 498 DH à moins de 14 291 DH
5. 14 291 DH et plus.

SOUS-ANNEXE 1

CONTENU DU QUESTIONNAIRE PRINCIPAL

Le questionnaire de l'enquête sur les revenus et les niveaux de vie est présenté sous forme de modules. Chacun de ces derniers comporte généralement une ou plusieurs parties.

Module	Partie	Désignation
1. Démographie	A B C	- Caractéristiques démographiques des membres du ménage - Renseignements sur le père - Renseignements sur la mère
2. Habitat	-	- Conditions d'habitation
3. Energie	-	- Consommation et dépenses d'énergie
4. Education	A B C D E F	- Statut de fréquentation des établissements d'enseignement général - Formation professionnelle - Dépenses de scolarisation et de formation - Activités éducatives - Alphabétisation et connaissance des langues - Enfants habitant hors ménage et fréquentant un établissement d'enseignement
5. Santé	A B C D E F G H I J K	- Demande de soins médicaux - Couverture médico sociale - Consultation des médecins - Acquisitions des plantes officinales - Acquisitions des médicaments - Analyses médicales et examens radiologiques - Hospitalisation - Consultation du personnel paramédical - Soins dentaires - Acquisition d'appareils médicaux - Consultation des guérisseurs traditionnels
6. Activité	A B C	- Détermination du type d'activité - Travail au cours des 12 derniers mois - Revenus salariaux
7. Biens durables	-	- Biens durables possédés par le ménage

8. Transport	A B C	- Véhicules - Vélo-moteurs - Bicyclettes
9. Migration	-	- Migration
10. Fécondité	A B C	- Fécondité - Santé de la mère - Nutrition des enfants de moins de 24 mois
11. Crédit	-	- Emprunts
12. Transferts	A B C D	- Transferts reçus en espèce - Transferts reçus en nature - Transferts versés en espèce - Transferts versés en nature
13. Emploi indépendant non agricole	A B C D	- Identification des entreprises non constituées en société - Dépenses des unités de production - Recettes des unités de production - Acquisitions au cours des 12 derniers mois
14. Agriculture	A B C D E F G H I	- Renseignements sur les parcelles - Cultures - Plantations - Intrants agricoles - Produits dérivés des cultures - Bétail possédé - Produits d'origine animale - Dépenses pastorales - Equipements agricoles
15. Revenus non relevés par ailleurs	-	- Revenus non relevés par ailleurs
16. Anthropométrie	-	- Mesures anthropométriques (poids, taille)
17. Impact sur la situation socio-économique	-	- Impact sur la situation socio-économique
18. Nature du revenu du ménage	-	- Nature du revenu du ménage
19. Représentation et perception de la pauvreté		- Représentation et perception de la pauvreté
20. Migration et transferts	A B	- L'émigré de retour - L'émigré actuel
21. Conditions de réalisation de l'enquête		- Conditions de réalisation de l'enquête

SOUS-ANNEXE 2

CONTENU DU QUESTIONNAIRE SUR LES DEPENSES

Le but essentiel de ce questionnaire est l'estimation des dépenses du ménage relatives à tous les aspects non relevés au niveau du questionnaire principal.

Le fait de demander aux ménages enquêtés de fournir, rétrospectivement sur une année, des informations précises sur leurs dépenses en biens et services n'assure nullement le succès du volet relatif aux dépenses. En effet, les ménages enquêtés sont dans l'impossibilité de faire des déclarations fiables sur leurs dépenses annuelles pour des articles qu'ils acquièrent quotidiennement. Ainsi, pour réduire l'impact de l'effet mémoire sur les déclarations des enquêtés, on fait recours au concept de période de référence, c'est à dire la période à laquelle se rapportent les informations déclarées par les interviewés au moment de l'entrevue.

Le choix de la période est fait en fonction des fréquences d'acquisition des produits de manière à réduire les erreurs d'observation. C'est ainsi que plusieurs types de relevés sont institués en fonction d'acquisitions des ménages. Ces relevés sont les suivants :

- relevé rétrospectif sur une année des provisions alimentaires annuelles ;
- relevé rétrospectif sur deux mois des acquisitions alimentaires en grandes quantités ;
- relevé rétrospectif sur une semaine des acquisitions alimentaires courantes ;
- relevés journaliers des acquisitions alimentaires courantes ;
- relevé rétrospectif sur une semaine des acquisitions individuelles ;
- relevé rétrospectif sur un mois des acquisitions individuelles ;
- relevé rétrospectif sur deux mois des acquisitions non alimentaires ;
- relevé rétrospectif sur trois mois des acquisitions non alimentaires ;
- relevé rétrospectif sur une année des acquisitions non alimentaires.

SOUS-ANNEXE 3

QUESTIONNAIRES COMMUNAUTAIRES

L'étude de la situation économique et sociale de la population à travers l'appréhension de certains indicateurs se rapportant à son logement, son éducation, ses activités, etc. n'est généralement pas toujours suffisante pour mieux se renseigner sur son niveau de vie et de bien-être. Aussi, l'environnement socio-économique et culturel s'avère être un déterminant important à prendre en considération lors de l'évaluation des conditions économiques et sociales vécues par les ménages dans leurs lieux de résidence. Les éléments constituant cet environnement peuvent être : les spécificités climatiques et géographiques, l'infrastructure économique et sociale existante, les caractéristiques de l'activité économique dominante, etc.

Parallèlement au questionnaire principal, deux autres questionnaires communautaires ont été élaborés en vue d'approcher l'influence qu'exerce cet environnement sur les conditions de vie de la population. L'objectif escompté en introduisant ces questionnaires est donc de saisir les caractéristiques communes à tous les ménages dans leurs environnement de résidence.

1. QUESTIONNAIRE DOUAR

L'objet de ce dernier est d'étudier, au niveau de chaque douar abritant les ménages-échantillon, le degré de disponibilité des équipements et d'infrastructures tels que l'école primaire, le dispensaire, les services administratifs, l'eau potable, l'électricité, les routes goudronnées, etc. Ce genre de questionnaire offre aussi la possibilité d'étudier d'autres aspects communautaires (moyens de transport utilisés par la population, principales activités exercées,...). Les modules composant ce questionnaire sont :

- informations générales sur le douar ;
- moyens de transport disponibles ;
- accès aux services administratifs et équipements collectifs ;

- accès à la scolarisation ;
- accès aux soins de santé ;
- autres aspects des conditions de vie ;
- l'initiative nationale pour le développement humain ;
- marché de travail ;
- agriculture.

2. QUESTIONNAIRE QUARTIER

Ce questionnaire est renseigné pour chaque unité primaire urbaine rentrant dans la constitution de l'échantillon de l'enquête. Par analogie au questionnaire sur le douar, celui relatif au quartier s'intéresse à l'étude des conditions de vie des ménages dans les quartiers urbains et à la disponibilité ou non de certains équipements collectifs.

Il est également possible, à travers les données collectées au niveau de ce questionnaire, de se faire une idée sur le degré de participation de la population résidente aux travaux d'entretien du quartier et d'approcher le niveau de satisfaction des ménages quant à leur entourage et à la sécurité de leur quartier. Les modules du questionnaire quartier sont :

- conditions de vie dans le quartier ;
- disponibilité des services et d'équipements collectifs ;
- autres aspects de conditions de vie des ménages du quartier.

SOUS-ANNEXE 4

PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'ENQUÊTEUR

Le programme de travail de l'enquêteur dure 12 jours comme suit:

1. Premier jour

- Dénombrement des ménages constituant l'unité secondaire et tirage des 12 ménages échantillon.
- Localisation des ménages à enquêter.

2. Deuxième jour

Contact des ménages en leur signalant qu'ils font partie de l'échantillon et leur demandant de bien vouloir collaborer pour la réussite de l'opération :

- Explication des objectifs de l'enquête en donnant un aperçu sommaire sur l'intérêt de l'opération envisagée.
- Distribution des aides-mémoires pour les ménages urbains ayant accepté de les avoir et pouvant les utiliser (ménages ayant des membres sachant lire et écrire).
- Remplissage des parties suivantes :
 - a- code géographique du ménage à enquêter ;
 - b- caractéristiques démographiques des membres du ménage ;
 - c- conditions d'habitation ;
 - d- énergie.

3. Troisième jour

- a- Relevé des provisions annuelles.
- b- Relevé des acquisitions en grandes quantités.
- c- Relevé rétrospectif sur une semaine des acquisitions courantes.
- d- Relevé des acquisitions courantes relatives au premier jour de la semaine.
- e- Relevé des dépenses individuelles sur une semaine pour le premier membre du ménage.
- f- Relevé des dépenses individuelles sur un mois pour le premier membre du ménage.
- g- Santé.

4. Quatrième jour

- a-** Relevé des acquisitions courantes relatives au deuxième jour de la semaine.
- b-** Relevé des dépenses individuelles sur une semaine pour le deuxième membre du ménage.
- c-** Relevé des dépenses individuelles sur un mois pour le deuxième membre du ménage.
- d-** Relevé rétrospectif sur deux mois.
- e-** Transport.
- f-** Relevé des biens durables.

5. Cinquième jour

- a-** Relevé des acquisitions courantes relatives au troisième jour de la semaine.
- b-** Relevé des dépenses individuelles sur une semaine et sur un mois pour le troisième membre du ménage.
- c-** Relevé rétrospectif sur trois mois.
- d-** Activité.
- e-** Emploi indépendant non agricole .

6. Sixième jour

- a-** Relevé des acquisitions courantes relatives au quatrième jour de la semaine.
- b-** Relevé des dépenses individuelles sur une semaine et sur un mois pour le quatrième membre du ménage.
- c-** Fécondité.
- d-** Migration.
- e-** Anthropométrie.

7. Septième jour

- a-** Relevé des acquisitions courantes relatives au cinquième jour de la semaine.

- b-** Relevé des dépenses individuelles sur une semaine et sur un mois pour le cinquième membre du ménage.
- c-** Relevé rétrospectif sur 12 mois.
- d-** Emprunts.
- e-** Transfert.
- f-** Education.

8. Huitième jour

- a-** Relevé des acquisitions courantes relatives au sixième jour de la semaine.
- b-** Relevé des dépenses individuelles sur une semaine et sur un mois pour le sixième membre du ménage.
- c-** Agriculture.
- d-** Nature des revenus du ménage.
- e-** Impact sur la situation socio-économique du ménage.
- f-** Autres revenus.

9. Neuvième jour

- a-** Relevé des acquisitions courantes relatives au septième jour de la semaine.
- b-** Relevé des dépenses individuelles sur une semaine et sur un mois pour le septième membre du ménages.
- c-** Représentation et perception de la pauvreté.
- d-** Immigration et transfert.

10. Dixième jour

- a-** Achèvement du remplissage du questionnaire.
- b-** Relevé des dépenses individuelles sur une semaine et sur un mois pour le huitième membre du ménage.
- c-** Remerciement des ménages de leur collaboration.
- d-** Codification et contrôle de la cohérence et de la validité des questionnaires et des formulaires.

11. Onzième et douzième jour

- Déplacement des équipes entre les unités primaires.

DIRECTION DE LA STATISTIQUE

**Rue Mohamed Belhassan El Ouazzani
Haut-Agdal B.P 178 10001 Rabat - Maroc
Tél : 05.37.77.36.09 - Fax : 05.37.77.32.17
E-mail : statquichet@statistic.gov.ma
<http://www.hcp.ma> - www.omdh.hcp.ma**